



FÉDÉRATION  
LUTHÉRIENNE  
MONDIALE

Entraide mondiale

membre de **act**alliance



En partenariat avec

Canada



Canadian Lutheran  
World Relief



**ANALYSE COMPARATIVE GENRE PLUS (ACG)  
ET ANALYSE DE VULNERABILITES  
POUR LE PROJET  
« ADAPTATION CLIMATIQUE BASEE SUR  
L'APPROCHE TRANSFORMATIVE DU GENRE »  
AU TCHAD ET AU CAMEROUN**



Janvier 2025

## Tous droits réservés

*Ce rapport d'analyse est le fruit du travail effectué par les chercheurs du Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) dans le cadre d'un contrat de consultance signé avec Canadian Lutheran World Relief (CLWR) et son partenaire la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM). Les désignations employées dans cette publication ainsi que la présentation des informations qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du gouvernement du Canada, de CLWR et de la FLM.*

### Équipe de Rédaction

- Kouladoum Peurngar Pascal, Coordonnateur de l'étude
- Dr. Remadji Hoïnathy, Supervision technique du rapport
- Dr. Manatouma Kelman, Analyste
- Aguilimké Doubla Marthéva, Analyste

### Équipe de collecte de données

#### Province du Lac, Tchad

- Supervision : Madj-Yanouba Saradoum
- Meussol Nayam Bénédicte
- Djikoloum Emile
- Haoua Mahamat Abdallah
- Djindiguinan Tigalbaye Manengue

#### Province du Chari-Baguirmi, Tchad

- Supervision : Minguémadji Zizoi Nicole
- Dimouya Aïssatou
- Solkem Aline
- Vounsoumna Mogobang

#### Département du Logone-et-Chari, Extrême-Nord, Cameroun

- Supervision : Aguilimké Doubla Marthéva
- Garga Emmanuel
- Marouf
- Fatimé Ali
- Koundi Etongo Marie Vanessa
- Kolda Hendjena Nathalie

### Supervision institutionnelle de CLWR et FLM

- Kendelle Romero-Fawcett, Conseillère technique genre et climat pour CLWR
- Nelly Nzuri Neema, Conseillère genre pour la FLM
- Jean de Marie Kabunga, Responsable du projet transfrontalier GAC pour la FLM

## Sigles et Abréviations

|         |  |
|---------|--|
| AGR     | Activités génératrices de revenus  |
| CLWR    | Canadian Lutheran World Relief   |
| CRASH   | Centre de Recherche pour l'Anthropologie et les Sciences Humaines  |
| DELCC   | Direction de l'Éducation Environnementale et de Lutte contre les Changements Climatiques                     |
| CCNUCC  | Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques   |
| CEDEF   | Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes                     |
| FAO     | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  |
| FLM     | Fédération luthérienne mondiale (également connu comme « Lutheran World Federation - LWF » en anglais)       |
| GAC     | Global Affairs Canada (également connu comme « Affaires Mondiales Canada » en français)                      |
| IIG     | Indice d'inégalité de genre du PNUD (fait partie des Indicateurs de Développement Humain)                    |
| ND-GAIN | Notre Dame Global Adaptation Initiative Index, mesurant la vulnérabilité globale aux changements climatiques |
| MD      | Objectifs du Millénaire pour le Développement  |
| ODD     | Objectifs de Développement Durable   |
| OIM     | Organisation Internationale pour les Migrations  |
| PAM     | Programme Alimentaire Mondial  |
| PNUD    | Programme des Nations Unies pour le Développement  |
| PNACC   | Plan National d'Adaptation au Changement Climatique  |
| PANPPDH | Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme                                   |
| SND     | Stratégie Nationale de Développement   |
| UNICEF  | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance   |

## Tables des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Sigles et Abréviations</b> .....  | <b>3</b>  |
| <b>Tables des matières</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>Résumé exécutif</b> .....   | <b>6</b>  |
| <b>Introduction</b> .....  | <b>14</b> |
| Objectifs de l'analyse.....  | 15        |
| Résultats attendus.....  | 15        |
| Méthodologie de recherche.....   | 17        |
| Traitement et analyse des données.....   | 17        |
| Difficultés et limites de l'étude.....   | 18        |
| Organisation du rapport.....   | 18        |
| <b>I. Bref aperçu des contextes étudiés en matière de changements climatiques et de genre</b> .....            | <b>19</b> |
| 1.1. Analyse du contexte politique et institutionnel lié au genre et aux changements climatiques.....          | 19        |
| 1.2. Zones du projet au Tchad.....   | 23        |
| 1.3. Zones du projet au Cameroun.....  | 26        |
| <b>II. Définition des rôles et la répartition du travail entre hommes et femmes au Tchad et Cameroun</b> ..... | <b>27</b> |
| 2.1. Organisation sociale et culturelle des rôles et répartition du travail entre hommes et femmes.....        | 30        |
| 2.2. Vulnérabilités aux changements climatiques.....   | 37        |
| 2.3. Genre et vulnérabilités aux changements climatiques.....  | 40        |
| 2.4. Stratégies d'adaptation selon le genre.....   | 42        |
| <b>III. Accès et contrôle des ressources et services</b> .....   | <b>45</b> |
| 3.1. Nature et fondement des inégalités.....   | 46        |
| 3.2. Conséquence des inégalités sur les conditions de vie selon le genre.....                                  | 48        |
| 3.3. Le cas spécifique de l'accès au foncier.....  | 48        |
| 3.4. Obstacles et opportunités d'accès aux ressources et services.....   | 49        |
| <b>IV. Participation et accès au chapitre sur les questions de genre et changements climatiques</b> .....      | <b>50</b> |
| 4.1. Participation aux instances de gouvernance et prise de décision locales.....                              | 51        |
| 4.2. Contraintes et liberté d'accès aux instances de participation locale.....                                 | 52        |
| 4.3. Perception des communautés de la représentation des femmes dans les instances de gouvernance.....         | 52        |
| 4.4. Stratégies de participation mise en place par les autorités.....  | 53        |
| <b>V. Besoins et intérêts des femmes et des hommes</b> .....   | <b>54</b> |
| <b>VI. Sécurité et les Violences Basées sur le Genre</b> .....   | <b>57</b> |
| 6.1. Problématiques sécuritaires locales.....  | 57        |
| 6.2. Types de violences basées sur le genre.....   | 58        |
| 6.3. Cas spécifiques du mariage précoce et polygamie.....  | 59        |
| 6.4. Facteurs de risque.....   | 60        |
| 6.5. Mécanismes et initiative d'adaptation de mitigation.....  | 60        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>VII. Participation et accès au chapitre sur les questions de genre et changements climatiques .....</b> | <b>62</b> |
| <b>VIII. Analyse comparative entre le Tchad et le Cameroun .....</b>                                       | <b>64</b> |
| <b>IX. Conclusions et recommandations.....</b>   | <b>66</b> |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>69</b> |
| Annexe 1 : Acteurs rencontrés au Tchad.....  | 69        |
| Annexe 2 : Acteurs rencontrés au Cameroun.....   | 72        |
| <b>Références bibliographiques .....</b>   | <b>74</b> |

## Résumé exécutif

L'adaptation climatique basée sur l'approche transformative du genre est un projet financé par Affaires mondiales Canada (GAC) et mis en œuvre par Canadian Lutheran World Relief (CLWR) en collaboration avec la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM). Ce projet adopte une approche de solutions fondées sur la nature, et intervient dans deux pays : Au Cameroun, dans la région de l'Extrême-Nord (département du Logone-et-Chari), et au Tchad, dans les provinces du Lac, du Chari-Baguirmi et à N'Djamena. D'une durée de deux ans et demi, le projet cible 128 114 bénéficiaires directs (46 847 femmes, 30 375 hommes, 20 108 garçons, 30 124 filles) et 640 570 bénéficiaires indirects (234 235 femmes, 155 725 hommes, 100 540 garçons et 151 070 filles).

Le projet a comme objectif d'améliorer les économies à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique dans la région du bassin du lac Tchad au Cameroun et au Tchad. Il soutient à la fois l'atténuation et l'adaptation au changement climatique en améliorant les systèmes alimentaires, les moyens de subsistance, ainsi que le bien-être environnemental et humain dans cet écosystème d'eau douce de surface (bassin fluvial). Le projet vise à réduire la vulnérabilité des communautés face au changement climatique et à renforcer leur bien-être ainsi que celui de leurs écosystèmes environnants. Cela sera réalisé à travers trois résultats interdépendants qui contribueront à restaurer la fonctionnalité écologique, à améliorer le bien-être humain, et à offrir une contribution essentielle à la résilience globale.

Ainsi, la présente analyse comparative de genre et des vulnérabilités climatiques, réalisée dans le cadre de ce projet, vise à examiner en profondeur les vulnérabilités liées aux changements climatiques, ainsi que les possibilités d'adaptation pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans la zone ciblée. L'analyse s'est particulièrement concentrée sur les obstacles qui limitent l'accès des femmes et des filles aux moyens de subsistance, leur contrôle sur les ressources, ainsi que leur participation aux processus décisionnels de gouvernance locale, lesquels influencent directement les réponses communautaires face aux changements climatiques. Enfin, l'étude s'est également penchée sur les violences basées sur le genre et les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons, afin de proposer des solutions adaptées pour améliorer leur qualité de vie, ainsi que celle d'autres groupes vulnérables au sein de la communauté.

La démarche méthodologique s'appuie sur une approche participative et qualitative, combinant une revue documentaire, des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion (*focus groups*) avec des acteurs clés et certains groupes vulnérables. L'enquête a été réalisée au Tchad dans les localités de Chari-Baguirmi (Tchentchou et Darda), N'Djamena (9<sup>e</sup> arrondissement) et la province du Lac (Bol et Bagasola). Au Cameroun, elle a couvert les communes de Blangoua, Makary, Kousseri et Goulfey, situées dans le département du Logone-et-Chari.

Cependant, certaines limites ont été identifiées. La densité des guides d'entretien a parfois engendré de la lassitude et des incompréhensions chez les enquêtés. De plus, la portée à la fois rurale et urbaine des thématiques abordées (genre et changements climatiques) a pu introduire une certaine ambiguïté dans les réponses des acteurs. Enfin, la sensibilité de certains acteurs concernant les questions liées au genre a également constitué un obstacle.

**Les engagements politiques des deux pays en faveur du changement climatique et genre :** Les deux pays ont ratifié et adhéré à des textes et conventions internationales telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), et les Objectifs de Développement Durable (ODD), pour ne citer que ceux-là. Au niveau national, des politiques, stratégies spécifiques et lois en matière de genre et de changements climatiques ont été initiées et mises en application. Ces initiatives ont contribué à une meilleure compréhension des impacts actuels et futurs des changements climatiques

et à une réduction des pratiques néfastes pour l'environnement, que ce soit par les acteurs étatiques, privés ou communautaires. L'égalité homme-femme a été inscrite dans les constitutions des deux pays, accompagnée d'une approche fondée sur la discrimination positive en faveur des femmes et des groupes vulnérables. Par ailleurs, des politiques sectorielles, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, ont permis d'augmenter le taux de scolarisation des filles et de réduire la mortalité maternelle et infantile.

Malgré ces avancées, des défis subsistent. Au Tchad, les initiatives d'adaptation aux changements climatiques se heurtent à l'instabilité institutionnelle, aux faibles capacités techniques et opérationnelles, ainsi qu'au manque de financements, tant extérieurs qu'intérieurs, rendant difficile l'application des politiques environnementales. Au Cameroun, les stratégies de territorialisation des zones climatiques développées rencontrent des obstacles liés au financement et à la mise en œuvre de plans d'action décentralisés.

En matière de genre, l'indice d'inégalité de genre du PNUD classe le Cameroun et le Tchad respectivement 142<sup>e</sup> et 163<sup>e</sup> sur 166 pays en 2024, indiquant que les inégalités restent importantes. Ainsi, cette analyse établit une corrélation entre les changements climatiques et les vulnérabilités liées au genre, en s'appuyant sur les éléments d'analyse suivants :

**La répartition des rôles et des tâches** entre hommes et femmes dans les localités du Cameroun et du Tchad est fortement influencée par les us et coutumes issus des traditions culturelles et religieuses. Le système patriarcal prédominant privilégie les hommes dans les secteurs générateurs de richesse, de prestige et de pouvoir, reléguant les femmes à des rôles secondaires. Les hommes dominent le secteur productif, tandis que les femmes sont majoritairement actives dans le secteur reproductif. Une certaine répartition des responsabilités entre les sexes est toutefois observée dans des domaines communautaires, tels que la gestion des foyers, l'organisation des mariages et certaines actions de protection de l'environnement. Cette division genrée constitue un facteur d'inégalité sociale, exposant particulièrement les femmes et les filles à des vulnérabilités accrues, tant sociales que climatiques.

**Malgré cette prédominance masculine, des évolutions notables dans les rôles sexuels sont observées : De plus en plus de femmes intègrent le secteur productif, en particulier dans les zones rurales, où elles jouent un rôle clé en tant que « sève nourricière » de leurs familles. Elles s'impliquent dans des activités telles que le petit commerce, le maraîchage, et l'élevage de petits ruminants. Par ailleurs, les hommes et les garçons s'intéressent de plus en plus aux travaux domestiques, comme le ménage, la cuisine et la garde des enfants. Ce changement est perçu comme un progrès par de nombreux acteurs, reflétant une évolution des mentalités, bien que cette transformation soit plus marquée au Cameroun qu'au Tchad.**

**Les vulnérabilités liées aux changements climatiques** varient selon les localités étudiées, bien que des similitudes importantes soient observées. Dans le département du Logone-et-Chari (Cameroun), les principaux facteurs climatiques sont liés aux variations des précipitations, qui peuvent être soit excessives, soit insuffisantes, entraînant des impacts négatifs sur les sols. Les inondations et sécheresses répétées réduisent considérablement la fertilité des sols, rendant les terres moins propices à l'agriculture, en particulier pour les cultures à long terme. Par conséquent, les agriculteurs et maraîchers subissent une diminution significative de leurs rendements, aggravant l'insécurité alimentaire année après année. Dans les localités du Tchad, les effets des changements climatiques se manifestent différemment selon les localités enquêtées. Dans la province du Lac, le tarissement progressif du Lac Tchad constitue une menace majeure. La diminution des eaux, combinée à l'ensablement et au retrait de certaines îles, fragilise considérablement les moyens de subsistance des communautés. Ces impacts sont amplifiés par l'avancée du désert et l'irrégularité des précipitations, qui menacent les moyens de subsistance comme l'agriculture, le maraîchage, la pêche, le commerce et l'élevage. Les inondations, fréquentes dans cette région, ajoutent une pression supplémentaire sur les populations locales. Dans la province du Chari-Baguirmi,

notamment à Darda et Tchentchou, la déforestation, conséquence des activités humaines, suscite une vive inquiétude parmi les communautés. Les vents violents et les fortes chaleurs, particulièrement marqués en saison sèche, dégradent davantage les conditions de vie et les écosystèmes. L'irrégularité des pluies et les inondations récurrentes affectent gravement les rendements agricoles, compromettant ainsi la sécurité alimentaire. À N'Djamena, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, les inondations sont un phénomène climatique particulièrement préoccupant. Les quartiers de Kabé et Digangali, situés dans des zones inondables, subissent fréquemment des crues qui posent des risques significatifs pour les habitations et les infrastructures. Les fortes chaleurs, quant à elles, aggravent les difficultés environnementales et sanitaires auxquelles sont confrontés les habitants.

**Genre et vulnérabilités aux changements climatiques** : Les changements climatiques ont profondément altéré les activités socioéconomiques, en particulier dans les secteurs agricoles, halieutiques, d'élevage et de commerce, avec des conséquences néfastes sur les rendements et les moyens de subsistance. Bien que ces impacts soient ressentis par l'ensemble des populations, hommes et femmes, ils touchent les femmes de manière disproportionnée. Dans les localités du Tchad et du Cameroun, les femmes, déjà économiquement défavorisées, sont particulièrement vulnérables. Leur accès limité aux moyens de production (terres, outils agricoles, semences) et leurs faibles revenus, dus à la nature souvent informelle et peu lucrative de leurs activités économiques, les placent dans une situation de précarité accrue. En période de conditions climatiques extrêmes, comme les inondations ou les sécheresses, elles se voient contraintes de travailler davantage pour garantir la survie de leurs familles. Ce surcroît de responsabilités réduit leur disponibilité pour se former, scolariser leurs enfants ou développer leurs compétences. D'autres groupes, comme les agriculteurs-maraîchers, les réfugiés, les retournés, les personnes handicapées et les personnes âgées, sont également identifiés comme particulièrement vulnérables aux effets du climat. Par exemple, les agriculteurs et maraîchers subissent des pertes catastrophiques lorsque leurs champs sont détruits par des inondations pluviales et fluviales. Les réfugiés et retournés, avec un accès limité aux ressources telles que la terre, les outils agricoles et les capitaux, peinent à reconstruire des moyens de subsistance stables. Les personnes handicapées, souvent marginalisées et dotées de capacités physiques et de mobilités limitées, se trouvent également dans une situation critique.

Certaines communautés, comme les Boudouma dans la région du Lac Tchad, présentent des vulnérabilités spécifiques en raison de la dépendance de leurs activités (pêche et élevage) aux conditions climatiques. Les normes socioculturelles exacerbent ces disparités, empêchant les femmes d'émigrer, de chercher un refuge ou d'accéder aux moyens de production et à l'emploi en cas de crise climatique. Cette inégalité sociétale alourdit davantage le fardeau qui pèse sur elles.

En revanche, les hommes jouissent généralement d'une plus grande liberté d'action, pouvant entreprendre des initiatives autonomes pour faire face aux défis climatiques. **Pourtant, l'étude met en évidence une évolution notable : Face à l'ampleur des défis, la contribution des femmes au développement local s'accroît. Leur implication croissante dans les stratégies d'adaptation montre que les hommes, seuls, ne suffisent plus à relever ces enjeux, renforçant ainsi leur rôle dans la résilience des communautés.**

**Stratégies d'adaptation selon le genre** : Face aux chocs climatiques, les communautés étudiées au Cameroun et au Tchad adoptent trois types principaux de stratégies d'adaptation : Premièrement, **les comportements écologiques** constituent des mesures communautaires visant à protéger l'environnement et à minimiser les impacts des changements climatiques. Ces initiatives incluent le reboisement pour freiner la déforestation, la construction de digues traditionnelles pour lutter contre les inondations, la canalisation des eaux pour les travaux agricoles ou leur redirection vers les fleuves, ainsi que le compostage animal pour enrichir les sols. Les femmes jouent un rôle central dans ces efforts grâce à leurs connaissances traditionnelles en matière de gestion des ressources et de protection de l'environnement, et participent activement aux campagnes de plantation d'arbres. Deuxièmement, **la**



**diversification des sources de revenus** est une autre stratégie clé de résilience. En agriculture, les communautés développent des techniques adaptées, comme l'utilisation de semences améliorées, les cultures pluviales et de contre-saison, le métayage, la jachère et la fertilisation des sols. Dans le secteur de l'élevage, les stratégies incluent le stockage de fourrages, le forage de puits et la vente partielle de bétail pour assurer des revenus en cas de crise. Par ailleurs, que ce soit pêcheur, agriculteur et éleveur, ils pratiquent également divers commerces et vice-versa pour les commerçants. **Les femmes sont particulièrement impliquées dans cette diversification des moyens de subsistance. Elles jouent un rôle essentiel dans les petits commerces, le maraîchage et l'élevage de petits ruminants. Le commerce, en particulier, apparaît comme une activité clé pour les femmes, leur permettant de générer des revenus et de mieux s'adapter aux aléas climatiques.** Troisièmement, **l'appui des ONG et des organisations de la société civile (OSC)** est perçu comme un élément crucial dans la lutte contre les effets des changements climatiques et les inégalités. Ces contributions incluent la distribution de vivres, la construction d'abris, le renforcement des capacités communautaires et la sensibilisation. A l'opposé, les communautés enquêtées signalent une faible visibilité des actions des États dans ce domaine.

**Accès et contrôle aux ressources et service : Les femmes et les hommes dans les communautés étudiées au Cameroun et au Tchad ne bénéficient pas des mêmes possibilités d'accès et de contrôle des ressources disponibles. Cette situation est en grande partie due aux contraintes culturelles qui désavantagent les femmes.** Bien que les femmes participent activement à la production des biens familiaux à travers diverses activités agricoles, pastorales et piscicoles, elles n'ont pas les mêmes droits d'accès à l'utilisation des produits de leur production, à l'exception des veuves et des femmes âgées. L'exemple le plus frappant est celui de l'héritage, où la femme est souvent sous-estimée dans la répartition des ressources après la mort d'un père ou d'un époux. Dans les communautés musulmanes, les femmes ou les filles ne bénéficient que d'un tiers de la richesse en cas d'héritage. Dans d'autres communautés non musulmanes, il n'existe pas de règles claires concernant l'héritage, ce qui ouvre la porte à des inégalités importantes entre hommes et femmes dans le partage. D'après les résultats de l'enquête, les femmes ont facilement accès à la terre pour les activités agricoles, bien que dans ce cas elles n'en détiennent pas la propriété finale.

**Obstacles et opportunités d'accès aux ressources :** Les obstacles d'accès aux ressources et services, ainsi qu'à la participation aux instances de gouvernance locale, sont culturellement construits par un processus de socialisation ancré dans les coutumes et les perceptions religieuses au sein des communautés étudiées. Certaines valeurs ou pratiques sociales comme le patriarcat, la dote, la soumission, etc., se révèlent comme des freins à l'épanouissement des femmes, contribuant à des inégalités d'accès, de contrôle et d'utilisation des ressources naturelles. Des groupes comme les réfugiés et les personnes vivant dans des sociétés organisées en castes, comme à Chari-Baguirmi au Tchad, semblent également marginalisés en matière d'opportunités d'accès et de participation. Cependant, des opportunités existent grâce aux interventions des associations et ONG, qui mènent des activités de sensibilisation dans les villes et villages pour conscientiser les communautés sur la question d'un accès égal et équitable aux ressources familiales. **Sous la pression des changements climatiques, les hommes, surtout les leaders traditionnels et religieux, semblent de plus en plus ouverts à l'émergence des femmes dans les secteurs de développement. Cette ouverture est une donnée importante à considérer dans des sociétés patriarcales telles que le Tchad et le Cameroun.**

**Participation et accès au chapitre sur les questions de changements climatiques :** La participation des femmes aux instances de gouvernance et de prise de décision constitue un des défis majeurs dans les localités étudiées. Que ce soit au sein des unités familiales, traditionnelles, administratives ou politiques, les femmes et filles n'ont souvent pas voix au chapitre sur les décisions qui concernent leur vie. **Bien que dans les unités familiales elles soient parfois associées à certaines décisions et que leur voix y soit prise en compte,**

**dans les chefferies traditionnelles ou les unités administratives et politiques, leur représentation est faible et elles jouent souvent des rôles figuratifs. Cependant, la participation des femmes au développement local se fait principalement à travers les espaces associatifs, où elles sont largement représentées.** À travers ces espaces formels ou informels, elles sont consultées ou conviées par les autorités étatiques et les partenaires privés pour débattre, discuter ou participer à des réunions sur des sujets importants tels que le changement climatique. **Bien que leur impact reste limité au niveau des grandes décisions, leur présence parmi les hommes est un élément à encourager.** Malgré l'admission par de nombreux interlocuteurs que les femmes ou filles ont le droit de se regrouper, de devenir membres d'une structure étatique locale, etc., **cette liberté de participation est souvent soumise au contrôle de l'époux, du père ou du frère. Il est difficile pour une femme de faire un choix libre sans en informer son époux, et cela dépend du type d'activité auquel elle souhaite participer.**

**Perception des communautés sur la participation des femmes :** La question de la participation des femmes au sein des instances de gouvernance est perçue de manière très partagée entre les informateurs clés au Tchad et au Cameroun. Pour certaines opinions, les femmes ont le droit de contribuer au développement de leurs localités. **Cette prise de position est justifiée par une prise de conscience croissante au sein de certaines communautés, qui estiment que les femmes ne devraient plus être reléguées au second plan. Cette évolution des mentalités est liée aux limites des efforts rencontrés par les hommes suite aux effets du changement climatique.** D'un autre côté, **certaines opinions exprimées craignent que la participation des femmes aux instances de prise de décision puisse développer un sentiment de supériorité chez elles, entraînant ainsi des comportements d'irrespect vis-à-vis des hommes. Cette crainte est permanente et représente un véritable blocage qui renforce le manque d'ouverture de la gent masculine à l'autonomie des femmes.** Enfin, bien que les femmes s'impliquent dans de nombreuses activités de développement local, leur rôle reste socialement et économiquement moins valorisé au sein de leurs communautés. Dans certains secteurs de la gouvernance locale, comme la chefferie traditionnelle, les postes politiques et administratifs, les femmes sont très faiblement représentées.

**Stratégies de participation mise en place par les acteurs :** Bien que la question de la prise de décision des femmes reste encore limitée dans les agendas des autorités locales, des initiatives existent pour promouvoir leur participation. Au Cameroun, cela se traduit par des activités de renforcement de capacités pour les organisations féminines, organisées par les autorités locales et leurs partenaires. Au Tchad, la promotion de la participation des femmes se fait par le biais de plaidoyers menés par les leaders traditionnels et administratifs. De plus, les femmes sont invitées à des réunions communautaires importantes. Les organisations humanitaires et de développement jouent également un rôle crucial en soutenant les organisations des femmes, en organisant des sensibilisations pour les hommes, les leaders traditionnels et les autorités religieuses, afin de les sensibiliser à la nécessité de la participation des femmes dans les processus décisionnels.

**Besoins pratiques et stratégiques des hommes et femmes :** Face aux effets des changements climatiques, il est crucial de répondre à des besoins pratiques à court et moyen terme, ainsi qu'à des besoins stratégiques à long terme impliquant un changement profond. Ces besoins sont identifiés autour des moyens de subsistance, de l'adaptation aux changements climatiques, de la gouvernance, et de la protection contre les VBG. Au niveau **des moyens de subsistance** (agriculture, élevage, pêche, commerce, etc.), les hommes et les femmes expriment des besoins similaires en termes de moyens de production pour renforcer leur résilience face aux changements climatiques. Ils demandent des équipements tels que des bœufs d'attelage, des tracteurs, houes, pelles, râtelier, filets, hameçons, petits ruminants, cash, et motopompes. Ces moyens de production sont considérés comme essentiels pour atténuer les impacts climatiques et soutenir les activités agricoles, pastorales, de pêche, et commerciales. Les femmes et les filles ont également des besoins spécifiques,

notamment l'octroi de crédits et de cash pour développer leurs commerces, ainsi que le soutien avec des matériels de production pour le maraichage et l'octroi de petits ruminants. **Ces besoins sont cruciaux pour renforcer leur autonomisation économique et leur capacité d'adaptation face aux chocs climatiques. Toutefois, les communautés ont des besoins pratiques d'adaptation aux changements climatiques, tels que la fourniture des outils pour les activités de reboisement, des plants, les semences améliorées, des matériels pour la construction des barrages traditionnels contre les inondations ou les insecticides pour lutter contre les criquets ravageurs.** Pour la participation à la gouvernance, les femmes et les filles souhaitent être reconnues comme capables de participer activement au développement local. Cela passe par des actions d'information et de communication sur l'importance de la scolarisation, les exemples de réussite des femmes leaders, et une implication forte des hommes dans les activités de genre. En ce qui concerne les besoins pratiques en matière de protection contre les VBG, ils comprennent la sensibilisation aux méfaits des VBG, la mise en place de services d'écoute, d'orientation et d'accompagnement, ainsi que les fonds de protection.

Concernant les besoins stratégiques, il s'agit pour les deux sexes de bénéficier de compétences et de connaissances dans divers domaines tels que les nouvelles techniques agricoles, la formation aux petits métiers (maçonnerie, menuiserie, couture, broderie, etc.), aux techniques entrepreneuriales et de préservation de l'environnement, ainsi que l'accompagnement technique des groupements et associations. Spécifiquement pour les femmes et les filles, la scolarisation, l'alphabétisation, le renforcement des capacités dans la gouvernance associative et entrepreneuriale, notamment dans les petits commerces, sont des besoins qui peuvent déclencher un changement significatif. **En conclusion, les besoins pratiques et stratégiques des hommes renforcent leur position dominante, tandis que ceux des femmes et des filles représentent une quête permanente pour équilibrer les rapports de force homme/femme.**

**Sécurité et violences basées sur le genre** : Certaines localités des deux pays, telles que le Logone-et-Chari au Cameroun et la province du Lac au Tchad, partagent des réalités sécuritaires similaires, confrontées aux attaques des groupes non armés, en l'occurrence Boko-Haram, et aux conflits intercommunautaires. En revanche, d'autres localités comme N'Djamena et Chari-Baguirmi sont exposées à des insécurités de type urbain (agression, assassinat, vol, viol, etc.). Les femmes et les filles sont celles qui sont les plus vulnérables face à ces facteurs d'insécurité. En plus de ces facteurs d'insécurité, les VBG sont omniprésentes, avec des femmes et des filles très exposées aux violences physiques, psychologiques, sexuelles et économiques par rapport aux hommes. Par exemple, pour les violences conjugales et économiques, les femmes affirment qu'elles n'ont parfois pas le contrôle sur leurs ressources. Les causes des VBG s'expliquent par l'ignorance des auteurs, les contraintes socioculturelles et le statut des femmes elles-mêmes. Il existe également des facteurs spécifiques qui augmentent la vulnérabilité des femmes et des filles aux VBG, tels que la marche de nuit, les longs trajets, les mariages précoces et la polygamie. Des perceptions communautaires, comme le fait que la fréquentation des lieux de plaisir et le style vestimentaire augmentent le risque de VBG, doivent également être questionnées. Pour gérer, prévenir et réduire les VBG, des mécanismes communautaires, judiciaires et socio-humanitaires sont mobilisés à différents niveaux. Les mécanismes communautaires semblent être les recours les plus utilisés pour gérer les VBG.

**Participation à la conception du projet NBS** : Les acteurs rencontrés souhaitent une implication dès le début du processus de conception pour garantir que le projet réponde le mieux possible à leurs besoins et priorités réelles, augmentant ainsi les chances de succès et de durabilité. La participation des bénéficiaires, en particulier des groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, est essentielle pour garantir que leurs voix sont entendues et que leurs préoccupations sont prises en compte. En ayant une connaissance approfondie de leur environnement local et des défis auxquels ils sont

confrontés, cela permet de calibrer les interventions du projet pour les rendre plus pertinentes, efficaces et adaptées aux réalités locales.

Ainsi, diverses approches ont été proposées par les autorités traditionnelles et administratives, les hommes et les femmes, pour garantir une participation significative des bénéficiaires à la conception du projet au Tchad et au Cameroun. Ces approches incluent la consultation publique, la cartographie participative, la mise en place d'un comité de gestion participatif, ainsi que la prise en compte de la sensibilité aux approches culturelles. Les consultations spécifiques avec les groupes marginalisés permettent d'identifier leurs besoins et aspirations de manière plus précise et d'initier des actions spécifiques à leur endroit.

## **Recommandations**

### **Pour une approche holistique combinant la transformation des normes de genre et le renforcement du statut féminin en collaboration avec les hommes :**

- Des consultations directes avec des femmes via leurs réseaux d'association et de groupement, établissant un dialogue permanent entre elles et le projet durant tout le processus de mise en œuvre des activités.
- Une implication accrue des hommes et des leaders traditionnels et religieux dans les activités de sensibilisation, de formation, et d'information sur le genre, les droits humains et les changements climatiques.
- Un appui à la scolarisation, l'alphabétisation et à l'instruction pour améliorer les connaissances des femmes et des jeunes.
- Une cartographie participative des acteurs pour identifier et analyser ceux qui sont réfractaires ou ouverts aux changements, afin de mieux orienter les actions du projet.
- Un appui technique aux acteurs administratifs et décideurs (sectoriels et administrateurs) pour intégrer les thématiques genre et changements climatiques dans les stratégies et politiques, et faciliter leur mise en application effective sur le terrain.

### **Pour une amélioration et un renforcement des rôles des femmes et d'autres groupes vulnérables :**

- Les initiatives d'adaptation doivent intégrer l'identification directe des impacts sexospécifiques des changements climatiques et mettre en place des mesures pour y répondre, en particulier dans les domaines liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à la sécurité alimentaire, à l'accès aux ressources (eau, terres, crédits, etc.) et aux services sociaux de base.
- Les priorités des femmes, des jeunes filles et d'autres groupes vulnérables (veuves, célibataires, etc.) doivent être prises en compte de manière particulière. Cela inclut des plaidoyers pour la participation et l'implication des femmes dans les instances de prise de décision et sur les changements climatiques.
- Un accompagnement technique et financier pour soutenir les efforts des communautés et des femmes dans les AGR. Cela peut passer par du cash, les micro-crédits, les financements pour les petits projets de développement, offrant ainsi des revenus suffisants à long terme pour soutenir leur démarche d'autonomie économique.

### **Pour un renforcement de la participation de la femme aux instances de gouvernance :**

- L'engagement de plaider auprès des institutions publiques et privées pour une employabilité accrue des jeunes et des femmes, garantissant ainsi un meilleur avenir et luttant contre les inégalités d'emploi et d'opportunité.
- Le renforcement des techniques de gestion associative et entrepreneuriale à travers le développement des petits métiers tels que la couture, la menuiserie, la broderie, la mécanique, etc. Les formations sur les techniques de gouvernance associative sont très exprimées par les femmes.

- Un appui aux structures (associations, groupements, ONG locales) mixtes existantes qui portent des stratégies et projets innovants.

**Pour un accroissement des besoins pratiques en valorisant le rôle central des femmes :**

- L'octroi des moyens de production dans différents secteurs d'activités (agriculture, pêche, élevage, commerce).
- L'octroi de cash, micro-crédits et financements pour les petits projets de développement local.
- Un plaidoyer aux leaders traditionnels et administratifs pour garantir un accès sans contrainte à la terre pour les femmes.
- Un renforcement des connaissances de protection de l'environnement et de nouvelles pratiques agricoles : il s'agit des formations sur les techniques de reboisement, de plantation, de protection de la biodiversité et de préservation de l'environnement, des formations sur les semences améliorées, les méthodes traditionnelles de fertilisation des sols, et de culture maraîchère.

**Pour le développement des actions d'information, de communication et de formation pour lutter contre les VBG :**

- Un engagement des hommes, femmes, leaders traditionnels et religieux en tant que soutien de l'égalité de genre pour réduire les VBG.
- L'utilisation d'analyses de genre pour guider les orientations du projet et les investissements y afférents.
- Un accroissement de l'attention, de la compréhension et des interventions visant à lutter contre les VBG par des études spécialisées.
- La valorisation des bonnes pratiques.
- Une sensibilisation et communication axées sur un changement de comportement.
- Un encouragement à la dénonciation des VBG et l'application stricte des textes contre les auteurs.
- La mise en place de mécanismes d'écoute des victimes sécurisés pour protéger les victimes des regards et menaces.



À Gally Anoui, près de Bol (Tchad), Hare (40 ans, mère de 13 enfants) et Palmata (45 ans, mère de 15 enfants) participent activement au groupement agricole du village. *Photo : LWF/ M.Renaux*

## Introduction

Le présent rapport restitue les résultats de l'analyse comparative genre ++ et l'analyse des vulnérabilités dans le cadre du projet « **Adaptation climatique basée sur l'approche transformative du genre** » mis en œuvre par Canadian Lutheran World Relief (CLWR) et la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM).

À titre de rappel, l'analyse comparative genre ++ et l'analyse des vulnérabilités s'appuient sur une approche de « Solutions fondées sur la nature au Tchad et Cameroun ». Cette approche nécessite une compréhension et une intégration des connaissances endogènes relatives au genre et aux changements climatiques pour une meilleure mise en œuvre des actions dudit projet.

Cette approche a été alimentée et soutenue par plusieurs recherches menées dans les pays africains, mettant en exergue les problématiques du changement climatique dans les pays d'Afrique subsaharienne. En effet, l'Afrique subsaharienne est la plus touchée par les changements climatiques en raison de la faiblesse de son système de production basé essentiellement sur l'agriculture de subsistance. L'agriculture de subsistance est tributaire des aléas climatiques, de faibles rendements et de l'absence de stratégies adéquates d'adaptation. L'amenuisement des récoltes expose ainsi les ménages ruraux à une insécurité alimentaire, à la pauvreté et à l'exacerbation des inégalités.<sup>1</sup> Les risques liés aux changements climatiques peuvent conduire à des inégalités hommes-femmes plus accentuées, ce qui peut entraîner une baisse des revenus, un accès limité à la nourriture et augmenter les responsabilités des femmes et des filles tout en réduisant leur accès à l'éducation.

Au Tchad, les inégalités sociales exacerbées par les changements climatiques ont de sérieuses répercussions sur la vie de nombreuses femmes, car elles limitent leur accès à la propriété foncière, au logement, à l'éducation et aux soins de santé ainsi que leur participation à la prise de décisions.<sup>2</sup> Au Cameroun, le changement climatique nuit à l'accumulation du capital humain, en particulier chez les pauvres et les plus vulnérables – les femmes, les enfants et les habitants des communautés rurales – qui sont plus exposés et moins résilients à la variabilité et aux chocs climatiques. Ces deux pays frontaliers sont aussi affectés par la crise sécuritaire de Boko-Haram et des conflits de tout genre. Dans les zones de conflit, le changement climatique perturbe les moyens de subsistance et la productivité des populations, entraînant une détérioration des résultats en matière de santé et de nutrition, retardant ou décourageant l'apprentissage et le niveau d'éducation, créant de nouveaux risques pour la sécurité et exerçant des pressions supplémentaires sur des filets de sécurité et des capacités institutionnelles déjà surchargés.<sup>3</sup>

Les institutions de gestion de l'eau et des terres, qu'elles soient traditionnelles ou étatiques, sont largement dominées par les hommes, malgré le fait que les femmes soient surreprésentées dans l'agriculture, où 80 % d'entre elles, contre 60 % des hommes, travaillent. L'autre domaine d'activité majeur des femmes dans les deux pays est le commerce agricole, où elles font face à un accès limité au capital, à des menaces constantes en matière de sécurité, et à une exclusion générale des marchés financiers par rapport aux hommes.

---

<sup>1</sup> Issoufou Soumaïla Mouleye, Adama Diaw, Youssoufou Hamadou Daouda, Effets du changement climatique sur la pauvreté et les inégalités en Afrique subsaharienne, Dans Revue d'économie du développement 2019/3 (Vol. 27), pages 5 à 3

<sup>2</sup> République du Tchad, Connaissances, attitudes, et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad : pistes de réflexions pour éclairer le processus du Plan National d'Adaptation, <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2022/01/napgn-fr-2021-comportements-genre-changements-climatiques-Tchad.pdf>, 2021

<sup>3</sup> Groupe Banque Mondiale, Cameroun Rapport Mondial sur le Climat et le Développement, <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-rapport-national-sur-le-climat-et-le-developpement-2022>,

C'est dans ce contexte que le projet « Adaptation climatique basée sur l'approche transformative du genre » a été conçu. Cette analyse permettra d'aboutir à des réflexions approfondies et détaillées sur les évaluations initiales menées dans le cadre de ce projet.

## Objectifs de l'analyse

Il s'agit d'étudier en profondeur les vulnérabilités face aux changements climatiques, ainsi que les possibilités d'adaptation à ces changements pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles dans la zone ciblée. L'étude doit également se concentrer sur les obstacles empêchant les femmes et les filles d'accéder aux moyens de subsistance, d'exercer un contrôle sur les ressources et de participer aux décisions de gouvernance locale, qui influencent les réponses apportées au changement climatique au niveau communautaire. Enfin, l'analyse s'intéressera aux besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons, et proposera des solutions spécifiques pour améliorer leur qualité de vie, ainsi que celle d'autres groupes vulnérables au sein des communautés.

## Résultats attendus

Il est attendu du Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) :

- **Une présentation et une discussion des besoins pratiques et stratégiques des femmes et des filles en particulier, ainsi que des hommes et des garçons, et de la manière dont leurs besoins peuvent être satisfaits par ce projet, notamment en ce qui concerne le climat, les moyens de subsistance, la gouvernance et la protection contre la violence sexuelle et sexiste ;**

R1 : Les besoins pratiques les hommes et femmes se résument aux renforcements de leurs capacités de résiliences à travers les **moyens de subsistance** (moyens de production agricole, maraichers, pêche et d'élevage, octroi des cash, octroi de microcrédit, distribution des vivres, etc.). Parmi ces besoins, les femmes privilégient le cash, les microcrédits, la location des terres et les moyens de production maraichers ; **l'adaptation aux changements climatiques** (semences améliorées, outils pour les activités de reboisement contre la désertification et construction des barrages traditionnels contre inondations, fourniture des compostes, etc.) ; **la gouvernance locale** (information et communication sur l'importance de la scolarisation, l'alphabétisation, sensibilisation en s'appuyant sur les exemples de réussite des femmes leaders, etc.) et **la protection contre les VBG** (sensibilisation sur les méfaits des VBG, les risques encourus par les auteurs, les structures de prise en charge, les cash de protection, etc.). Pour les besoins stratégiques, il s'agit de développer les connaissances et compétences des hommes et femmes dans divers domaines tels que les nouvelles techniques agricoles, de maraichage, les formations sur les métiers porteurs, les formations sur les techniques de protection et préservation de l'environnement, le renforcement de capacité sur les notions de gouvernance associative, entrepreneuriales. De manière désagrégée, les jeunes garçons tendent vers le développement des métiers porteurs et les femmes/filles vers le renforcement des AGR, les techniques entrepreneuriales et le plaidoyer pour l'implication dans les instances de gouvernance locale.

- **Une analyse de l'impact différentiel potentiel de l'initiative sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles et de la manière dont les conséquences négatives peuvent être atténuées ;**

R2 : La primauté accordée à l'homme et au garçon sur la base des us et coutumes et valeurs religieuses, notamment la norme patriarcale et d'autres pratiques culturelles (dot par exemple) néfastes crée des inégalités entre hommes et femmes. Cela se traduit par une domination nette des hommes dans le secteur de production qui génère la richesse, le pouvoir et le prestige, tandis que les femmes, au nom des us et coutumes et des déterminismes religieux sont peu présentes dans le secteur de production mais très nombreuses dans le secteur de reproduction (travaux domestiques, ménage, éducation, etc.). Cependant, l'analyse révèlent

les effets du changement climatique ont accéléré la contribution des femmes au développement local en raison des limites ressenties par les hommes suite aux impacts du changement climatique. Plusieurs opinions dans cette étude reconnaissent la place importante qu'occupent les femmes dans le secteur production. Certaines activités telles que la vente des carburants, des sables, des briques etc., autrefois pratiquées par les hommes, sont aujourd'hui exercées par les femmes. De même, il est observé une implication de plus en plus importante de certains hommes et garçons dans les activités de reproduction. Toutes ces dynamiques sont le fruit des actions d'information, de communication, de formation, etc. fournies par les partenaires privés de l'État.

- **Une analyse de la manière dont la programmation de la FLM/CLWR pourrait remettre en question les normes de genre existantes ou combler les lacunes existantes en matière d'accès à la formation professionnelle et aux possibilités d'emploi pour les femmes. Cette analyse devrait comprendre l'identification des possibilités de changement ou des points d'entrée, y compris des méthodologies innovantes s'appuyant sur les meilleures pratiques ;**

R3 : Les communautés vivant à l'extrême du Cameroun et du Tchad sont très attachées aux valeurs sociales, culturelles et religieuses. Le processus de socialisation d'une fille est orienté dès son plus jeune âge vers les valeurs de soumission, de respect envers son époux, ses parents et un rôle de reproduction. Tandis que celui d'un jeune garçon est orienté vers l'autorité, le pouvoir et un rôle de production. Remettre en question ces us et coutumes par les programmes et projets des ONG reste une démarche ardue, nécessitant une méthodologie appropriée et adaptée. C'est pourquoi, nous proposons une démarche holistique de transformation de genre. Pour ce faire, il est nécessaire de développer une approche communautaire de base et participative avec une forte implication des hommes dans les actions de renforcement, de sensibilisation et d'information sur le sujet de genre. Cette approche doit mettre un accent particulier sur les leaders traditionnels et religieux, considérés à juste titre comme des garants de la perpétuation des normes culturelles. Ces acteurs semblent de plus en plus ouverts aux débats sur les sujets essentiels tels que le droit à la scolarisation, à l'instruction, la lutte contre les violences faites aux femmes, la responsabilisation des femmes, la participation des femmes aux questions des changements climatiques, etc. Cette démarche pourrait déboucher à long terme sur une amélioration considérable des rapports hommes/femmes et, par conséquent, réduire les inégalités de chance et d'opportunités pour tous.

- **Une description de la manière dont les femmes et les filles ont été et seront consultées au sujet de l'intervention proposée et de la manière dont elles ont contribué à la définition de la "solution » ;**

L'analyse révèle que les femmes et les filles souhaitent des actions spécifiques à leur égard. La consultation genrée, c'est-à-dire l'organisation des rencontres exclusivement avec les femmes et les filles, permettra de mieux identifier leurs besoins spécifiques. En effet, pour beaucoup de femmes, les consultations inclusives ne permettent pas souvent aux ONG de déceler des besoins spécifiques afin de proposer des actions particulières. La planification des actions du projet doit intégrer ces besoins spécifiques avec une implication accrue des femmes pendant la mise en œuvre du projet. Beaucoup des femmes estiment qu'elles peuvent contribuer au projet

- **Une identification de la manière dont le programme peut encourager et permettre aux femmes de participer au projet proposé, et comment elles peuvent être habilitées à influencer les politiques et les pratiques régissant le secteur.**

Une approche faire-faire est celle qui peut encourager une participation accentuée des femmes au projet. Elle consiste à identifier certaines organisations locales des femmes, formelles ou semi-structurées et leur confier certaines activités telles que la sensibilisation (dans les langues locales) et le renforcement de capacités sur certaines thématiques (VBG,



gouvernance associative, entrepreneuriat, protection de l'environnement, fertilisation des sols, etc.).

## Méthodologie de recherche

L'approche méthodologique repose sur une démarche participative et une analyse qualitative. La démarche participative a inclus une concertation étendue des acteurs engagés (FLM et CLWR) ainsi que des acteurs concernés, notamment les bénéficiaires (jeunes, femmes, hommes, responsables des organisations, autorités administratives, traditionnelles, religieuses, etc.) du projet. Quant à l'approche qualitative, elle a permis d'approfondir la compréhension des phénomènes climatiques, les questions du genre et de vulnérabilité à travers les normes et valeurs des communautés étudiées. Elles incluent :

- **Une revue documentaire** ciblant les documents politiques, institutionnelles et stratégiques (Plan national de genre, Plan national d'adaptation au climat, etc.), les articles scientifiques et les rapports d'études sur les changements climatiques, le genre, les violences faites aux femmes, etc. La consultation de ces documents a permis de recadrer les objectifs de la mission en incluant les aspects de sécurité et violences basées sur le genre comme élément d'analyse dans le cadre de ce rapport. Enfin, l'analyse documentaire a enrichi la conception des outils de collecte de données.
- **Les entretiens semi-structurés** réalisés auprès des acteurs et actrices variés, notamment les jeunes filles et garçons de 18 à 34 ans, les femmes de 34 ans et plus, les réfugiés, déplacés, retournés (hommes et femmes), les minorités caste (hommes et femmes), les responsables des organisations communautaires de base et humanitaires, les associations et ONG locales, les leaders traditionnels et religieux, les autorités administratives locales et les responsables environnementaux. Le choix de ces acteurs est guidé par la pertinence de leurs profils ainsi que de leurs positionnements dans les communautés. Ces entretiens ont été d'une grande utilité pour comprendre certaines questions, notamment les changements climatiques, les vulnérabilités relatives au genre, la participation aux instances de prise de décision, ainsi que les besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes. **(Liste en annexe du document).**
- **Les discussions collectives** ou *focus groups* engagés avec certains groupes d'acteurs et actrices en raison de leur influence, de leur positionnement ou de leur statut social, comme les associations ou groupements locaux des femmes/filles et hommes/garçons, les femmes agricultrices/maraîchères, ainsi que les femmes vulnérables (veuves, célibataires, mères célibataires, etc.). **(Liste des associations et groupe en annexe du document)**

## Traitement et analyse des données

Les données collectées et enregistrées sont systématiquement transcrites par les équipes du CRASH. Il s'agit d'une transcription fidèle, c'est-à-dire mot à mot, et structurée autour des sous-questions (rôle et répartition des tâches, accès et contrôle aux ressources, participation aux instances de prises de décision, etc.), importante de l'analyse. Pendant le traitement, les grandes tendances d'opinion sur les aspects étudiés sont mises en exergue et permettent une analyse approfondie.

L'analyse de données s'est appuyée sur le cadre théorique sexospécifique. Ce cadre a permis d'identifier, de comprendre et d'expliquer les différents rôles, besoins et possibilités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent. Il a aussi permis de déceler les inégalités en termes de pouvoir, de ressources et de possibilités qui existent dans les communautés étudiées. De plus, il a permis d'examiner les causes de ces disparités, de déterminer si elles constituent un obstacle potentiel à l'atteinte de résultats significatifs, et de rechercher des solutions pour y remédier.

## Difficultés et limites de l'étude

De manière fondamentale, la première difficulté est d'ordre pratique. L'enquête s'étant déroulée pendant la saison de pluie (au mois de juillet), certaines voies de communication étaient impraticables à l'exemple des routes de Darda (localité de Mandelia) et Kabé dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la ville de N'Djamena et la commune de Makary au Cameroun. En plus cela, il ressort de tous les rapports de terrain l'indisponibilité de certains participants comme une difficulté majeure. Celle-ci est liée au fait que la plupart des acteurs et actrices étaient occupés par les travaux champêtres, entre autres. Enfin, il y a une faible présence des organisations de base ou humanitaire dans les localités de Kabé, Darda, Gally (une localité à Bol). En conséquence, les entretiens prévus avec cette catégorie d'acteurs ont été difficiles, voire impossibles.

La deuxième difficulté est technique. Elle est relative aux guides d'entretien et focus groups qui sont assez denses et longs. Par exemple, les entretiens individuels et collectifs faisaient plus de 2 heures. Cela a parfois créé de la lassitude chez les acteurs et actrices, rendant certains entretiens moins intéressants et superficiels. Toutefois, cette difficulté a été contournée par les relances et l'animation installée par nos équipes. En outre, la communication était parfois difficile avec certains enquêtés qui ne s'expriment que dans leur langue maternelle. Pour surmonter ce défi, des facilitateurs locaux ont été mobilisés pour jouer le rôle d'interprète afin de faciliter les discussions. Globalement, il a été remarqué que le projet reste relativement méconnu auprès des personnes avec lesquelles les entretiens ont eu lieu. Cette méconnaissance fait que la contribution des enquêtés aux questions de conception du projet reste assez générale.

Une telle analyse ne peut se faire sans quelques limites de fond. Il faut rappeler que cette analyse a une portée communautaire car elle s'adresse aux communautés qui vivent dans les zones rurales et périurbaines ayant un mode de vie à la fois rural et urbain. Certains aspects de l'analyse, comme les questions d'accès et de contrôle des ressources, de participation aux instances de prise de décision, les violences basées sur le genre, et la sécurité, se sont révélées assez sensibles pour les communautés (dans toutes les localités). Il a été observé un comportement de refus volontaire de certains enquêtés à se prononcer de manière objective sur ces sujets, ce qui peut évidemment biaiser les résultats de cette analyse.

## Organisation du rapport

Après avoir présenté l'introduction (contexte, objectif, résultats, méthodologie, difficultés et limites), le rapport est structuré comme suit : un bref aperçu des contextes étudiés en matière de changement climatique et genre, une définition des rôles et de la répartition du travail entre les hommes et les femmes, l'accès et le contrôle des ressources, la participation au chapitre sur les questions de changement climatique, les besoins et intérêts des femmes et des hommes en matière de moyens de subsistance, la sécurité et les violences basées sur le genre, la participation des communautés à la conception du projet, l'analyse comparative des résultats entre le Tchad et le Cameroun, ainsi que les conclusions et recommandations.

## I. Bref aperçu des contextes étudiés en matière de changements climatiques et de genre

Cette sous-partie repose sur les sources documentaires consultées, y compris les cadres institutionnels et politiques relatifs aux questions du changement climatique et de genre au Tchad et au Cameroun. Il s'agira également de mettre en exergue le contexte environnemental de chaque localité pour identifier les atouts et les potentiels en termes de moyens de subsistance pour les communautés.

### 1.1. Analyse du contexte politique et institutionnel lié au genre et aux changements climatiques

#### Au Tchad

Le Tchad s'est doté de plusieurs instruments politiques et institutionnels pour lutter contre les inégalités de sexe ainsi que contre les changements climatiques. Cela a permis de prioriser les actions du gouvernement dans ces deux domaines. De l'élaboration du Plan National de Développement (PND) de 2017<sup>4</sup> aux réalisations des politiques sectorielles, notamment la politique nationale de genre<sup>5</sup>, la politique nationale d'adaptation aux changements climatiques<sup>6</sup>, entre autres.

Le Tchad a ratifié plusieurs textes internationaux en lien avec l'adaptation aux changements climatiques et les inégalités de genre. Ces politiques et stratégies visent à renforcer, d'une part, un État de droit et plus spécifiquement la protection des personnes vulnérables en général et les droits des femmes en particulier. D'autre part, elles ont pour but de réduire la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques, en renforçant la capacité d'adaptation et la résilience, et d'intégrer de manière cohérente l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, les programmes et les initiatives pertinentes, nouvelles ou en cours, en particulier les processus et les stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon les besoins.<sup>7</sup>



Adama Bouba, 25 ans, mère de 6 enfants et participante au projet GAC, dans son champ de riz à Darda. Photo : LWF/ M.Renaux

<sup>4</sup> <https://chad.un.org/fr/35283-plan-national-de-developpement-du-tchad-2017-2021>,

<sup>5</sup> <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Tchad-Politique-Nationale-Genre-2011.pdf>,

<sup>6</sup> [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP\\_FR\\_web.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP_FR_web.pdf),

<sup>7</sup> République du Tchad, Plan d'adaptation aux changements climatiques, 2021, [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP\\_FR\\_web.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP_FR_web.pdf),

## Encadré : Documents politiques et stratégiques du Tchad

| Documents politiques stratégiques Genre   | Documents politiques stratégiques aux changements climatiques  |
|---|--|
| <b>National</b>   |  |
| Constitution de la République du Tchad (2024)   | Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (2021)  |
| Ordonnance 029/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfant   | Stratégies de Lutte contre les Changements Climatiques au Tchad (2017)   |
| Politique Nationale Genre (2011)  | Le Plan National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR, 2016-2022)  |
| Adoption de la Loi n°06/PR/2002 contre les mutilations génitales féminines, le mariage précoce et la violence domestique            | Stratégie nationale et plan d'actions pour la mise en œuvre de l'initiative Grande Muraille Verte au Tchad (2012-2017) |
| Stratégie de lutte contre les Violences Basées sur le Genre   | Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN-LCD) (2000)  |
| Le Programme d'actions de Beijing (1995)  | Politique Nationale de l'Environnement (1998)  |
| Décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la chambre nationale de l'entreprenariat féminin au Tchad (CNEF) | Les priorités résiliences pays (sécurité alimentaire) (2015-2035)  |
|   | Stratégie nationale et plan d'action sur la diversité biologique (2 <sup>e</sup> édition, 2016)                        |
| <b>International</b>  |  |
| La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, 1979)                           | Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique (CCNUCC) depuis 1993                                 |
| Le Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme africaine (2003)             | Objectifs Millénaires du Développement (ODD)   |
| La Déclaration solennelle des chefs d'États de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004)     |  |

En matière d'avancées, les efforts déployés par le gouvernement tchadien ont été sanctionnés par la constitutionnalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et la volonté de promouvoir la parité à travers l'ordonnance 012/PR/18 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives, ceci pour renforcer le statut et la position des femmes.<sup>8</sup> On note une prise de conscience progressive des parents qui sont de plus en plus favorables à l'éducation de leurs filles. En effet, l'étude de FAWE montre que les parents (pères et mères) sont les acteurs qui inscrivent et prennent en charge l'éducation des filles.<sup>9</sup> Malgré ces instruments politiques adoptés par l'État tchadien, plusieurs études indiquent qu'ils existent encore des défis à relever. C'est le cas du rapport DAI de 2021<sup>10</sup> qui précise que :

- Les femmes représentent 52% de la population tchadienne mais elles sont faiblement présentes dans les instances décisionnelles ;

<sup>8</sup> République Tchad, Plan quinquennal de mise en œuvre de la politique nationale genre, 2019-2023, [https://www.unicef.org/chad/fr/media/1041/file/PLAN\\_D\\_ACTIONS\\_QUINQUENNAL\\_DE\\_MISE\\_EN\\_OEUVRE\\_D\\_E\\_LA\\_POLITIQUE\\_NATIONALE\\_GENRE.pdf](https://www.unicef.org/chad/fr/media/1041/file/PLAN_D_ACTIONS_QUINQUENNAL_DE_MISE_EN_OEUVRE_D_E_LA_POLITIQUE_NATIONALE_GENRE.pdf),

<sup>9</sup> FAWE, Améliorer les connaissances sur les normes de genre et mieux comprendre les résistances au changement en vue de promouvoir l'égalité de sexe dans l'éducation, Rapport d'étude 2024, [https://artefifan.org/sites/default/files/2024-01/rapport\\_final\\_gn\\_tchad.pdf](https://artefifan.org/sites/default/files/2024-01/rapport_final_gn_tchad.pdf)

<sup>10</sup> DAI, Analyse genre, rapport d'analyse, 2018, [https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coop%C3%A9ration%20Tchad-UE\\_Version%20Finale\\_0.pdf](https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coop%C3%A9ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf),

- La coutume, la religion et l’analphabétisme sont les trois facteurs à la base de la discrimination des femmes ;
- Les inégalités de genre sont ancrées en profondeur dans la société et sont présentes dans tous les domaines, représentant un défi majeur pour le respect des droits des filles et des femmes et plus globalement le développement du pays ;
- L’index de l’inégalité de Genre du PNUD pour 2024, classe le pays au 4<sup>e</sup> rang sur 166 pays au monde où les inégalités du genre sont très graves.<sup>11</sup>

Enfin, il importe de noter que le projet de loi portant Code des Personnes et de la Famille, initié depuis plus d’une décennie, n’a pas encore été adopté à cause des divergences entre les communautés chrétiennes et musulmanes concernant l’âge du mariage pour les filles, le divorce, l’interdiction de frapper son épouse, ou encore le droit de succession des enfants nés hors mariage étant égaux à ceux des enfants légitimes. En raison de l’absence d’un code commun, les Tchadiens chrétiens utilisent le Code civil français de 1958.

En matière des politiques d’adaptation aux changements climatiques, on note globalement que des documents stratégiques et politiques élaborés ont largement contribué à une meilleure compréhension des impacts actuels et futurs des changements climatiques et des opportunités à saisir.<sup>12</sup> En 1998, le gouvernement a aussi mis en place le Fonds Spécial en faveur de l’Environnement (FSE)<sup>13</sup>, devenu opérationnel en 2021<sup>14</sup>. Ce fond est conçu comme un outil financier gouvernemental pour contrecarrer la dégradation de l’environnement et l’avancée alarmante du désert. Il est cependant difficile aujourd’hui d’affirmer que ce fonds a vraiment contribué aux objectifs qui lui ont été assignés.

Néanmoins, on note aussi les limites institutionnelles qui se résument à trois éléments majeurs :

- Des capacités institutionnelles et techniques peu adaptées aux enjeux du changement climatique. En effet, la politique nationale en matière de climat est confiée au Ministère de l’environnement, de l’eau et de la pêche à travers la Direction de l’Éducation Environnementale et de Lutte contre les Changements Climatiques (DELCC). Cependant, les capacités fonctionnelles et opérationnelles de DELCC sont très faibles<sup>15</sup>.
- Malgré la ratification par le Tchad de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique (CCNUCC) depuis 1993 et de la prise de Loi 14/PR/98 instituant le Fonds Spécial en faveur de l’Environnement, le pays n’a pas bénéficié suffisamment des financements extérieurs pour concrétiser ses projets ;<sup>16</sup>
- Malgré des inondations de plus en plus récurrentes, la capacité nationale de réponses reste très limitée ;
- Le Tchad occupe la 184<sup>e</sup> place mondiale des pays les plus vulnérables aux changements climatiques<sup>17</sup>.

<sup>11</sup> [Classement des États du monde par indice d’inégalité de genre \(Gender Inequality Index\)](#)

<sup>12</sup> République du Tchad, Stratégies Nationales de Lutte contre les Changements Climatiques au Tchad, 2017, <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cha186306.pdf>

<sup>13</sup> Loi n° 014/PR/98 du 17 Août 1998.

<sup>14</sup> Décret n° 168/PR/PM/MERH/2012, fixant ses modalités d’organisation et de fonctionnement

<sup>15</sup> IRAM, Adaptation aux Changements Climatiques et Renforcements de la Résilience au Tchad : diagnostic et perspective, [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/braced\\_etude\\_resilience\\_et\\_adaptation\\_tchad\\_rapport\\_complet.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/braced_etude_resilience_et_adaptation_tchad_rapport_complet.pdf),

<sup>16</sup> idem

<sup>17</sup> PNUD, Climat promise, 2021, <https://climatepromise.undp.org/fr/what-we-do/where-we-work/tchad>,

## Au Cameroun

Comme le Tchad, le Cameroun aussi a ratifié la majorité des conventions et résolutions internationales de promotion des droits des femmes et le renforcement de l'action engagée en faveur l'adaptation, notamment la coopération et l'accompagnement des pays en développement. Le pays a approuvé la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), signée le 06 juin 1983, la plateforme d'actions de Beijing, le Protocole de Maputo, le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Déclaration d'Addis-Abeba sur l'Égalité entre les Hommes et les Femmes en Afrique. Au niveau national, un ministère autonome en charge des questions de genre est créé pour traduire dans les faits toutes ces politiques. Ce ministère est chargé de mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du gouvernement en matière de lutte contre les inégalités de genre.

En matière de changements climatiques, le Cameroun a ratifié en 1994 la Convention des Nations Unies pour les Changement Climatiques (CNUCC) et depuis 2012, le pays a investi dans l'élaboration de son Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques et bien d'autres documents et politiques nationales.

### Encadré : Documents stratégiques et politiques du Cameroun

| Documents politiques et stratégiques Genre  | Documents politiques et stratégiques aux changements climatiques             |
|---|--|
| <b>National</b>   |  |
| Politique Nationale de Genre  |  |
| Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme PANPPDH (2015– 2019)   | Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) en 1993          |
| Constitution du Cameroun révisée en 1996 qui permet d'intégrer dans l'ordonnancement juridique tous les Traités internationaux dument ratifiés  | Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2015 et révisée en 2021  |
|   | Stratégie Nationale REDD+ en 2018  |
|   | Vision 2035 et la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30)    |
| <b>International</b>  |  |
| Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de discriminations à l'égard des Femmes et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes, ratifiés sans réserve respectivement en 1994 et en 2009 | Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) |
| Convention sur les droits des personnes handicapées- 2006 et le Plan d'Action Continental de la Décennie Africaine des personnes handicapées, 1999-2009   |  |

Selon les conclusions du Profil Genre Cameroun<sup>18</sup>, des avancées significatives ont été réalisées en matière de cadre institutionnel, stratégique, et juridique pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Ces efforts ont permis de créer un environnement politique, économique et social de plus en plus propice à ces objectifs.

<sup>18</sup> République du Cameroun, Profil genre du Cameroun, document stratégique, 2020, <https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/Profil-Genre-Final-Final-BON.pdf>,

Bien que le cadre normatif qui concourt à la promotion et à la protection des droits de la femme contienne de nombreux instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux pertinents, il ne garantit pas pour autant l'exercice et la jouissance par la femme de l'ensemble des droits qui lui sont ainsi reconnus :

- Les projets de loi relatifs aux violences faites aux femmes et au *Code des Personnes et de la Famille*, initiés depuis plusieurs années, n'ont toujours pas été adoptés.
- Les lois nationales ne sont pas toujours alignées avec les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits des femmes.
- La coexistence du droit écrit et des coutumes crée des contradictions qui limitent l'application effective des droits des femmes.
- Avec une valeur d'indice d'inégalité entre les sexes de 0,560, le Cameroun se classe 141<sup>e</sup> sur 162 pays selon l'indice de 2019, illustrant les défis persistants en matière d'égalité des genres.

Dans le domaine du changement climatique, les rapports d'expert mentionnent qu'au cours des 20 dernières années, le Cameroun a réduit ses émissions de carbone grâce à des efforts de reforestation et à une transition vers des énergies renouvelables. Les émissions ont diminué de 9,32 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant en 1998 à 4,89 tonnes en 2018. Néanmoins, des investissements sont nécessaires pour accélérer l'adaptation et la résilience dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des routes, des écoles, et du système de santé.<sup>19</sup>

## 1.2. Zones du projet au Tchad

Il est important de présenter les caractéristiques géographiques et environnementales des zones du projet afin de mieux comprendre comment se manifestent les changements climatiques et les possibilités d'adaptation par les communautés.

### 1.2.1. Province de N'Djamena

A N'Djamena, la commune du 9<sup>e</sup> arrondissement, notamment les quartiers de Kabé et Digangali ont fait l'objet des enquêtes. En effet, le climat de N'Djamena est de type sahélo-soudanien, caractérisé par des vents violents et poussiéreux, des averses brutales et ponctuelles, et une chaleur caniculaire durant les mois de mars, avril et mai.<sup>20</sup> Les observations au cours des décennies indiquent que la ville de N'Djamena subit des précipitations très disparates d'année en année. La mauvaise répartition des pluies est accentuée par leur concentration, chaque année sur les mois de juillet, août et septembre. Durant ces trois mois, les précipitations sont très fréquentes et abondantes ; 50 à 300 mm de pluies sont enregistrées. Pendant cette période brève de l'année, N'Djamena est régulièrement le théâtre des inondations. Le 9<sup>e</sup> arrondissement de N'Djamena reste l'une des communes les plus affectées par les inondations.

La ville de N'Djamena, comme l'ensemble du territoire tchadien, souffre de sa continentalité. Celle-ci influence largement les températures dont les seuls éléments atténuants sont la pluviosité et le froid hivernal. Cependant, il faut signifier que la température moyenne annuelle ne descend guère en dessous de 15°C. Les moyennes minimales et maximales sont respectivement entre 19°C et 39°C.

Au plan sociologique, la ville met en présence plusieurs ethnies, communautés et nationalités offrant ainsi un bon cadre d'observation pour l'analyse genre. La commune du 9<sup>e</sup> arrondissement concerné par le projet abrite majoritairement les communautés venant du sud

---

<sup>19</sup> Banque Mondiale, Climat et développement, Rapport national, 2022, <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-rapport-national-sur-le-climat-et-le-developpement-2022>,

<sup>20</sup> Djebaroum Madjitoingar, Transports routiers et environnement à N'Djamena au Tchad, mémoire de master en histoire, Université de Yaoundé 1, 2023, [https://dicames.online/jspui/bitstream/20.500.12177/11682/1/FASLH\\_MEM\\_BC\\_23\\_0167.Pdf](https://dicames.online/jspui/bitstream/20.500.12177/11682/1/FASLH_MEM_BC_23_0167.Pdf)

du Tchad, notamment les Massa, Moundang, Sara, etc. mais aussi des communautés musulmanes (Arabes, Gorane, Ouaddaiens, etc.)

N'Djamena symbolise le cœur de l'administration tchadienne ainsi que de la présence de l'essentiel de son économie offrant plusieurs opportunités économiques aux habitants. Dans les zones périphériques, quelques activités agricoles de moins intensité sont aussi pratiquées. Il s'agit dans la plupart des cas des activités de maraichages et d'agriculture pluviale à petite échelle. Sa proximité avec les fleuves Chari et Logone offre également la possibilité des activités halieutiques.

Dans la commune du 9<sup>e</sup> arrondissement concernée par le projet, les principaux moyens de subsistance des communautés sont l'agriculture périurbaine, le maraichage, la fabrication des briques, les commerces divers, le secteur des transports (y compris des mototaxis) et les services publics (écoles, centres de santé, cabinet de consultation, etc.).

Les changements climatiques dans cette commune sont identiques aux autres communes. Les enquêtés mettent en exergue les fortes chaleurs (46°C à l'ombre cette année entre mars, avril et mai), les inondations des champs et habitations (à partir du mois de juillet) et les irrégularités pluviométriques. Ces phénomènes ont affecté les activités agricoles, maraichères et commerciales des riverains.

### *1.2.2. Province du Chari-Baguirmi*

Dans la province du Chari-Baguirmi, la collecte de données s'est déroulée dans le département du Chari, ayant comme chef-lieu Mandelia, plus précisément dans les localités de Tchentchou et Darda. Tout comme N'Djamena, Chari-Baguirmi se trouve dans une zone sahélo-soudanienne. Elle connaît deux saisons, dont une longue saison sèche (7-8 mois, de novembre à mai) et une courte saison pluvieuse (3-5 mois, de mai à octobre).<sup>21</sup> Les précipitations oscillent entre 400 et 700 mm/an sous forme d'averses plus ou moins violentes. Ces dernières années, elles se concentrent sur trois mois (juillet-septembre). La période chaude est caractérisée par les vents violents, les fortes chaleurs et des poussières.

C'est une zone qui combine l'élevage et l'agropastoralisme. Plus spécifiquement, dans le département du Chari, les principales activités économiques restent l'agriculture, l'élevage, les petits commerces et la pêche.

Les groupes ethnolinguistiques principaux sont les Arabes (plus de 33%), les Kotoko, les Peuls, les Baguirmiens, les massas, les Marba, les Kanouri et les Ngambaye.<sup>22</sup> Surtout dans les localités de Tchentchou et Darda, ce sont davantage des Marba, massa, arabes.

Les phénomènes liés au changement climatique sont assez nombreux dans cette province. Il ressort de nos données empiriques que l'irrégularité et la baisse en quantité et en durée (deux mois) des pluies est un premier facteur qui influence négativement les activités agricoles et élevage. Elle a pour conséquence directe le faible rendement des produits agricoles, qui, par ricochet expose les communautés à l'insécurité alimentaire. Sa proximité avec le fleuve Chari, représente à la fois un atout et un inconvénient : Un atout parce que cette proximité facilite les activités de pêche et de maraichage, mais un inconvénient du fait que lorsque le fleuve déborde en période de fortes pluies, certaines localités sont exposées à des inondations qui détruisent champs et habitations. Enfin, les phénomènes tels que la coupe abusive des bois, les fortes chaleurs (cette année 46°C de température) et l'appauvrissements des sols sont autant des éléments constatés par les acteurs comme étant des manifestations du changement climatique.

---

<sup>21</sup> FAO, Étude sur la foresterie urbaine et périurbaine de N'Djamena : rôle et place de l'arbre en milieu urbain et périurbain, 2012, <https://www.fao.org/4/i2850fwp6/i2850fwp6.pdf>,

<sup>22</sup> SFCG et APRODAID, Prévention et gestions des conflits violents autour de ressources naturelles partagées dans les régions de Chari-Baguirmi, Moyen chari et Mandoul, Rapport, 2014, [http://www.pasteforme-pastorale-tchad.org/classified/TCH\\_EV\\_May14\\_Rapport\\_etude\\_de\\_base\\_UE\\_FED\\_SFCG\\_Ressources\\_naturelles.pdf](http://www.pasteforme-pastorale-tchad.org/classified/TCH_EV_May14_Rapport_etude_de_base_UE_FED_SFCG_Ressources_naturelles.pdf)



### 1.2.3. Province du Lac

De prime abord, notons que les enquêtes ont eu lieu dans le département de Bol et Bagasola, plus précisément dans les localités de Bol, Brim, Bagasola et Gally. Pour rappel, la province du Lac a un climat de type sahélien. La pluviométrie annuelle varie de 200 à 400 mm tandis que la température moyenne annuelle varie de 35°C à 40°C. L'humidité relative est faible durant une longue période de l'année. Malgré le type de climat sahélien avec une très courte saison de pluie et une longue saison sèche dans cette zone, les populations riveraines ont su dompter les aléas de la nature pour leur survie<sup>23</sup>. Cet écosystème comporte une grande variété de zones humides : eaux libres, îlots-bancs, polders et mares temporaires ou permanentes, riches en natron et alluvions. Aux abords du lac, les sables du désert et l'eau se rencontrent en un réseau complexe de méandres, parfois cultivés. De nombreuses plaines inondables entourent le lac.<sup>24</sup>

D'après nos enquêtes de terrain, cet écosystème offre plusieurs possibilités de subsistance dont les principales sont l'agriculture, la pêche, l'élevage. A côté de ces activités, les communautés pratiquent également les activités commerciales allant de petits commerces à des activités commerciales de plus grande envergure. Il existe aussi quelques services déconcentrés de l'État qui servent de débouchés économiques aux communautés.

Le Lac Tchad a pour particularité d'être couvert de plusieurs centaines d'îles dont de nombreuses sont habitées par plusieurs communautés (Boudouma, Kanembou, Kotoko, Mouloui, Barma, Boulala, Babalia, Haoussa, ...) qui vivent de ses ressources et perpétuent des modes de vie assurant leur résilience. Cette cohabitation entre l'homme et la nature qui perdure depuis des siècles donne une véritable dimension de paysage culturel à cet immense lac.<sup>25</sup>

Il n'en demeure pas moins que la province du Lac est l'une des provinces du Tchad les plus exposées aux modifications climatiques et environnementales. D'après nos résultats, corroborés par plusieurs écrits scientifiques, le Lac Tchad se rétrécit de manière spectaculaire depuis les années 1970, tant en superficie qu'en profondeur. Ce tarissement des eaux est observé et vécu par l'ensemble des personnes interrogées. Elle est selon beaucoup des acteurs l'une des causes de l'ensablement du Lac. Depuis une décennie, cependant, ce rétrécissement est partiellement atténué par des cycles d'inondations récurrents. En d'autres termes, elle contribue à l'avancée du désert qui est néfaste pour les activités économiques. Nos données mettent également en lumière d'autres facteurs liés au changement climatique, tels que la coupe abusive des arbres, qui entraîne la déforestation et la perte de biodiversité, ainsi que les fortes chaleurs exacerbées par l'ensablement et la déforestation. Par conséquent, cela réduit considérablement les surfaces cultivables et les espaces de pâturages pour le bétail.

*« Par rapport au changement climatique, je pense que ce phénomène a déjà impacté le département et le lac d'une manière générale. Nous voyons que, de jour en jour, il y a de l'ensablement qui finit par fermer même les endroits où il y a de l'eau, engendrant le tarissement de certains bras du lac. Il y a aussi une forte chaleur. Les animaux meurent par manque d'eau et de pâturages. En observant les rendements agricoles, on constate une baisse de la production. La pluie tombe rarement. Il y a une prolifération des maladies chez les humains (paludisme, diarrhée, etc.) mais aussi chez les animaux (dans certaines localités, les animaux sont morts à cause du phénomène du changement climatique). En dehors des impacts du changement climatique, qui entraînent la dégradation de l'environnement, il y a la coupe abusive des arbres par la population et le manque de reboisement. En plus des impacts de la population hôte, la prolifération des réfugiés et des personnes déplacées a aussi un effet*

<sup>23</sup> UNESCO, Paysage culturel du Lac Tchad, revue UNESCO, <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6361/>,

<sup>24</sup> Idem

<sup>25</sup> idem

*négalif sur l'environnement (coupe des arbres, destruction de la faune) tout autour de nous. Pendant certaines saisons, il y a également des feux de brousse provoqués par les chasseurs ou les fumeurs, qui détruisent aussi l'environnement. Cela nécessite des sensibilisations pour éviter que ces situations ne se reproduisent. » (Entretien réalisé avec un homme, responsable éducatif, Bagasola, 2024).*

### 1.3. Zones du projet au Cameroun

#### 1.3.1. Le Logone-et-Chari

Le Logone-et-Chari est l'un des départements situés dans l'Extrême-Nord du Cameroun. L'enquête de terrain s'est déroulée dans les communes de Kousseri, Goulfey, Blangoua et Makary. Le climat du Logone-et-Chari est de type soudano-sahélien, caractérisé par huit mois de sécheresse et quatre mois de pluie.<sup>26</sup> Les températures sont relativement basses de décembre à février et très élevées en mars et avril. La région est composée de savane arborée, savane herbeuse, galerie forestière, steppes et brousse à épineux. En saison sèche, cette végétation est incapable d'assurer ses fonctions de protection du sol, de pâturage et de réserve biologique.

Les communautés vivant dans la région sont les Kotoko, les Arabes Choa et les Mousgoum. Ces populations pratiquent l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce. La région dispose de très peu d'industries. Bien que l'agriculture occupe près de 90 % de la population, les activités pastorales y sont également pratiquées. Ainsi, l'élevage est l'une des activités majeures de la région et figure parmi les activités traditionnelles les plus rémunératrices. En ce qui concerne l'agriculture, il s'agit principalement de cultures pluviales et maraîchères. Grâce à la proximité des fleuves Chari et Logone, les communautés pratiquent également la pêche. Suivant une tradition ancienne, le commerce dans l'Extrême-Nord est assez dynamique, en raison de la multiplicité des marchés saisonniers, qui sont des lieux par excellence d'échanges et de flux de biens et de services. Cependant, il n'est pas facile de cerner d'emblée tous les circuits commerciaux de la région, en raison de leur complexité et de leur quasi-informalité. On observe néanmoins une forme de commerce intérieur caractérisé par la vente des produits de l'élevage et la distribution de produits manufacturés et de fabrication locale.

D'après les opinions recueillies auprès des personnes enquêtées, les changements climatiques représentent une réalité à laquelle les communautés sont exposées. Les données révèlent que les phénomènes d'inondations, d'irrégularité des pluies, de vagues de chaleur et de dégradation des sols sont vécus chaque année par les populations. Ces événements influencent le niveau de production agricole et d'autres moyens de subsistance, comme l'a confirmé l'un des enquêtés :

*« l'impact des changements climatiques est palpable et visible. D'abord, il y a la rareté des pluies et la mauvaise répartition des pluies, ce qui fait que les récoltes n'arrivent pas à maturité. Les changements climatiques ont également impacté la rareté des ressources naturelles, ce qui fait que les populations ont du mal à accéder à ces ressources naturelles. Quand je parle de ressources, je parle du bois-énergie pour la cuisine et du bois d'œuvre pour la construction, tout ce que la nature peut nous donner. Compte tenu du changement climatique, cela a changé. Les inondations catastrophiques. Je vais parler même des inondations de 1983 et de celles de l'année passée (2022-2023), qui ont été catastrophiques en causant beaucoup de dommages, y compris la*

---

<sup>26</sup> ONACC, Pluviométrie et température dans la région extrême nord du nord, Rapport d'étude, 2018, [https://files.aho.afro.who.int/afahobckpcontainer/production/files/EN\\_Climate\\_profile\\_2018.pdf](https://files.aho.afro.who.int/afahobckpcontainer/production/files/EN_Climate_profile_2018.pdf),

*destruction des habitations. » (Entretien réalisé avec un responsable (homme) de l'environnement, Kousseri, 2024).*

Ces phénomènes climatiques s'expliquent par les activités humaines, notamment la déforestation et la pression exercée sur les ressources naturelles. Cela entraîne d'autres conséquences telles que la sécheresse et l'avancée du désert. Au cours de cette enquête, un phénomène récurrent et perturbant qui a été souligné est celui des inondations. Située dans un bassin versant du fleuve Chari, cette région a connu plusieurs cycles d'inondations catastrophiques. Selon les experts, ce phénomène est attribué à plusieurs facteurs, tant physiques qu'humains : un relief plat, une pluviométrie concentrée sur trois mois, des sols argileux peu perméables, une mauvaise qualité des infrastructures bâties, ainsi que la précarité générale des modes de vie.<sup>27</sup>



Une femme à Logone Birni (Cameroun), l'une des 35 localités bénéficiaires, lors d'une visite dans une communauté touchée par un récent conflit intercommunautaire. Photo : LWF/ M.Renaux

---

<sup>27</sup> Frédéric Saha, Dynamique des extrêmes hydrauliques du système Chari et Logone et risques naturels dans la région de l'extrême nord du Cameroun, Université Yaoundé 1, 2021, <https://piahs.copernicus.org/articles/384/241/2021/piahs-384-241-2021.pdf>.

## II. Définition des rôles et la répartition du travail entre hommes et femmes au Tchad et Cameroun

Au Tchad, l'attribution des rôles et la répartition des tâches entre hommes et femmes restent fortement influencées par des us et coutumes profondément ancrés dans les cultures des communautés étudiées. Les données empiriques recueillies dans les différentes localités confirment largement cette réalité.

De manière générale, l'influence de la culture patriarcale – où l'autorité parentale, familiale et communautaire est confiée aux hommes pour préserver la descendance de la lignée, de la tribu ou de l'ethnie – a favorisé les hommes au détriment des femmes dans la répartition des tâches. Cette dynamique est illustrée de manière explicite par les témoignages recueillis, comme celui de cet enquêté, qui l'exprime clairement :

*« Oui, il faut parler ici des coutumes, peut-être. Coutumes ou religion, oui, mais pas du changement climatique, parce que selon certaines traditions, on dit toujours que c'est l'homme qui est devant et que toute la responsabilité du foyer appartient à l'homme. Chez moi, que ce soit dans mon ethnie ou ma religion, c'est une idée que nous, les hommes, avons construite dans nos têtes depuis tout petits. Mais normalement, ce n'est pas logique. Donc, nous devrions aussi casser cette idée dans nos têtes en sensibilisant nos frères dans ce sens. » (Entretien réalisé avec technicien (homme) supérieur de la santé au quartier Digangali à N'Djamena, 2024)*

L'autorité familiale et communautaire est attribuée de manière presque naturelle à l'homme, en raison de son rôle perçu comme garant de la continuité de la lignée du clan ou de la tribu. En revanche, la femme est considérée comme celle qui adoptera la culture de son époux, ses progénitures étant destinées à perpétuer la lignée du clan, de la tribu ou de l'ethnie de celui-ci. Cette conception culturelle est à l'origine d'une répartition des rôles déséquilibrée entre hommes et femmes. Dans cette dynamique, la société ou la communauté place les hommes dans des activités de production leur conférant pouvoir, richesse et prestige, des éléments perçus comme nécessaires pour assumer le rôle de chef de famille, de clan ou de tribu. Cela est particulièrement évident dans les familles ou communautés issues des royaumes ou des chefferies traditionnelles, comme dans le Chari-Baguirmi, où le royaume est dirigé par des hommes depuis des siècles. En outre, les préceptes religieux renforcent ces coutumes. Que ce soit dans la religion musulmane ou chrétienne, les enseignements relatifs à la soumission, à l'héritage ou au respect ont contribué à façonner les rôles et tâches des femmes. Sur l'impact de la religion dans la répartition des rôles, voici les points de vue exprimés par une autorité traditionnelle de Darda, dans le Chari-Baguirmi :

*« Dans la religion islamique, la femme est toujours derrière l'homme ; c'est elle qui doit suivre l'homme. Si nous cherchons à mettre la femme sur le même pied d'égalité que l'homme, cela risquerait de créer un problème au niveau de la religion. Nous ne pouvons pas prendre de mesure, car la religion musulmane ne nous le permet pas. Nous, les chefs traditionnels, avons décidé, mais la population dit que ce n'est pas dans notre culture et que cela ne peut pas marcher. » (Entretien réalisé avec une autorité (homme) traditionnelle de Darda au Chari-Baguirmi, 2024).*

Malgré une répartition des rôles souvent perçue comme défavorable aux femmes dans certains domaines de production, l'analyse des données révèle que la société ou la communauté reconnaît également l'importance des femmes dans leurs rôles définis, tant que ceux-ci ne remettent pas en question les normes et valeurs culturelles établies.

Les échanges avec nos interlocuteurs mettent en lumière le rôle très crucial des femmes dans la régulation sociale. Elles contribuent notamment à l'éducation des enfants, au maintien de l'harmonie familiale ou conjugale, à la procréation, ainsi qu'à leur participation active dans des

activités communautaires telles que l'organisation des mariages, des dots ou des deuils. Par ailleurs, de nombreuses femmes estiment que leur rôle, déjà apprécié par les hommes, pourrait être étendu à des domaines plus larges, notamment les rôles liés au pouvoir et au prestige. Ces contributions sont largement reconnues et valorisées par la communauté. À ce sujet, un interlocuteur affirme :

*« Les femmes sont considérées comme des personnes importantes, parce qu'elles sont respectueuses, honorent leurs parents et leurs maris. Elles s'occupent du foyer et donnent naissance aux enfants. Elles prennent soin des enfants et les éduquent. Aujourd'hui, les femmes sont le pilier de la société. En cas d'événements sociaux tels que le mariage, la naissance, le décès, etc., ce sont les femmes qui accomplissent les premières actions. C'est pourquoi elles sont considérées comme des personnes importantes. » (Focus group avec les hommes dans la localité de Brim à Bol dans le Lac, 2024)*

Cependant, comme nous le verrons dans les sections suivantes, la société tend à orienter les femmes davantage vers les activités de reproduction. Cette répartition des rôles demeure néanmoins très dynamique et varie selon les communautés, en lien avec les effets du changement climatique.

La situation dans le Logone-et-Chari, au Cameroun, présente des similitudes avec celle du Tchad. Dans les quatre communes étudiées, il apparaît que les rôles et les tâches entre les hommes et les femmes sont largement dictés par les traditions, notamment les us et coutumes. À ce sujet, Daiwe affirme : *« La marginalisation de la femme résulte d'une structure sociale complexe et d'un rapport de force homme-femme qui normalise l'exclusion de cette dernière. Sans toutefois insister sur le déterminisme culturel qui structure le jeu des rôles et cantonne la femme aux rôles secondaires, la culture attribue une forte autorité socioéconomique à l'homme considéré comme de chef de famille. Les hommes possèdent les terres, les maisons, le bétail bref tout ce qui soutient l'économie. Les femmes elles, sont appelées à agir dans un cadre bien précis et restreint (activités domestiques et rôles de reproduction) »*<sup>28</sup>. Cette réalité sociologique décrite par l'auteure reste encore d'actualité. En effet, les entretiens et focus groups réalisés avec les acteurs révèlent clairement que les communautés du Logone-et-Chari continuent d'attribuer aux hommes des activités qui leur confèrent un pouvoir économique, social et politique. Pendant ce temps, de nombreuses femmes se consacrent encore principalement à des tâches reproductives et communautaires. Par ailleurs, dans les domaines d'activité politico-économique, bien que l'on observe des progrès en matière d'émancipation de la femme, force est de constater que celle-ci demeure incomplète. Certains domaines de responsabilité restent largement perçus comme étant de compétence masculine, notamment dans certaines communes ciblées par l'étude. Comme au Tchad, les rôles reproductifs (cuisine, ménage, éducation des enfants, santé, etc.) et communautaires (organisation des mariages, dots, deuils, réunions communautaires, etc.) des femmes restent fortement valorisés, selon l'opinion des communautés enquêtées. La femme est décrite comme « la mère de la société », car elle donne la vie, éduque et contribue activement à maintenir une vie sociale harmonieuse et apaisée. Une femme de plus de 35 ans témoigne :

*« Nous, c'est la tradition qui empêche qu'on participe. On nous dit qu'on n'a pas de place au sultanat, ce sont des hommes qui sont là-bas. Et comme les gens pensent qu'on ne peut rien faire, alors on ne s'occupe que des associations seulement. Ils pensent que nous ne sommes rien. Nous devons nous occuper des travaux de la maison chaque jour et ne pas venir rester avec les hommes pour discuter d'un sujet. Ils voient mal les femmes, ils disent qu'on*

---

<sup>28</sup> Anne DAIWE, LES DISCRIMINATIONS LIEES AU GENRE ET LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT A L'EXTREME-NORD CAMEROUN, Université de Maroua, <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2021/12/Anne-DAIAWE.pdf>,

*n'est pas capable de faire ça. Que notre place, c'est à la maison pour s'occuper des enfants, s'occuper des travaux de maison et ça. Il dit que si la femme est chef, elle va taper sur son mari, elle ne va pas respecter son mari. Voilà ce que nous vivons à Kawadji. » (Entretien réalisé avec une femme de plus de 35 ans au quartier Kawadji à Kousseri, 2024).*

En résumé, l'analyse révèle que l'attribution des rôles et la répartition du travail entre les hommes et les femmes dans les localités du Cameroun et du Tchad sont fortement influencées par les us et coutumes ancrés dans les cultures et religions des différentes communautés. Cette organisation repose sur un système patriarcal et un déterminisme culturel et religieux, où l'autorité et le pouvoir conférés par les traditions et les préceptes religieux favorisent les hommes dans les secteurs économiques et politiques, au détriment des femmes. Cependant, les femmes, en particulier celles vivant en milieu rural, jouent un rôle central dans les activités productives, bien que ce rôle reste souvent sous-valorisé. Nous examinerons dans la sous-partie « Organisation sociale et culturelle des rôles et répartitions du travail entre hommes et femmes » comment ces rôles et tâches ont évolué au fil du temps.

## **2.1. Organisation sociale et culturelle des rôles et répartition du travail entre hommes et femmes**

Dans cette sous-partie, il s'agit de démontrer concrètement les rôles et la répartition du travail selon les communautés et leur culture, en se basant sur la division sexuée des tâches : production, reproduction et gestion communautaire.

### **2.1.1. Production : un secteur dominé par les hommes, et portant...**

Dans la conception théorique du genre, la production représente le secteur qui génère la richesse et le pouvoir, prestige. De manière pratique, il s'agit des domaines d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, les services publics et privés, etc.

**Au Tchad, en faisant la monographie par localité, la province du Lac reste celle où les discours machistes sont les plus prononcés. Plusieurs interlocuteurs masculins qualifient les femmes comme « leur propriété », ceci à cause de la dot versée lors des mariages coutumiers. Une telle perception rend difficile la promotion des femmes dans les secteurs de production. Écoutons à ce propos un des enquêtés :**

*« Chez nous, c'est la loi islamique qui a fait que nous considérons l'homme supérieur à la femme. Selon nous, même si la femme devient ministre et que son mari soit un simple cultivateur, l'homme reste toujours supérieur à la femme. Depuis le temps de nos ancêtres, c'est toujours comme ça, la femme est inférieure à l'homme. La femme n'a pas le droit d'adresser des injures à l'endroit de son mari, et même l'homme ne doit pas insulter sa femme. Il n'y a pas de mesure pour promouvoir l'égalité de sexe dans notre communauté car, c'est dans le coran et nos ancêtres ont suivi ces principes jusqu'à aujourd'hui. » (Entretien réalisé avec un cultivateur à Brim au Lac, 2024).*

Toutefois, dans cette province, bien que le secteur productif soit largement occupé par les hommes, il est évolutif et on constate aujourd'hui qu'il y a également de plus en plus de femmes impliquées. Ainsi, il ressort que les hommes possèdent l'essentiel des terres cultivables, notamment les polders, très propices aux activités agricoles et de maraîchage. Une minorité de femmes disposent de parcelles leur permettant de pratiquer le maraîchage et d'autres cultures. Les données empiriques mettent en avant la spécification des femmes selon les grands groupes ethniques. Par exemple, les femmes kanembou sont nombreuses dans les commerces de poissons secs et d'autres produits agricoles. Tandis que les femmes des ethnies boudouma, Kotoko et massa sont réputées pour leurs commerces de poissons frais, en raison de la majorité des époux pêcheurs. Les hommes s'occupent principalement de la pêche en milieu aquatique, une activité que les femmes ne pratiquent pas. En plus de

la vente de poissons, les femmes boudouma se chargent aussi de la vente des produits d'élevage, notamment le lait. En matière d'élevage, ce sont également les hommes qui détiennent les troupeaux et qui dominent donc cette activité. Dans d'autres communautés minoritaires comme les Kotoko, les Arabes, les Haoussas et les Sara, les femmes occupent divers rôles, notamment dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, ainsi que dans le commerce. Par exemple, beaucoup de femmes dans la communauté arabe pratiquent un petit élevage de ruminants, tandis que dans la communauté saras, elles sont présentes dans les services publics ou privés ou encore en tant que gestionnaires de lieux de loisirs (bars, alimentation, etc.). Toujours dans cette même province, les jeunes, garçons et filles, sont considérés comme des cadets sociaux. Cette situation est encore plus accentuée selon le genre, où l'on prépare les filles à suivre les pas de leurs mères et les garçons au statut privilégié de leurs pères. En plus de l'école, les garçons apportent leur aide aux hommes dans les travaux agricoles, la conduite des animaux au pâturage, la pêche, etc. Quant aux filles, elles aident leurs mères dans les petits commerces. Chez les Arabes, cependant, il n'est pas rare de voir des filles conduire le bétail au pâturage autour des campements et des villages.

Dans la province du Chari-Baguirmi, le passé de royaume continue d'influencer la perception de la femme d'hier et d'aujourd'hui. De nombreux interlocuteurs font souvent référence à cette histoire pour justifier la position actuelle des femmes. Ainsi, certaines personnes voient encore la femme comme un moyen de production, un soutien essentiel dans les activités de production telles que l'agriculture, l'élevage et le maraichage, aux côtés de leurs époux. D'autres estiment qu'il y a une évolution dans la société baguirmienne, car les femmes sont de plus en plus présentes dans les secteurs productifs. Le rôle traditionnel de la femme se situe au niveau des cultures agricoles : elles cultivent la terre, prennent soin des cultures comme le riz en s'occupant des repiquages et des récoltes. Dans l'élevage, elles prennent soin des animaux (petits ruminants) et transforment et commercialisent les produits agricoles et d'élevage. Cependant, cette présence reste peu valorisée, car les hommes détiennent les terres, le bétail, les moyens de pêche et contrôlent également les produits. Les enfants, qu'ils soient filles ou garçons, constituent également une main-d'œuvre auxiliaire pour leurs parents. Les garçons, en plus de fréquenter l'école, aident les hommes dans les activités agricoles, telles que le défrichage, la semence, le labour, etc. Dans le domaine de l'élevage, ils gardent les troupeaux, les conduisent aux pâturages, etc. Les filles peuvent également être mises à contribution dans ces activités.

Dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la ville de N'Djamena, il est révélé une très forte présence d'hommes et de femmes dans les activités de production, notamment dans le secteur informel et les activités agricoles périurbaines, en raison du caractère urbain de l'arrondissement. À cet égard, il ressort des entretiens individuels et collectifs que les hommes et les femmes s'engagent dans des activités maraîchères, des cultures de riz, divers commerces, ainsi que dans l'élevage familial et de nombreux petits services (kiosques téléphoniques, cybercafés, débits de boissons, auberges, etc.). En raison de son caractère cosmopolite et de son niveau d'éducation plus élevé par rapport à toutes les autres localités enquêtées au Tchad, cela atténue dans une certaine mesure la prégnance des us et coutumes et des déterminismes socioculturels sur la répartition des rôles selon le genre. Cependant, certaines activités comme la fabrication des briques (très exigeante physiquement) restent l'apanage des hommes, en particulier des jeunes adultes, notamment à Kabé. À Digangali, les jeunes hommes ainsi que les jeunes femmes sont très actifs dans le commerce.

Au Cameroun, dans le département du Logone-et-Chari, les quatre communes étudiées présentent des similitudes. La perception de la femme reste relativement moins dégradante dans presque toutes les communautés. En dépit d'une nette supériorité des hommes dans le secteur productif, les communautés du Logone-et-Chari, notamment les Mousgoum, les Arabes Choa et les Kototo, admettent que la situation a beaucoup évolué pour les femmes. Cette évolution des mentalités est liée à la prise de conscience des hommes de ce que les femmes peuvent contribuer à l'économie communautaire. Elle est également liée à la volonté des femmes de se prendre en charge elles-mêmes, suite aux activités de sensibilisation, de

formation, de plaider et d'appui technique et matériel de divers projets de développement ou des acteurs humanitaires. Ainsi, dans les quatre communes (Blangoua, Makary, Kousseri et Goulfey), les opinions tendent à reconnaître le rôle prépondérant, sinon central, que les femmes occupent dans les activités productives. Il ressort que dans le domaine de l'agriculture, les femmes pratiquent la culture vivrière centrée sur des produits destinés directement à la consommation tels que les arachides, le gombo, le haricot et les légumes. En plus de l'agriculture, certaines activités considérées comme masculines telles que la vente de carburant, de sable, de briques, etc. sont de plus en plus exercées par les femmes. Les effets du changement climatique ont largement contribué à une implication de plus en plus forte des femmes dans ce secteur. Cette activité est davantage pratiquée dans les communautés Mousgoum. Dans le secteur de l'élevage, elles excellent dans l'élevage de petits ruminants (chèvres, moutons), de porcs et de volaille. C'est une activité certes rudimentaire, mais très productive. Elle débute généralement par l'achat d'un couple de porcs, de moutons, de cabris, etc., qui se multiplient au fil des années jusqu'à former un troupeau. De manière générale, le grand élevage (bovin, camelin et caprins) reste dominé par les Arabes Choa et, à l'intérieur, les hommes gardent la prégnance sur les moyens et les produits, même si les sous-produits comme le lait restent le domaine des femmes et des jeunes filles. À côté des activités agricoles et pastorales, les femmes pratiquent d'autres activités génératrices de revenus, notamment dans les ventes de légumes, de beignets, de tabac, de sucre, de thé, de sel, d'arômes alimentaires, etc. Le commerce est pratiqué par l'ensemble des communautés. Le témoignage ci-dessous décrit en partie cette situation :

*« Dans les rôles et responsabilités dans les tâches, les femmes s'occupent du suivi des enfants et du ménage (lessives, vaisselle, cuisine, coupe du bois, apport d'eau) ; les filles partent à l'école et, parfois, aident les mamans dans les tâches ménagères. En plus de cela, il y a les travaux champêtres et le commerce. Pour les hommes, ils s'occupent beaucoup plus de la nourriture des animaux, de l'agriculture, du commerce, et de la pêche ; les garçons partent à l'école et aident les parents dans certaines activités productives. » (Focus group réalisé avec un groupement de femme à Makary dans le Logone-et-Chari, 2024)*

En résumé, la répartition des tâches dans le secteur de production est dominée par les hommes. Bien que les femmes soient présentes, elles rencontrent toujours des problèmes de contrôle et d'utilisation des produits finaux de ces activités. La discrimination par secteur d'activité est encore palpable. Par exemple, dans l'agriculture, les champs et les terres appartiennent majoritairement aux hommes. Dans l'élevage, alors que les femmes pratiquent le petit élevage, les hommes détiennent de l'élevage de rente avec des milliers de têtes de bétail. Dans le domaine du commerce, les femmes opèrent dans des petits commerces avec des chiffres d'affaires faibles, tandis que les hommes disposent de grands magasins, de grandes boutiques ou d'alimentation avec de gros chiffres d'affaires. En matière de pêche, elles se limitent à la vente des poissons, tandis que les hommes s'occupent de la pêche elle-même.

Cependant, dans les communautés étudiées, notamment parmi les hommes, il y a une reconnaissance croissante du rôle prépondérant que jouent les femmes dans l'économie familiale ou communautaire. Dans les milieux ruraux, certaines opinions considèrent même que les femmes sont le pilier de la famille :

*« Les femmes constituent la sève nourricière dans notre communauté. Elles sont maraîchères, agricultrices, éleveuses en même temps, tandis que les hommes sont principalement impliqués dans le commerce et la pêche. Bref, la femme joue un rôle prépondérant dans l'économie de Makary. Oui, il y a un groupe ethnique qui joue un rôle important dans l'économie de notre village : ce sont les Burkinabés, les Bornouans et les Haoussa, ainsi que des Arabes venant tous du Nigeria voisin. Ils vendent des balais, des éventails, des*



*vanniers, des charrettes, du lait caillé et du beurre de vache. » (Focus group avec l'association des femmes à Makary dans le Logone-et-Chari, 2024)*

### **2.1.2. Les activités reproductives : un secteur dominé par les femmes**

Appelées également travaux domestiques, ces tâches incluent la cuisine, le soin et l'éducation des enfants, ainsi que les corvées ménagères variées. Que ce soit au Cameroun ou au Tchad, les données empiriques montrent que ce sont des activités considérées comme féminines. Cette perception influence la socialisation des enfants selon qu'ils soient filles ou garçons, assurant ainsi la reproduction sociale. En d'autres termes, dès leur plus jeune âge, les filles sont éduquées pour devenir de bonnes épouses, respectueuses de leurs époux, pères, frères, et pour être soumises. Elles sont responsables des travaux ménagers, de l'éducation des enfants, etc. Cependant, une minorité de personnes interrogées affirment que, de nos jours, certains garçons et hommes s'impliquent également dans ces activités. Ils participent à des tâches comme le ménage, la cuisine, etc., pour aider leurs familles. Ce changement de mentalité est probablement lié à des facteurs exogènes tels que la mondialisation et ses valeurs largement partagées, ainsi qu'à des actions des ONG par le biais de sensibilisations.

Par ailleurs, il est à noter que les femmes des régions concernées exercent une double fonction à la fois productive et reproductive. Elles n'ont pas moins de charges sociales et économiques que les hommes, ce qui explique également leur retard dans les domaines de scolarisation et d'instruction, ouvrant ainsi les voies à l'occupation de fonctions publiques ou économiques plus avantageuses.

*« Les rôles des femmes dans notre communauté sont de s'occuper du ménage et des travaux champêtres. Les hommes et les garçons travaillent également dans les champs, l'élevage, la pêche. Les filles aident la maman à la maison. » (Focus group réalisé avec les femmes vulnérables à Gally au Lac, 2024).*

En termes de charge de travail quotidienne, celle-ci varie selon le type de travail. Dans les zones rurales et péri-urbaines, les femmes ont une charge de travail plus élevée que les hommes. Cela s'explique par le fait qu'elles assument quasiment seules la majeure partie des activités reproductives (à l'exception de quelques aides irrégulières des hommes), en plus des activités productives telles que le commerce, le maraîchage, l'agriculture, l'élevage, etc. En revanche, les hommes se concentrent généralement sur leurs activités productives. Lors des focus group discussions, il est apparu globalement que les femmes travaillent en moyenne plus de 12 heures par jour, tandis que les hommes travaillent moins. Cependant, les femmes urbaines ont une charge de travail moins élevée que les femmes rurales. Cela s'explique par le fait qu'elles emploient souvent d'autres femmes de ménage pour les aider dans les tâches reproductives. La matrice ci-dessus, tirée du focus group avec une association féminine de Goulfey à Kousséri, donne un aperçu de la répartition des charges horaires entre hommes, garçons, filles et femmes.



| Heure               | Femme  | Homme                             | Jeune fille                      | Jeune homme                  |
|---------------------|--|-----------------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| 3 h                 | Sommeil                                      | Prière et pêche                   | Sommeil                          | Sommeil                      |
| 4 h                 | Réveil/prière                                | Prière et pêche                   | Réveil                           | Réveil/prière                |
| 5 h                 | Petit déjeuner                               | Prière et pêche                   | Prière et ménage                 | Pêche                        |
| 6 h                 | Ménage                                       | Prendre le petit déjeuner         | Puiser l'eau et vaisselle        | Donner du tourteau au bétail |
| 7 h                 | Ménage/commerce/travaux champêtres           | Marché ou pêche                   | Ménage                           | Petit commerce et la pêche   |
| 8 h                 | Travaux champêtres<br>Activités commerciales | Pêche/commerce/travaux champêtres | Ménage                           | Petit commerce et la pêche   |
| 9 h                 | Travaux champêtres<br>Activités commerciales | Pêche/commerce/travaux champêtres | Ménage                           | Petit commerce et la pêche   |
| 10 h                | Travaux champêtres<br>Activités commerciales | Pêche/commerce/travaux champêtres | Travaux champêtres               | Petit commerce et la pêche   |
| 11 h                | Travaux champêtres<br>Activités commerciales | Pêche/commerce/travaux champêtres | Travaux champêtres               | Travaux champêtres           |
| 14h                 | Travaux champêtres<br>Activités commerciales | Pêche/commerce/travaux champêtres | Retour des champs et ménage      | Travaux champêtres           |
| 17h-18h             | Retour des activités et repos                | Pêche/commerce/travaux champêtres | Repos                            | Repos                        |
| 18h au lendemain 6h | Repas du soir                                | Repos                             | Aide à préparer le repas du soir | Repos                        |

Focus group réalisé avec l'association ALGAMAR des femmes de Goufey au Cameroun, 2024

Pour conclure, les femmes assument des responsabilités essentielles dans les activités de reproduction tout en étant également impliquées dans les activités productives. En revanche, le rôle des hommes est principalement perçu comme celui de pourvoyeur, que cela corresponde ou non à la réalité. Les hommes n'ont pas un rôle reproductif clairement défini, bien qu'il leur arrive d'aider les femmes dans les tâches ménagères. Il existe donc une sous-évaluation des contributions importantes des femmes, malgré un désavantage dans l'accès aux moyens de production.

### ***2.1.3. Les activités communautaires : un secteur où les femmes sont aussi impliquées que les hommes mais moins valorisées***

Les rôles de gestion communautaire englobent l'aspect collectif de la production, c'est-à-dire l'organisation communautaire autour des biens et services entre les hommes et les femmes. Il s'agit de voir comment les deux sexes s'organisent pour concilier leurs tâches productives et reproductives. Comme démontré ci-dessus, les activités de production sont dominées par les hommes, mais il y a une émergence croissante des femmes dans les localités étudiées au Tchad. Les femmes présentes à la fois dans la production et la reproduction sont susceptibles d'assumer une charge communautaire plus élevée que les hommes. En plus de s'occuper des travaux domestiques, elles contribuent à la charge familiale, par exemple en assurant la ration, avec leurs ressources issues de leurs différentes activités. Bien entendu, cette contribution dépend des situations spécifiques de chaque ménage, l'homme ou la femme ayant plus de revenus ou de moyens pouvant contribuer à la stabilité économique et sociale de la famille. Quelques témoignages des enquêtés ci-dessous pour étayer cette réalité.

*« La communauté nous apprécie trop dans nos activités, nos manières de faire. Nous nous soutenons mutuellement y compris dans les cas sociaux. Si quelqu'un a un problème social et n'a rien en main, on retire une somme de la caisse pour soutenir cette personne. C'est une action qui aide, c'est pourquoi la communauté nous apprécie. » (Focus group réalisé avec les femmes vulnérables, Brim à Bol, 2024)*

*« Nous contribuons beaucoup plus au foyer, y compris au développement du village. Leur activité principale, c'est l'agriculture et le commerce. Elles font pour le bien-être de la famille et, ensuite, pour que le village se développe. Dans toutes nos activités, les hommes nous apprécient beaucoup, pourquoi ? Parce que si nous essayons d'évaluer, la majorité est dans la boisson et ils disent même que non, nos femmes, Dieu merci, c'est grâce à nos femmes que nos enfants sont presque à l'école. Même pour la ration, ce sont ces femmes-là qui s'en occupent aussi. Si bien qu'on contribue, mais nos femmes contribuent plus. Nous sommes beaucoup appréciées. » (Focus group réalisé avec les femmes vulnérables de Tchentchou à Mandelia, 2024)*

Dans les localités du Logone-et-Chari, les hommes et les femmes participent activement à l'équilibre du foyer. De plus, l'intervention financière et économique des femmes est reconnue, même par les hommes, et elle est très appréciée, voire inspirante selon certaines opinions. Il est important de noter que cette participation concerne à la fois les femmes rurales et urbaines. Cependant, c'est davantage dans les milieux ruraux que les femmes endurent une charge plus lourde, car les hommes y ont tendance à déléguer leurs propres responsabilités aux femmes.

*« Aujourd'hui, beaucoup de femmes exercent des métiers rentables, au même titre que les hommes, pour subvenir aux besoins du foyer. Elles jouent donc un grand rôle dans l'économie. Les femmes dans cette communauté travaillent aussi dur que les hommes. Cependant, nous louons surtout la bravoure des femmes vulnérables. Elles sont inspirantes pour la progéniture, car la vie est chère. » (Focus group réalisé avec les hommes à Goulfeye dans le Logone-et-Chari, 2024)*

*« Beaucoup de femmes sont celles aujourd'hui qui s'occupent de l'aspect alimentaire de la maison, car les hommes ne font pas grand-chose pour la famille. Ils disent toujours qu'ils n'ont pas de moyens, donc c'est la femme qui est obligée de se battre pour s'occuper de la maison. » (Focus group réalisé avec les femmes agricultrices à Makary dans le Logone-et-Chari, 2024)*

En résumé, au Tchad comme au Cameroun, on observe un déséquilibre dans le partage des tâches communautaires, particulièrement dû à l'apport relativement faible des hommes dans les activités de reproduction. Les femmes, quant à elles, n'ont pas à prouver qu'elles peuvent exercer un emploi ou travailler dans le secteur productif sans nuire à leur vie familiale, ce que leur conjoint assure en tant que pourvoyeur économique dominant. De plus, certaines ressources des femmes sont contrôlées et leurs utilisations dictées par leurs époux et leurs familles. Cela crée une inégalité dans la gestion des tâches communautaires. La matrice ci-dessous, tirée d'un focus group avec des hommes à Goulfey au Cameroun, illustre cette réalité décrite :

| Activité  | Femme | Homme | Fille | Garçon | Heure                               | Emplacement                                   | Raisons de pratique   |
|---|-------|-------|-------|--------|-------------------------------------|---|---|
| <b>Activités productives</b>                          |       |       |       |        |                                     |   |   |
| Agriculture – cultures de base                        |       |       |       |        | 7jours sur 7<br>Entre 2h à 5h       | Dans les champs                               | Ce sont les activités de subsistances et génératrices de revenu |
| • Préparation du sol/labourage                        | X     | XXX   | X     | X      |                                     |   |   |
| • Semis   | XXX   | X     | X     | X      |                                     |   |   |
| • Sarclage  | XXX   | XXX   | X     | XXX    |                                     |   |   |
| • Etc.  |       |       |       |        |                                     |   |   |
| Agriculture – légumes                                 | XXX   | X     | X     | X      |                                     | Dans les champs maraichers                    |   |
| • Préparation du sol/labourage                        | XXX   | XXX   |       |        |                                     |   |   |
| • Semis   | XXX   | X     |       |        |                                     |   |   |
| • Sarclage  | XXX   | X     |       |        |                                     |   |   |
| • Etc.  |       |       |       |        |                                     |   |   |
| Soins du bétail                                       | X     | XXX   |       |        |                                     | Lieu de pasturage                             |   |
| • Bétail  |       |       |       |        |                                     | Services                                      |   |
| ○ Alimentation  | X     | XXX   | X     | XX     |                                     |   |   |
| ○ Traite  | X     | XXX   |       |        |                                     |   |   |
| ○ Vente   | XXX   | X     |       |        |                                     |   |   |
| ○ Etc.  |       |       |       |        |                                     |   |   |
| • Chèvres   | XXX   | X     |       |        |                                     |   |   |
| • Poulet  | XX    | X     |       |        |                                     |   |   |
| AIG   |       |       |       |        |                                     |   |   |
| Emploi rémunéré                                       | X     | XXX   | X     | XXX    |                                     |   |   |
| <b>Activités reproductives / ménagères / de soins</b> | XXX   | X     | XXX   | X      | 7jours sur 7<br>Entre 2h à 4h       | Dans les ménages/maisons                      | Responsabilités Familiales                                      |
| • Cuisine   |       |       |       |        |                                     |   |   |
| • Garde d'enfants                                     | XXX   | X     | XXX   | X      |                                     |   |   |
| • Santé   | XXX   | X     | XXX   | X      |                                     |   |   |
| • Nettoyage   | XXX   | X     | XXX   | X      |                                     |   |   |
| • Blanchisserie                                       | XXX   | X     | XXX   | X      |                                     |   |   |
| • Collecte de l'eau                                   | XXX   | X     | XXX   | X      |                                     |   |   |
| • Collecte du bois de chauffage                       | XXX   | X     | XXX   | X      |                                     |   |   |
| • Réparations ménagères                               | XXX   |       | XXX   | X      |                                     |   |   |
| <b>Activités communautaires</b>                       |       |       |       |        | 3 à 4 jours dans le mois<br>2h à 3h | Dans les ménages/maisons et les lieux publics | Garantir de vivre ensemble en Communauté                        |
| • Gestion du ménages                                  | XXX   | XXX   | X     | X      |                                     |   |   |
| • Groupes consultatifs communautaires                 | XXX   | XXX   |       | X      |                                     |   |   |
| • Cérémonies religieuses                              | X     | XXX   | XX    | X      |                                     |   |   |
| • Cérémonie de mariage                                |       |       |       |        |                                     |   |   |
| • Protection de l'environnement                       | XXX   | X     | XX    | X      |                                     |   |   |
| • Etc.  | X     | XX    | X     | X      |                                     |   |   |

X : Les personnes les moins impliquées

XXX : Les personnes les plus impliquées

Focus group réalisé avec un des femmes vulnérables à Goulfey au Cameroun, 2024

En outre, il s'est avéré que de nombreuses femmes s'organisent en groupements ou associations, ce qui leur permet de participer activement à la vie communautaire. À travers ces organisations, elles sont parfois invitées à participer à des réunions publiques sur des questions touchant à la vie de la communauté. Leur participation à ces réunions nécessite souvent une autorisation préalable de leur époux. Toutefois, pour les veuves ou les femmes âgées, elles peuvent prendre des décisions de manière autonome quant à leur participation. Dans cette étude, les exemples les plus récurrents incluent les réunions communautaires avec des ONG ou des autorités administratives locales sur des sujets comme les reboisements, l'avancée du désert, les inondations, et bien d'autres. Menacées par la sécheresse et le désert, la question de reboisement concerne les deux sexes ; par conséquent, les données montrent clairement que les femmes sont également impliquées. Ces observations sont valables aussi bien dans les localités d'enquête au Tchad qu'au Cameroun.

*« Dans le passé, la femme était utilisée comme une main d'œuvre, faite pour la cuisine et pour faire des enfants. De nos jours, non, la femme est considérée, elle a sa place dans les discussions, dans les groupements, car on y insère aussi les femmes. Quand on se retrouve en réunion, la femme a la parole, on lui demande de diriger la séance. On invite femmes et les filles à prendre part au conseil du village, parce que certainement elles ont aussi quelque chose à dire. Elles se donnent de la valeur et on leur dit même de dire les défauts d'un homme et vice versa, pour qu'on avance tous ensemble. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à Tchentchou dans le Chari-Baguirmi, 2024)*

Dans certains rôles communautaires, tels que les cérémonies de mariages et de dot, ainsi que les deuils, les responsabilités sont partagées entre les deux sexes. Par exemple, au Tchad comme au Cameroun, lors d'un mariage, l'homme réunit tous les moyens nécessaires (financiers et logistiques) tandis que la femme organise l'accueil, s'occupe de la nourriture pour les étrangers, etc. Dans l'organisation du mariage et de la dot, les femmes sont entendues et leurs décisions sont prises en compte sur des aspects importants comme le montant de la dot, les présents à apporter, et leur prise de parole lors de la cérémonie. Pour les deuils, les hommes s'occupent de la tombe, de la fabrication des cercueils, prennent la parole pour témoigner et assistent financièrement. En revanche, les femmes s'occupent de l'accueil, des chants de joie et de pleurs, etc.

En conclusion, on peut retenir que les rôles de gestion communautaire sont largement partagés entre les deux sexes dans les deux localités des deux pays. Cette participation des deux sexes vise à apporter ou à maintenir un équilibre social et économique au sein des foyers, et par extension au sein de la communauté tout entière. Cela dépend de chaque famille en fonction de ses revenus et influences sociales.

## 2.2. Vulnérabilités aux changements climatiques

Selon le classement mondial de l'Index Global Adaptation, le Cameroun occupe 155<sup>e</sup> place sur 187 pays et se plaçant ainsi comme l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Dans le département du Logone-et-Chari, les effets du changement climatique sont notamment visibles dans le rythme des précipitations, affectant gravement les terres. Les inondations et les sécheresses récurrentes réduisent la fertilité des sols et perturbent les irrégularités des pluies. Face à ces chocs climatiques, les communautés peinent à trouver des réponses efficaces et appropriées, les rendant vulnérables. Les agriculteurs, par exemple, voient leurs récoltes diminuer et ont du mal à faire face à l'insécurité alimentaire. Les irrégularités dans l'arrivée des pluies perturbent le développement des semis et des plants. Les inondations participent à la destruction des champs agricoles et, parfois, des maisons d'habitation. Pour les inondations, deux dates de référence ont été mentionnées par nos interlocuteurs : il s'agit des inondations de 1988 et de 2022, ayant causé d'énormes dégâts matériels et humains. En 2024, les prévisions météorologiques prévoient également l'arrivée de nouvelles inondations. Quant aux sécheresses, surtout pendant la saison sèche, elles

provoquent des carences dans les zones de pâturage pour les animaux, entraînant souvent la perte des bétails et parfois aussi des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les données empiriques attestent également que les effets du changement climatique ont des impacts sur toutes les activités économiques, notamment la pêche et le commerce. Dans le cas de la pêche, la sécheresse provoque un tarissement rapide des eaux des fleuves Chari et Logone, freinant les activités halieutiques et réduisant les rendements. Étant donné que les rendements agricoles, d'élevage et de pêche sont mauvais et instables, les activités commerciales subissent également un coup. Regardons les déclarations de nos enquêtés pour illustrer cette réalité :

*« Le changement climatique comme vous le voyez, est très inquiétant dans la localité de Blangoua. On n'arrive pas à cultiver normalement parce que les pluies arrivent tard et repartent tôt et les plantes n'arrivent pas à maturité. Ces dernières années, la pluviométrie a baissé tandis que la chaleur ne cesse d'augmenter. La chaleur, c'est peu dire, c'est la canicule. Quant aux inondations, elles sont monnaie courante, même pour le déplacement, c'est en pirogue. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Pour le cas du Tchad, à titre de comparaison au Cameroun, le pays est classé 187<sup>e</sup> selon l'Index Global Adaptation, occupant ainsi la dernière place mondiale, étant très fragile aux effets du changement climatique. Les impacts du changement climatique se manifestent de différentes manières selon les localités étudiées au Tchad. Dans la province du Lac, il est rapporté lors des entretiens que le tarissement du Lac Tchad, l'ensablement dû au retrait de certaines îles et l'avancée du désert sont des facteurs majeurs menaçant les moyens de subsistance des communautés. De plus, l'irrégularité des pluies, les inondations et la coupe abusive des bois sont également des préoccupations majeures. Les irrégularités pluviométriques entraînent des mauvaises récoltes et augmentent le risque de pénurie de denrées alimentaires sur les marchés de consommation. Les inondations détruisent les champs agricoles et forcent certaines communautés à se déplacer. La coupe abusive des arbres contribue à la déforestation et à des températures plus élevées. Le tarissement du Lac entraîne l'avancée du désert, exacerbant ainsi la vulnérabilité des communautés.

*« Euh, le changement climatique, vous savez, nous sommes dans une société constituée majoritairement d'éleveurs, de pêcheurs et d'agriculteurs. Donc du coup, quand on est dans le Lac Tchad, le niveau du Lac joue énormément sur leur activité. Quand le niveau d'eau baisse, leur activité est menacée, pour la pêche par exemple. Nous avons aussi la baisse de la pluviométrie qui les empêche de faire leur culture pluviale. Par exemple, en 2022, il a plu assez dans le département, contrairement à l'année 2023 où nous avons enregistré seulement trois grosses pluies. Du coup, les cultures pluviales effectuées par les cultivateurs n'ont pas atteint leur maturité. Il y a eu une augmentation de la température pendant la période de canicule, d'avril jusqu'à juin, il faisait très chaud. Par exemple, cette année, le climat n'a pas du tout été doux avec nous. Les inondations sont enregistrées tous les jours parce que le lac Tchad est situé en amont des deux fleuves, le Logone et le Chari. Donc, pendant les mois d'août à septembre, ces eaux du côté sud se déversent dans le lac Tchad, ce qui crée des inondations. Les champs des gens sont souvent inondés, et des maisons aussi. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative (homme) à Bagasola dans le Lac, 2024)*

Dans la province du Chari-Baguirmi, notamment dans les localités de Darda et Tchentchou, les inondations, les irrégularités des pluies, la disparition massive des arbres, les vents violents et les fortes chaleurs en saison sèche sont considérés comme des facteurs de vulnérabilité importants pour les communautés. Parmi ces facteurs, ceux qui semblent particulièrement inquiétants sont la disparition des arbres, les vents violents et l'irrégularité des pluies. En effet, selon le témoignage de plusieurs enquêtés, par le passé, ces localités

étaient couvertes de nombreux arbres qui offraient une bonne végétation. Cependant, en raison de l'activité humaine, comme la coupe abusive des arbres pour la cuisson, on observe une déforestation rapide dans ces régions, augmentant ainsi la vulnérabilité des communautés face aux intempéries et aux fortes chaleurs. Les vents violents contribuent à l'ensablement des sols, rendant difficile le développement des cultures. Les irrégularités des pluies ne permettent pas de bons rendements agricoles, exposant ainsi les communautés au risque de famine. Un enquêté explique ces changements en ces termes :

*« Oui, on a observé un grand changement climatique dans ce village par rapport à avant. Les arbres étaient serrés avec beaucoup d'espèces, on ne sentait même pas le soleil, il faisait moins chaud et il y avait une longue saison de pluie. Mais maintenant, c'est le vide qu'on voit ici avec une élévation de température. Il y a eu une très forte augmentation des phénomènes météorologiques. Avant, les arbres étaient touffus, l'eau pénétrait même dans le sol. Maintenant, on fait face à la dégradation des sols par l'eau. Le vent est devenu violent et, quand il prend la forme d'une tornade, il pousse les nuages à pleuvoir à Mandelia ou N'Djamena au lieu de Darda. C'est là qu'on a compris que ce sont les arbres qui maîtrisent le vent sur place. Les pics de chaleur que nous vivons ici sont des signes du changement. L'évènement météorologique extrême ici est le vent car la destruction des arbres laisse un terrain vide pour les vents violents. » (Entretien réalisé avec un homme âgé de 50 ans à Darda dans le Chari-Baguirmi, 2024)*

A N'Djamena dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, le phénomène climatique est principalement lié aux inondations et aux fortes chaleurs. En effet, les quartiers étudiés, Kabé et Digangali, sont situés dans des zones inondables en raison de leur proximité avec le fleuve Chari. C'est une zone où les riverains pratiquent la culture du riz et les activités de maraîchage. Cependant, une montée significative des eaux empêche le bon développement de la culture du riz ainsi que des activités maraîchères. Cela prive donc les agriculteurs de riz et de produits maraîchers de leurs moyens de subsistance. De plus, beaucoup de riverains estiment que les fortes chaleurs contribuent à l'assèchement de nombreux arbres dans ces quartiers.

*« Ce que je comprends du changement climatique, c'est de savoir que nos modes de vie changent et affectent la nature avec laquelle nous vivons. Le climat devient très chaud et parfois froid, donc c'est ce que je comprends par le changement climatique. Si j'ai observé le changement de 2021 jusqu'à 2024, il pleut abondamment, ce n'est pas comme avant. Cela provoque chaque année des inondations ici dans notre zone. L'exemple récent, ce sont les inondations de 2022. Il y a aussi la chaleur qui brûle les arbres et même les oiseaux, donc ce sont les choses qu'on a observés. » (Entretien réalisé avec un acteur humanitaire au quartier Digangali dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de N'Djamena, 2024)*

Pour conclure, nous pouvons convenir avec Castells-Quintana<sup>29</sup> que la vulnérabilité climatique est étroitement liée à la pauvreté. Cela est particulièrement vrai dans les sociétés à prédominance agricole et semi-aride, où le changement climatique renforce l'interaction négative entre la pauvreté et la vulnérabilité climatique. Cette réalité est encore plus évidente dans les deux pays étudiés, le Tchad et le Cameroun, qui sont tous deux à prédominance agricole (80% pour le Tchad et le Cameroun) et pastorale. Ces changements climatiques se manifestent de manière différente selon la position géographique des communautés. Ces zones sont marginales du point de vue du climat et de la productivité agricole (avec des niveaux de précipitations et de productivité faibles) et sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

---

<sup>29</sup> Castells-Quintana David, Inégalité en Amérique Latine : tour d'horizon, Université de Barcelone, [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=RERU\\_192\\_0239&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RERU_192_0239&download=1),

### 2.3. Genre et vulnérabilités aux changements climatiques

Comme démontré ci-haut, les changements climatiques ont altéré les activités socioéconomiques et ont eu des conséquences néfastes sur les rendements agricoles, halieutiques, d'élevage, de commerce, etc. Nos données empiriques révèlent que les effets du changement climatique peuvent toucher l'ensemble des communautés avec des degrés de vulnérabilité différents. Les vulnérabilités climatiques sont liées à deux grands types de facteurs : économiques et socioculturels.

**Facteurs économiques :** Ces effets sont causés par les inondations, les sécheresses, les irrégularités pluviométriques, les fortes chaleurs et les vents violents dans les localités étudiées. Ils se manifestent différemment selon les localités, les âges, les sexes, et les classes sociales, impactant directement les revenus des communautés. D'après les résultats de notre étude, il est évident que les communautés déjà les plus vulnérables économiquement et les plus marginalisées sont les plus affectées par ces événements climatiques. Par exemple, les inondations inattendues de 2022 au Tchad et au Cameroun ont provoqué la destruction des habitations, des champs, et des biens, affectant davantage les femmes, les veuves, les femmes célibataires, les filles mères, les retournés, les réfugiés, mais aussi des familles pauvres, des personnes vivant avec un handicap, et les personnes âgées. Ces impacts sont exacerbés par leur situation de faibles revenus et de vulnérabilité sociale, comme l'illustrent plusieurs témoignages d'enquêtés au Tchad et au Cameroun :

*« Regardez ! Il y a des jours où même moi je ne trouve pas à manger et je dors, et il y a des jours où je trouve aussi à manger. En conséquence, il y a ceux qui ont les moyens de vivre et il y a aussi ceux qui sont pauvres. Donc, les personnes ou groupes d'individus qui sont plus vulnérables ou plus touchés, on va trouver les Kanembou, les Boudouma, les réfugiés, les retournés, et aussi les étrangers parce qu'ils ne sont pas autochtones. » (Entretien avec un retourné dans le village de Brim à Bol dans le Lac, 2024).*

*« Oui, les personnes âgées, les malades et les vieillards sont plus vulnérables car ce sont des personnes fragiles qui n'arrivent plus à effectuer certaines tâches (les vieillards et les malades), et les déplacés qui n'ont souvent même pas d'abris. » (Entretien réalisé avec une présidente d'une association, Goulfey dans le Logone-et-Chari, 2024)*

*« Il y a des catégories sociales considérées comme basses. La lutte des classes sociales, c'est grave. Si tu n'es rien et n'as rien, on ne te voit même pas. Même parmi les femmes, ton opinion ne compte pas beaucoup. Je suis mariée à Blangoua jusqu'à devenir veuve, les gens ne parlent pas sinon il y a des catégories divisées : tout le monde n'est pas pris à sa juste valeur, et c'est malheureux pour une communauté croyante. Malgré les conseils des imams à la mosquée et autres, certaines personnes sont toujours là à diviser, surtout nous les déplacés et réfugiés. Au départ, ça n'a pas été facile de cohabiter avec la population hôte, mais maintenant ça va, on est habitués à ce mode de vie. » (Focus group avec les femmes vulnérables à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Par ailleurs, tant les hommes que les femmes travaillent dans les secteurs tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche, mais ils ressentiront les effets du changement climatique à des degrés divers. Les entretiens réalisés tendent à confirmer qu'il est plus évident que les femmes soient plus vulnérables que les hommes. Cette vulnérabilité est exacerbée par le fait qu'elles ont déjà des ressources limitées, et elles n'ont accès qu'avec difficulté aux moyens de production tels que la terre, les bœufs d'attelage, les houes, les pelles, les semences, le capital, etc. Dans des conditions climatiques extrêmes, comme les périodes d'inondations et de sécheresses, elles doivent travailler plus dur pour garantir les moyens de subsistance, ce qui leur laisse moins de temps pour se consacrer à la formation, à la scolarisation et au



développement de compétences. Cela constitue un frein à leur épanouissement et à leur autonomisation économique vis-à-vis des hommes.

*« Par le passé, les rôles et tâches des femmes étaient bien distincts. Mais aujourd'hui, les femmes font aussi les métiers dédiés jadis aux hommes. Dans les activités de production, les femmes, les hommes et les garçons sont plus impliqués que les filles. Mais les activités de reproduction sont faites par les femmes et les filles, car ce sont des tâches ménagères pour la plupart. Pour la communauté, ce sont les hommes et les femmes qui sont plus impliqués. » (Focus group avec une association des hommes à Goulfey dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Par statut, les plus vulnérables sont les agriculteurs-maraîchers, les réfugiés, les personnes déplacées internes, les personnes handicapées, les enfants et les vieillards. Les agriculteurs et maraîchers sont particulièrement vulnérables car leurs champs sont souvent inondés, compromettant leurs récoltes. Les réfugiés et les retournés sont vulnérables car ils manquent de moyens de production, notamment de terres appropriées, ce qui leur empêcherait de garantir des revenus stables. Les handicapés, en raison de leurs capacités physiques limitées et de la mobilité réduite, ainsi que leur marginalisation dans la société, sont également particulièrement vulnérables. Dans le Lac, l'analyse des enquêtes révèle que la communauté Boudouma serait plus touchée par le changement climatique que la communauté Kanembou, en raison de la nature de leurs activités fondées sur la pêche et l'élevage. A ce propos, on illustre les avis de cet enquêté :

*« Bon, en ce qui concerne la vulnérabilité, je ne peux pas généraliser, mais de mon point de vue, je dirais que ceux qui sont vraiment touchés, c'est la communauté Boudouma. Parce que maintenant, à N'Djamena, quand on voit quelqu'un qui vend, on dit : « Il est Kanembou, non ! » Parce qu'ici, au Lac Tchad, les Kanembou sont les commerçants et les Boudouma sont les pêcheurs et éleveurs. Le Kanembou, qu'il y ait un changement climatique ou pas, il vend ses produits et ça ne lui dit rien. Maintenant, à cause du changement climatique, il n'y a plus d'eau, plus de pâturages pour les bétails. De mon côté, je dirais que c'est la communauté Boudouma qui est plus vulnérable. » (Entretien réalisé avec un responsable environnement à Bol au Lac, 2024)*

Malgré cette analyse assez critique, une opinion intéressante s'est dégagée au cours de l'enquête : **les changements climatiques ont accéléré la contribution des femmes au développement local. Cette prise de conscience est le résultat des limites ressenties par les hommes dans leur volonté de pouvoir tout faire seul.** Dans les milieux ruraux, largement dépendants des activités tirées des ressources naturelles, menacées par les changements climatiques, les femmes sont encouragées et prennent de plus en plus de place. Par exemple, au Tchad, selon la FAO,<sup>30</sup> la population active rurale représente 78% dont 53% sont des femmes. Au Cameroun, elles représentent également 52% dans ce secteur. Il serait donc illusoire d'envisager le développement rural sans l'appui de celles-ci.

**Facteurs sociaux culturels :** Ceux-ci sont fortement liés au conditionnement des femmes par la société. Ce conditionnement est marqué par les us et coutumes, les préceptes religieux et une culture patriarcale dominante dans les communautés étudiées. En effet, de nombreuses normes culturelles et les responsabilités familiales empêchent les femmes de migrer, de chercher un refuge, de disposer de moyens de production, de chercher un emploi, etc. seules lorsqu'elles font face aux changements climatiques ou catastrophes naturelles, sauf pour les veuves et les divorcées. Une telle situation risque d'alourdir les fardeaux qui pèsent sur les femmes. En revanche, chez les hommes en général, ils peuvent prendre toutes les initiatives qu'ils estiment être les meilleures en cas de changements climatiques. Dans

---

<sup>30</sup> FAO Tchad, Situation de genre dans le secteur de l'agriculture et le développement rural, <https://www.fao.org/tchad/actualites/detail-events/ar/c/1146973/>,

certaines localités comme le Chari-Baguirmi au Tchad, bâti sur une société de caste, certaines communautés subissent encore de séquelles et sont reléguées à la seconde zone. Cela contribue aux inégalités entre hommes et femmes dans des domaines tels que les droits de l'homme, le droit foncier, l'éducation, la santé, etc. dans ces localités. **Dans une telle lecture, les changements climatiques sont perçus comme un facteur supplémentaire de stress, aggravant les vulnérabilités.** Regardons les analyses d'un de nos enquêtés au Cameroun et au Tchad :

*« L'interaction entre le rôle traditionnel des sexes et le changement climatique est un sujet complexe. Les femmes, qui sont souvent responsables de la gestion des ressources naturelles telles que l'eau et les terres, sont particulièrement touchées par les effets du changement climatique. Leur accès à ces ressources peut être limité en raison des conditions environnementales changeantes, ce qui peut affecter leur sécurité alimentaire et leur bien-être économique. De plus, les rôles traditionnels assignés aux femmes en matière de soins et de travail domestique peuvent être renforcés en période de stress environnemental, ce qui peut augmenter leur charge de travail. » (Entretien réalisé avec une autorité traditionnelle à Makary dans le Logone-et-Chari, 2024)*

*« Oui, dans la société tchadienne, la femme est considérée comme une personne de deuxième rang, pourtant c'est grâce à la femme que l'homme voit le jour. Mais ici dans le 9ème, je ne suis pas tellement bien placé pour en juger mais je crois que les femmes sont quand même considérées. Pourquoi pas ? Oui, elles se considèrent comme des personnes importantes par ce qu'elles sont battantes, des veuves et des orphelins, et elles se battent pour subvenir à leurs besoins et aux besoins de leurs enfants. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à N'Djamena, 2024).*

#### 2.4. Stratégies d'adaptation selon le genre

Les stratégies d'adaptation face aux chocs climatiques dépendent des effets ressentis par différentes localités, communautés et strates sociales au sein de ces communautés. Lors du traitement et de l'analyse des données, trois grandes stratégies ont émergé dans les localités du Tchad et du Cameroun, présentant de nombreuses similitudes. Ces stratégies incluent l'adoption de comportements écologiques, la diversification des sources de revenus et le recours aux divers appuis des ONG, des autorités administratives, traditionnelles et religieuses.

**Adoptions des comportements écologiques :** Les comportements écologiques regroupent un ensemble de mesures de protection de l'environnement mises en œuvre par les communautés pour minimiser les impacts des changements climatiques. Il ressort de tous les entretiens menés au Cameroun et au Tchad que, face aux inondations, aux sécheresses et à l'avancée du désert, les communautés adoptent diverses initiatives environnementales. Ces initiatives incluent le reboisement, les sensibilisations de proximité contre la coupe abusive des arbres, la mise en place de canalisations traditionnelles pour drainer l'eau vers les fleuves, la construction de digues traditionnelles pour protéger les champs et les habitations, la mise en défens de certaines zones de pêche, ainsi que l'utilisation de méthodes traditionnelles de fertilisation des sols, telles que la jachère ou le compostage. Pour illustrer cette réalité, voici quelques propos recueillis auprès des enquêtés au Tchad et au Cameroun :

*« Je crois que ces femmes et ces hommes ont résisté pour exercer leurs activités, mais ce n'est pas comme avant. Pour ceux qui exercent le commerce, chacun utilise ses propres stratégies pour faire face aux changements climatiques. Par exemple, s'ils vendent un produit spécifique et que ces produits deviennent chers, ils abandonnent ces produits et achètent d'autres pour revendre. Il y a donc un changement des produits ou*

*articles/marchandises comme stratégie d'adaptation. Pour les éleveurs, certains qui disposent de suffisamment de bétail ont pour stratégie de vendre une partie de leurs bétails pour nourrir les autres. Ils peuvent aussi changer les moutons avec des chèvres, s'ils élèvent des moutons. La plupart des agriculteurs abandonnent la culture de rente pour la culture maraîchère, car ils récoltent un meilleur rendement. Quant à la rareté de la pluie et au vent violent, je pense que ce sont des phénomènes naturels. Il n'y a donc pas de stratégie d'adaptation à cela. Face à cette situation liée aux changements climatiques, il faut planter des arbres tout autour de la ville et dans certains villages. Il faut aussi veiller sur ces arbres en les entretenant. » (Entretien réalisé avec un jeune de 30 ans à Bagasola dans le Lac, 2024)*

*« Nous avons sensibilisé la communauté sur le reboisement parce que nous avons constaté que les gens coupaient énormément d'arbres et que c'est interdit. Nous avons également partagé des sacs contenant du sable afin de limiter les inondations. Nous les mettons en bordure de route, ou même à l'entrée des maisons. » (Entretien avec une autorité administrative à Makary dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Les femmes et les filles ne sont pas uniquement victimes des changements climatiques, elles jouent également un rôle actif et efficace dans la promotion des méthodes d'adaptation et d'atténuation. Par exemple, dans certaines localités, des femmes âgées ont hérité de savoirs traditionnels et d'expertises liées aux systèmes d'alerte précoce, ce qui leur permet de contribuer à l'atténuation des catastrophes naturelles. Elles participent également aux actions curatives, telles que la plantation d'arbres et la gestion durable des ressources naturelles de manière générale.

**Diversifications des sources de revenus** : Les effets des changements climatiques ont mis en évidence qu'une seule activité ne suffit pas à garantir la stabilité économique et financière des familles. Beaucoup d'interlocuteurs expliquent que l'agriculteur ne peut se contenter de son activité en raison de la rareté ou de l'irrégularité des pluies, l'éleveur fait face à l'insuffisance des espaces de pâturage, et le commerçant subit la baisse du pouvoir d'achat des ménages, entre autres défis.

Ainsi, les agriculteurs, par exemple, diversifient leurs activités en pratiquant à la fois des cultures pluviales et des cultures de contre-saison, telles que les légumes, les tomates et les laitues. Alors que les travaux maraîchers étaient traditionnellement réservés aux femmes, les changements climatiques ont poussé de plus en plus d'hommes à investir ce secteur, créant une concurrence accrue entre hommes et femmes dans ce domaine. De plus, les agriculteurs adoptent des semences améliorées adaptées à la durée des pluies, ce qui leur permet de récolter tôt ou tard selon les conditions, garantissant ainsi un minimum de récoltes à la fin de l'année. En complément, certains agriculteurs s'engagent dans le métayage, travaillant dans les champs de grands commerçants en échange d'un revenu. Pour éviter les pénuries de céréales, certaines communautés s'approvisionnent également dans des localités voisines où les récoltes sont meilleures.

Les éleveurs, quant à eux, adoptent des stratégies pour protéger leur bétail des pénuries alimentaires ou d'eau pendant la saison sèche. Ils stockent du foin et creusent des puits pour abreuver leurs animaux, réduisant ainsi les pertes qui affecteraient leurs sources de revenus. En outre, ils commercialisent les produits de l'élevage, tels que les bouses de vaches (utilisées pour le compostage), la viande et le lait. De plus en plus, certains éleveurs se sédentarisent et pratiquent l'agriculture lorsque les conditions le permettent, ajoutant une source de revenus supplémentaire.

*« Pour résoudre le problème que nous rencontrons à cause du changement climatique, la population a adopté par exemple la culture d'irrigation, et d'autres personnes pratiquent plusieurs activités à la fois. Prenons le cas des femmes qui font du maraîchage, elles cultivent des légumes, des tomates, et font aussi*

*des petits commerces. Elles partent aux champs chaque matin à une certaine heure, puis rentrent et partent vendre. Dans certains ménages, le nombre de repas par jour a diminué. D'autres se regroupent et créent des activités ensemble. » (Entretien réalisé avec un responsable communautaire à Goulfey dans le Logone-et-Chari, 2024)*

*« Pour faire face à ces défis, certaines personnes quittent le village et partent en Libye à la recherche d'activités. Ils y travaillent et envoient de l'argent à leurs parents pour survivre. D'autres quittent le village pour aller en ville (N'Djamena et autres villes) pour pratiquer le commerce et envoyer de l'argent à leurs familles pour survivre. D'autres encore traversent le fleuve et partent au Nigéria pour le commerce afin de trouver de quoi nourrir leurs familles. Il y a également des personnes qui vont dans les localités où les denrées alimentaires sont moins chères pour acheter du maïs, du pénicillaire (petit mil) et les envoyer à leurs familles. Il y a aussi ceux qui partent à l'orpillage au nord du pays pour trouver quelque chose et envoyer à la famille. Certains jeunes se lancent dans la fabrication de briques, tandis que d'autres coupent/cherchent des fagots pour vendre et subvenir aux besoins de leurs familles. D'autres encore partent au fleuve pour chercher des pailles, cueillent des dômes pour vendre et subvenir à leurs besoins. » (Focus group réalisé avec les hommes dans la localité de Gally au Lac, 2024)*

Par ailleurs, qu'ils soient pêcheurs, agriculteurs ou éleveurs, tous s'engagent également dans le secteur du commerce et l'économie informelle. Ces activités incluent la vente de produits manufacturés, agricoles, halieutiques, ainsi que de matériaux de construction, entre autres. Parmi ces acteurs, on trouve des grossistes, des détaillants et des prestataires de services tels que les débits de boisson ou les auberges.

Les femmes ne sont pas en reste en matière de diversification des sources de revenus. Les effets des changements climatiques ont mis en lumière les limites des chefs de ménage masculins, souvent dépassés par l'ampleur des défis. Dans ce contexte, les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans le soutien familial. Elles investissent presque tous les secteurs, y compris des domaines auparavant considérés comme exclusivement masculins, tels que la vente de carburant, de sable ou de briques. Il ressort de cette analyse que les femmes sont particulièrement actives dans les petits commerces, les activités de maraîchage, l'élevage de petits ruminants, ainsi que le commerce de poissons frais et secs. En outre, elles développent des réseaux de solidarité et d'entraide par le biais de groupements, d'associations et de tontines. Ces structures leur permettent de faire face aux difficultés quotidiennes tout en contribuant à soulager leurs époux dans la gestion des charges familiales.

*« C'est toute la société qui est affectée, mais les plus touchées sont les femmes, car ce sont elles qui gèrent les ménages. Chacun est appelé à se débrouiller pour trouver un tout petit peu...en tout cas, tout le monde est appelé à contribuer au fonctionnement du ménage. Les femmes se battent en faisant du petit commerce, de la culture maraîchère, etc. et les hommes, ils s'adonnent à des activités comme la pêche, l'agriculture et l'élevage. Donc, toutes les tâches sont réparties. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à Bagasola dans le Lac, 2024)*

*« Les femmes et les filles sont des personnes importantes parce qu'elles jouent un grand rôle dans la localité à travers leurs différentes responsabilités domestiques, comme le ménage, la préparation des repas selon la tradition, l'éducation des enfants et la récolte des cultures. Elles contribuent de manière significative à l'amélioration de la santé, de la nutrition et de l'éducation de leurs familles. Les hommes et les garçons sont des personnes importantes dans la localité, car ils sont le premier facteur du développement local. Ils sont*

*producteurs, agriculteurs et pêcheurs. Ils sont le moteur de l'économie de la localité. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à Goulfey dans le Logone-et-Chari, 2024)*

**Appuis divers des ONG, services étatiques et leaders traditionnels et religieux :** De prime abord, bien que des politiques et stratégies aient été adoptées par le Tchad et le Cameroun pour répondre aux défis des changements climatiques et des inégalités sociales, la situation sur le terrain demeure préoccupante. Selon les interlocuteurs des deux pays, il manque une mise en œuvre efficace de ces instruments politiques. Ils rapportent également une méconnaissance générale des stratégies spécifiques en matière de lutte contre les changements climatiques et les inégalités de genre. À l'exception de la facilitation pour la création de sites destinés aux victimes (réfugiés, retournés, déplacés) à la suite de catastrophes naturelles et de conflits, l'intervention de l'État est perçue comme limitée par les communautés.

En revanche, les ONG humanitaires ont laissé une impression durable grâce à leurs multiples appuis. Des organisations telles qu'Intersos, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Plan International, la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), figurent parmi celles reconnues pour leurs interventions auprès des communautés. Ces actions incluent principalement des initiatives d'urgence, telles que la construction d'abris, la distribution de vivres, la création de centres de santé, et des programmes de transferts monétaires, ainsi que des activités de sensibilisation et de formation, couvrant des thèmes comme la protection de l'environnement, la prévention des violences basées sur le genre, et la distribution de semences améliorées.

Les autorités traditionnelles, quant à elles, jouent un rôle clé dans la sensibilisation de leurs populations sur les impacts des changements climatiques. Parfois, elles distribuent des semences en échange d'une partie des récoltes, et elles gèrent également les magasins communautaires, destinés à atténuer les périodes de soudure. Les leaders religieux, pour leur part, se consacrent à leurs fonctions spirituelles. Ils organisent des prières pour implorer l'intervention divine en faveur de leurs communautés.



Maïlao, l'une des localités bénéficiaires du projet près de Mandalia (Tchad). Ici, des membres féminines du comité local de paix, revitalisé par la FLM, réunissant les communautés chrétiennes et musulmanes du village. *Photo : LWF/ M.Renaux*

### III. Accès et contrôle des ressources et services

#### 3.1. Nature et fondement des inégalités

L'accès et le contrôle des ressources et services constituent une des questions importantes dans les rapports sociaux entre les individus. L'une des causes des inégalités dans la société provient généralement de cette répartition inégale des ressources disponibles. L'accès et le contrôle déterminent de manière globale les indicateurs qui définissent les rôles et les fonctions de chaque acteur au sein de sa communauté. L'analyse des enquêtes conduites dans les différentes localités du Cameroun et du Tchad permet de saisir de manière précise la réalité liée à la nature et au fondement de ces inégalités. Elles prennent plusieurs formes : sociale (caste ou noblesse), économique (pauvreté), sexuée (genrée) et climatique (destruction de la nature avec des conséquences néfastes sur la vie sociale des populations). Il faut noter, sur la base des résultats de cette étude, que ces différents niveaux d'inégalités s'enchevêtrent et se construisent sur les fragmentations sociales, ethniques et confessionnelles qui existent au sein des communautés. On observe que les femmes sont de plus en plus vulnérables et sont davantage touchées par les inégalités.

*« Les femmes subissent des discriminations sociales dans nos communautés. Elles n'ont pas les mêmes accès aux ressources qu'elles produisent avec leurs maris. En plus de cette discrimination liée au fait que ce sont des femmes, elles travaillent beaucoup pendant la saison des pluies. Ces dernières années, les inondations et le phénomène des criquets qui détruisent les champs, elles ont eu encore plus de difficulté par rapport aux hommes. » (Entretien réalisé avec un homme de 33 ans à Kousseri dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Cet extrait d'entretien illustre bien comment la question des inégalités, liée aux conditions sociales des individus dans leurs communautés, se manifeste. Ces conditions sont construites à travers la division sociale du travail, avec des catégories telles que femme/homme, réfugié/hôte, chrétien/musulman, et classe des castes/classe des nobles. Chaque catégorie sociale subit les conséquences des représentations sociales qui définissent les niveaux des inégalités.

*« Non, la répartition des ressources et services est inégale dans nos communautés. Les femmes n'ont pas le même accès aux ressources comme les hommes. S'agissant du contrôle, la situation est pire par ce que les hommes disent que les femmes ne sont pas égales et qu'elles ne doivent pas avoir les mêmes ressources que les hommes. Certains hommes ne permettent pas à leurs femmes d'avoir contrôle de leurs biens. Pour les terrains, certaines femmes en ont, mais pas comme les hommes. Elles sont des petits lopins de terre à la différence des hommes qui ont des hectares. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative dans la localité de Brim à Bol dans le Lac)*

Les femmes participent à la production des biens de la famille en travaillant dans diverses activités agricoles, pastorales, de pêche et commerciales, mais elles n'ont pas les mêmes droits d'accès à l'utilisation des produits. La matrice ci-dessous permet de comprendre de manière précise cette situation et indique très clairement la position dominante de l'homme en ce qui concerne l'accès et le contrôle des ressources productives. Cette inégalité se manifeste également dans la répartition des rôles au sein de la famille, notamment en ce qui concerne la répartition des ressources produites au sein du foyer, telles que les rendements agricoles, les revenus, l'argent, etc. De même, elle affecte l'accès aux ressources communautaires telles que l'accès à l'information et au leadership. Cette matrice, bien qu'elle présente le contexte de Goulfey, une localité du Cameroun, permet de comprendre la question d'accès et de contrôle des ressources. Les entretiens réalisés dans la localité du Tchad viennent confirmer les informations contenues dans cette matrice.

« En tant que femme, si tu te bats bien, tu as la possibilité d'acheter la terre et d'avoir d'autres ressources. On peut aussi hériter la terre du vivant ou après la mort de nos pères. Quels que soient les biens que je possède, je les gère avec mon mari. C'est lui qui m'a épousée, je suis avec lui, je partage avec lui les biens que je possède, je le consulte, je le considère. Le contrôle nous revient à deux. Mais le plus souvent, c'est l'homme qui a le contrôle. Donc, la décision familiale, c'est l'homme, et la gestion des ressources et le contrôle, c'est en concertation. » (Focus group réalisé avec un groupe des femmes vulnérables dans la localité de Brim à Bol, 2024)

**Tableau : Matrice d'accès et de contrôle des ressources et services**

|                                  | Accès |   | Contrôle |   | Avantage |   | Obstacles à l'accès, à l'utilisation, au contrôle ou aux avantages           |
|----------------------------------|-------|---|----------|---|----------|---|--|
|                                  | H     | F | H        | F | H        | F |  |
| <b>Ressources pour le ménage</b> | X     |   | X        |   | XX       |   | Pauvreté (manque de moyens financiers)<br>Coutume liée au partage d'héritage |
| • Terre                          | X     | X | XX       |   | XX       | X |  |
| • Pour les cultures de rente     | X     | X | X        |   | XX       | X |  |
| • Pour les cultures maraîchères  | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Pour l'espace de vie/la maison | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Bétail                         |       |   |          |   |          |   |  |
| a. Bétail                        | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Chèvres                        | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Poulets                        | X     | X | X        | X | X        | X |  |
| • Moyens de production           | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Investissements                | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Revenu du travail/extérieur    | X     | X | XX       |   | X        |   |  |
| • Argent                         | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Éducation/Formation            | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Vivres                         | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Ressources d'information       | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Téléphone                      | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Radio                          | X     | X | X        | X | XX       | X |  |
| • Ressources sur la mobilité     |       |   |          |   |          |   |  |
| • Bicyclette                     | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Véhicule                       | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| <b>Ressources communautaires</b> |       |   |          |   |          |   | Tradition/coutume<br>Solitude<br>Manque de voyage                            |
| • Leadership religieux           | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Leadership politique           | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Informations climatiques       | X     | X | XX       | X | XX       | X |  |
| • Services de santé              | X     | X | X        | X | X        | X |  |
| • Sources de crédit              | XX    | X | XX       | X | XX       | X |  |

Source, Focus group avec les hommes à Brim/Bol, 2024

X : Les hommes ou les femmes ont un accès à une ressource ou en ont le contrôle

X : Les femmes et les hommes ont un accès égal à une ressource ou un contrôle égal sur celle-ci

XX : Les hommes ou les femmes ont tous les deux accès à une ressource ou en ont le contrôle mais que l'un d'eux a plus d'accès à la ressource ou de contrôle sur celle-ci que l'autre

### 3.2. Conséquence des inégalités sur les conditions de vie selon le genre

Les conséquences des inégalités sont, de manière générale, négatives pour les femmes. Bien que les femmes constituent la majorité de la population dans les localités étudiées, elles n'ont pas accès aux ressources de manière équitable par rapport aux hommes, ce qui crée des inégalités d'ordre social et économique. En effet, dans ces zones essentiellement rurales et péri-urbaines, l'accès aux terres agricoles et d'habitation, aux moyens aratoires, au capital pour le commerce ou le petit élevage, pour ne citer que ceux-là, est défavorable aux femmes. Pour ces raisons, elles sont donc les principales victimes de la pauvreté, situation qui s'aggrave également avec les changements climatiques. Elles exercent plusieurs activités au quotidien afin de subvenir à leurs besoins socio-économiques et contribuent beaucoup aux activités productives, mais le contrôle de ces ressources leur échappe bien souvent. Globalement, les femmes sont soumises quotidiennement à une surcharge de tâches. Elles travaillent en moyenne plus de 10 heures par jour : elles s'occupent de leur famille par les activités ménagères tout en contribuant également aux activités génératrices de revenus. Cette double charge crée une inégalité en termes de répartition des tâches et de temps. Bien qu'elles travaillent plus que les hommes, l'effort des femmes n'est pas socialement reconnu au sein de la société. Les conséquences des inégalités se manifestent aussi dans la répartition des ressources produites au sein du foyer. Cette segmentation des rôles se construit socialement dès le bas âge au sein de la famille et se répercute dans toutes les communautés. L'exemple le plus frappant est celui de l'héritage, où la femme est souvent sous-estimée dans la répartition des ressources après la mort d'un père ou d'un époux.

*« Il y a une différence entre l'homme et la femme en matière d'héritage. L'homme reçoit le double de ce que la femme reçoit, parce que la femme donne les enfants aux autres. Après le mariage, elle rejoint une autre famille. Elle va fonder une autre famille de l'autre côté. C'est ce qui fait qu'elle ne reçoit que la moitié de ce que reçoit l'homme. Traditionnellement et culturellement, c'est comme ça. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à Bol dans le Lac, 2024)*

### 3.3. Le cas spécifique de l'accès au foncier

L'accès au foncier est souvent possible par héritage, legs, don, ou achat dans des cas rares pour les femmes. Il existe également la possibilité d'accès au foncier par don ou location de terrain pour des activités agricoles pour une période bien déterminée. Le don de la terre est le plus souvent fait par les chefs traditionnels ou les hommes qui détiennent de grandes parcelles agricoles. Dans le contexte local, les femmes peuvent obtenir le droit foncier en fonction de l'usage qu'elles en font – c'est-à-dire les activités qu'elles pratiquent sur le sol. Elles ne peuvent pas vendre la terre sans l'avis de leur époux, de leur père ou de leur frère. Selon les résultats des enquêtes, les femmes ont accès facilement à la terre pour les activités agricoles, bien qu'elles ne détiennent pas dans ce cas la propriété définitive. Par contre, pour les terres d'habitation en agglomération, elles habitent plutôt avec leurs époux, sur les terres de leur lignée lorsqu'elles sont célibataires ou veuves. Les femmes disposant de moyens peuvent acheter des terres, soit de culture ou d'habitation, ou les louer, mais étant la couche la plus démunie, ce sont des situations plutôt rares. Le fait que la femme doive demander l'autorisation à un homme avant d'obtenir un terrain limite les conditions d'accès au foncier.

*« Ils n'ont pas le même accès, parce que ce que je vois, c'est que les hommes ont facilement accès à la terre pour cultiver. Mais quand tu es une femme et que tu veux de la terre pour cultiver, on ne te la donne pas parce que tu es une femme. Il y en a d'autres qui sont obligées de passer par leur mari pour avoir un champ à cultiver. Et même à la maison, quand je regarde mes parents, maman n'a rien à dire : c'est papa qui contrôle tout. Même quand nous travaillons les champs en commun, c'est lui qui vend tout, et*



*nous n'avons rien à dire parce que c'est lui le chef de famille, et personne d'autre. » (Entretien réalisé avec un jeune homme de 31 ans dans la localité Tchentchou dans le Chari-Baguirmi, 2024)*

Dans certaines circonstances rares, les femmes accèdent à la terre par héritage. Bien que la répartition des ressources issues de l'héritage soit souvent en défaveur des femmes dans les communautés où la prégnance des coutumes et des croyances religieuses est forte, notamment dans les milieux ruraux.

### 3.4. Obstacles et opportunités d'accès aux ressources et services

Les obstacles d'accès aux ressources et services pour les femmes sont structurellement construits par un processus de socialisation au sein de la communauté. Ils découlent de plusieurs pratiques culturelles telles que le patriarcat, la soumission féminine, la dote, et les droits d'héritage coutumiers, dont il est important d'identifier les causes. Ces pratiques sont similaires au Tchad et au Cameroun et constituent les principaux obstacles qui bloquent l'épanouissement des femmes dans le processus d'accès aux ressources et services. Les sociétés organisées en caste contiennent également des germes de discriminations à l'endroit de certaines communautés. Les inégalités de genre persistent dans de nombreux domaines, y compris l'éducation, la santé, l'emploi et les ressources économiques. Par exemple, elles peuvent être confrontées à des discriminations en matière d'héritage. L'analphabétisme et l'ignorance des textes réglementaires garantissant les droits de la femme à la cogestion des ressources de son foyer constituent un des obstacles majeurs à son épanouissement. Par ailleurs, très peu d'efforts sont faits par les autorités à divers niveaux pour matérialiser ces textes juridiques.

*« Les principaux obstacles qui peuvent entraver l'accès aux ressources pour les hommes, les garçons, les filles et les femmes sont, entre autres, la discrimination de genre. Les femmes et les filles sont souvent confrontées à des pratiques culturelles qui limitent leur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux ressources économiques. De même, l'accès inégal à l'éducation peut affecter la capacité des individus à acquérir les compétences nécessaires pour accéder à de meilleures opportunités. De plus, la pauvreté est un facteur majeur qui limite l'accès aux ressources (nourriture, eau potable, santé ou éducation). Le manque d'infrastructures adéquates (routes, transports) peut également restreindre l'accès aux ressources. » (Entretien réalisé avec une autorité traditionnelle à Makary dans le Logone-et-Chari, 2024)*

En ce qui concerne les opportunités, les autorités locales, sous la contrainte des lois, encouragent parfois la participation des femmes et l'accès aux ressources et services. Par l'effet des sensibilisations, de l'information et du renforcement des capacités, certains leaders traditionnels semblent de plus en plus ouverts à ce que les femmes et les filles accèdent aux ressources naturelles, aux sources d'informations et aux ressources intellectuelles. Ces opportunités varient en fonction des localités. Dans les localités où le secteur d'activité est principalement constitué de la pêche ou de l'agriculture, les opportunités d'accès aux ressources ne sont pas équivalentes en fonction du niveau d'implication de la femme. Les hommes ont tendance à segmenter les tâches de leurs activités pour définir à quel niveau impliquer la femme afin qu'elle bénéficie des retombées. Par exemple, les activités de pêche sont réservées aux hommes parce qu'il faut parfois passer la nuit sur les eaux du lac et du fleuve à la recherche des poissons. La femme joue un rôle dans la commercialisation. Cependant, les ressources issues de cette commercialisation sont inégalement réparties entre la femme et l'homme. Cette différence s'observe également dans le foyer où l'époux exerce une activité salariale dans les zones urbaines. Les femmes qui vivent dans les zones urbaines ont plus d'opportunités par rapport à celles qui sont dans des zones rurales.

*« Ça dépend si l'on est en ville ou au village. Généralement, les femmes qui vivent en ville ont la possibilité d'avoir le même accès aux ressources que les hommes. Par contre, les femmes qui vivent dans des villages reculés n'ont pas le même accès aux ressources. Les hommes dans les villages ne connaissent pas les lois qui protègent les femmes. Ils décident de faire ce qu'ils veulent sans savoir qu'il faut respecter la femme. Les femmes labourent, préparent et s'occupent des enfants, mais les hommes au village ne comprennent même pas que tout ce que la femme fait est important. En ville, par exemple, j'ai une cousine qui y vit. Elle ne fait rien car c'est son mari qui cherche l'argent pour elle, et elle se contente de préparer les repas. Son mari lui achète des habits et des bracelets en or. La ville est bien meilleure par rapport à la campagne. » (Entretien réalisé avec un responsable de l'environnement à Bagasola dans le Lac, 2024)*

Les opportunités sont aussi possibles grâce aux interventions des associations et ONG qui mènent des activités de sensibilisation dans les villes et villages afin de conscientiser les communautés sur la question de l'accès égal aux ressources au sein des communautés et des familles. Toutes ces activités de sensibilisation impactent le regard que les gens portent sur la femme et entraînent une amorce de changement de comportements et de perceptions. Il y a aussi de plus en plus une volonté claire des hommes, ainsi que des autorités traditionnelles et religieuses touchées par ces actions, de voir les femmes émerger. C'est une donnée assez importante à considérer dans des sociétés patriarcales. Une forte implication de ces acteurs dans les actions de lutte contre les inégalités par les ONG et l'État serait un grand atout pour les femmes et les filles. En dernier ressort, même si les changements climatiques peuvent être perçus comme négatifs à bien des égards, ils ont également permis aux hommes de prendre conscience de leurs limites dans leurs responsabilités respectives. Cela reste aussi un argument à prévaloir dans les échanges afin d'encourager les femmes non seulement à disposer des moyens de production, mais aussi à participer de manière inclusive dans les instances de gouvernance locale.



Vue après la pluie à Goulfey, l'une des 35 localités camerounaises où le projet apporte son appui.  
Photo : LWF/ M.Renaux

## IV. Participation et accès au chapitre sur les questions de genre et changements climatiques

### 4.1. Participation aux instances de gouvernance et prise de décision locales

La participation des femmes aux instances de gouvernance et de prise de décision constitue un des défis importants dans la société. Dans cette sous-partie, il est question de saisir le rôle que jouent les femmes dans ces instances de prise de décision afin de mesurer leur participation à la gouvernance locale.

D'abord, les instances de gouvernance sont les lieux de pouvoir qui organisent les rapports sociaux entre les femmes et les hommes dans la communauté. Qu'il s'agisse des unités familiales, de la chefferie traditionnelle, de la responsabilité administrative et politique, des associations et initiatives à base communautaire, la prise en compte des points de vue et des besoins spécifiques des femmes sur des sujets qui relèvent de la vie de leur communauté est crucial. Il existe des instances de gouvernance locale qui sont réservées aux femmes en fonction de leur niveau social et éducatif ou leur âge. Cependant, en général, dans toutes les localités étudiées, les enquêtes montrent qu'il existe un nombre minoritaire de femmes qui participent aux instances de prise de décision. Dans ces instances, les femmes sont représentées, mais elles sont souvent reléguées à un rôle de figuration et ne sont entendues que sur des sujets considérés comme secondaires ou peu importants

*« Dans notre communauté, les hommes, les garçons, les femmes et les filles n'ont pas les mêmes droits pour participer aux prises de décisions et à la gouvernance. Les filles sont marginalisées, car selon plusieurs coutumes, elles ne sont pas habilitées à donner leurs points de vue, surtout en matière de gouvernance. » (Entretien réalisé avec une autorité traditionnelle à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Le changement climatique a des impacts significatifs sur la répartition des rôles au niveau des instances de prise de décision. Cette répartition des rôles est le produit des structures sociales qui se transforment sous l'effet du changement climatique. Les femmes se retrouvent à gérer des activités qui, autrefois, étaient réservées aux hommes. Cette transformation induit de nouvelles responsabilités au sein de leur communauté. Avec le changement climatique, les rôles et les responsabilités au sein du foyer sont réattribués en termes d'activités et de temps. Les femmes travaillent plus qu'auparavant. Les conséquences du changement climatique affectent négativement les ressources agricoles et halieutiques. La rareté de ces ressources conduit les hommes à solliciter l'aide des femmes dans des activités qui étaient auparavant réservées exclusivement aux hommes. Dans certaines localités, les femmes pagaient la pirogue pour rechercher des poissons pour la consommation de la famille et aussi pour la commercialisation. La faible ressource en bois de chauffage et la sécheresse qui en résulte mènent à un surcroît de travail et d'activité pour les femmes.

*« Le changement climatique a des conséquences sur notre vie sociale et sanitaire. Par exemple, pour ceux qui pratiquent la pêche, si il pleut, il y a beaucoup de poissons ; s'il ne pleut pas, il n'y a pas de poissons. S'il fait très chaud, il y a aussi des poissons, mais s'il fait trop frais, les poissons se cachent sous les herbes, donc il n'y a pas de poissons. Le temps change chaque année, ce qui nous met dans une situation de précarité extrême. Avant, les femmes ne pratiquaient pas la pêche parce que c'était considéré comme un travail d'homme. On partait le soir pour revenir le matin. Mais maintenant, en raison de la rareté des poissons, on demande parfois à nos femmes de venir avec nous. Elles aident pendant cette période car, lorsqu'on est seul, c'est difficile. Je remarque aussi que ma femme travaille beaucoup pendant la saison sèche. Elle va chercher du bois pour chauffer l'eau ou préparer à manger, et puise*

*dans le puits. Tout cela est lié au changement climatique, car le temps a changé et ce n'est plus comme avant. » (Entretien réalisé avec un homme de 34 ans le quartier Kabé, N'Djamena, 2024)*

#### **4.2. Contraintes et liberté d'accès aux instances de participation locale**

La question des contraintes d'accès aux instances de participation locale constitue un défi majeur dans les localités étudiées. Les femmes, structurellement marginalisées par les pesanteurs socioculturelles, rencontrent plusieurs obstacles pour accéder à la gouvernance locale. Leurs conditions sociales et économiques créent des inégalités d'accès à la prise de parole. En revanche, elles sont très actives dans les activités associatives à travers le petit commerce et les activités maraîchères, surtout avec le soutien des projets et des ONG. Ces processus permettent également d'émerger des leaders féminins qui, dans certains cas rares, deviennent des figures publiques dans leur communauté auprès des hommes. La liberté de participation est un point crucial dans le processus de prise de décision des femmes au sein de la gouvernance locale. Cette liberté reste pour l'essentiel soumise au contrôle des hommes, tels que le père, le mari ou le frère. Il est difficile pour une femme de faire un choix libre sans informer ces figures masculines, et cela dépend des types d'activités qu'elle souhaite entreprendre. Les femmes ne peuvent pas se sentir libres pour exercer certaines activités qui sont traditionnellement réservées aux hommes. La tradition et la religion imposent des codes qui les limitent dans l'exercice de leurs activités, accentuant ainsi leur exclusion des instances de prise de décision.

*« Les femmes et les filles sont confrontées à certains défis lorsqu'il s'agit de participer à la prise de décision. Certains de ces défis incluent le manque d'information sur les processus décisionnels locaux, les discriminations ou préjugés, ainsi que le manque d'accès aux ressources nécessaires pour la réalisation de leurs projets. Les femmes et les filles sont également confrontées aux défis de leur sous-scolarisation. » (Entretien réalisé avec un responsable de CNARR, à Bagasola au Lac)*

#### **4.3. Perception des communautés de la représentation des femmes dans les instances de gouvernance**

La participation des femmes au sein des instances de gouvernance reste limitée. Leur présence est perçue positivement par la communauté, mais seulement dans certaines activités. Dans certains secteurs de la gouvernance locale, comme la chefferie traditionnelle, les postes politiques et administratifs, les femmes sont généralement absentes. Elles sont plus souvent présentes dans les associations locales ou dans des structures sociales de formation. Cette répartition sociale des rôles continue de poser des défis, car les femmes ne sont pas socialement bien perçues lorsqu'elles occupent certaines responsabilités au sein des instances de gouvernance.

*« Certains apprécient le fait qu'à chaque réunion, j'implique les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons dans les prises de décision locales. C'est vrai que tout ce qu'on fait ne peut pas être accepté à 100% ou encore par tout le monde, il y aura toujours des gens qui vont contester. Certains trouvent la participation des femmes et des filles pendant les réunions que je convoque comme des futilités, mais si nous prenons sur 10 personnes, 6 à 7 personnes apprécient la participation active des femmes et des filles à des réunions et dans les prises de décision locales. Donc, c'est le plus grand nombre qui apprécie cette façon de faire. » (Entretien réalisé avec une autorité traditionnelle au quartier Kabé dans la commune du 9<sup>e</sup> arrondissement de N'Djamena, 2024)*

*« Les femmes ne participent pas parce qu'il y a certaines restrictions de la part des maris, qui empêchent les femmes de s'épanouir. Surtout les femmes mariées, elles ne sortent pas et ne participent pas aux réunions sans l'aval de leur mari. C'est vraiment un obstacle à leur épanouissement. À Blangoua, il y a aussi beaucoup de prostitution. Les maris ont peur que leurs femmes soient confondues avec ces femmes libres lors des réunions. Moi, je suis présidente du réseau des femmes de Blangoua, et même pour la journée de la femme, il faut l'intervention du sous-préfet pour que les femmes puissent sortir. Nos réunions sont pauvres en activités, c'est un véritable problème ici. » (Focus group réalisé avec un groupement des femmes à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

#### **4.4. Stratégies de participation mise en place par les autorités**

Pour permettre une participation égale des femmes à la prise de décision, les autorités et les partenaires au développement mettent en place des activités de renforcement des capacités des organisations féminines. Ces activités de formation et de sensibilisation constituent des stratégies cruciales pour promouvoir la participation des femmes à la gouvernance locale. Reconnaisant le poids de la tradition qui freine la participation des femmes à la prise de décision, ces initiatives incluent des plaidoyers auprès des leaders traditionnels, religieux et d'opinion pour encourager un changement de perception et une ouverture à la contribution des femmes.

La prise de décision des femmes reste encore limitée en fonction des agendas politiques des autorités locales. Des initiatives sont en place pour promouvoir le rôle des femmes dans les localités. Ces sensibilisations ciblent directement les hommes et les autorités religieuses pour impulser la participation des femmes à la gouvernance locale, afin que chaque membre de la communauté contribue au développement collectif. La problématique de l'alphabétisation des femmes demeure également un défi majeur pour les autorités locales, car l'alphabétisation est un instrument clé pour renforcer le capital culturel des femmes au sein des instances de gouvernance locale.

*« Les femmes et les filles doivent participer de manière égale au processus décisionnel. Lorsqu'il y a des décisions à prendre, les autorités cherchent à impliquer les femmes dans ces processus. On les encourage à s'impliquer dans la vie sociale, économique et politique de leurs localités. Dans ma localité, il existe des associations composées d'hommes et de femmes sages. Ainsi, nous pouvons dire qu'ils participent à la prise de décision de manière égale. » (Entretien réalisé avec une autorité administrative à Kousseri dans le Logone-et-Chari, 2024).*

*« Oui, il y a des femmes leaders ici. Certaines ont créé des groupements et nous travaillons main dans la main avec ces femmes-là. On prend en compte leur proposition. C'est bien, personnellement je pense que c'est une bonne chose. Si la présidente dit de faire une cotisation pour une activité, tout le monde suit et contribue, car elle ne peut pas faire cela seule. C'est comme ça qu'elles font et je trouve ça bien. » (Entretien réalisé avec une autorité traditionnelle dans la localité de Brim à Bol dans le Lac, 2024)*

## V. Besoins et intérêts des femmes et des hommes

Face aux défis des changements climatiques et des inégalités, la question de l'autonomie des femmes et des hommes, en tant qu'enjeu de rapport de force, mérite d'être explorée. Pour comprendre cet enjeu, il est essentiel d'analyser les besoins pratiques et stratégiques entre les hommes et les femmes. Par définition, les besoins pratiques sont des besoins immédiats qui n'impliquent pas un changement social profond de la situation. Ces changements, bien que rapides, ne sont souvent pas durables à long terme. En revanche, les besoins stratégiques sont ceux qui réclament un changement dans les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Dans cette analyse, les hommes comme les femmes ont tous exprimés les deux types de besoins. Au Tchad et au Cameroun, dans les localités enquêtées, **les besoins pratiques** peuvent être structurés autour des moyens de subsistance suivants :

- **Agriculture et maraîchage** : Les besoins se manifestent principalement par la demande de moyens de production tels que des motopompes, des tracteurs, des bœufs d'attelage, des houes, des râpeaux, des pelles, et des semences. Ces besoins sont similaires au Cameroun, avec une demande particulière pour les intrants dans le Logone-et-Chari.
- **Élevage** : Il y a une forte demande pour des petits ruminants comme des chèvres, des moutons, et des volailles, particulièrement dans la province du Lac au Tchad.
- **Pêche** : Les communautés de pêcheurs, notamment les Boudouma, les Massa, et les Kotoko, souhaitent voir leur capacité de résilience renforcée à travers l'octroi de filets de qualité, de pirogues, d'hameçons, etc. Ces besoins sont particulièrement exprimés au Tchad, plus spécifiquement à Bol et Bagasola.
- **Commerces** : De nombreuses communautés expriment le besoin immédiat de financements pour leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR), incluant l'octroi de crédits et de cash. Ce besoin est également présent tant au Tchad qu'au Cameroun.

Au-delà des besoins pratiques exprimés par les communautés, d'autres types de besoins sociaux sont apparus comme préoccupations majeures. Ces besoins incluent :

- **Sécurité alimentaire** : La distribution de vivres tels que le mil, le sorgho, le maïs, les huiles, etc., destinés à la consommation des ménages, est cruciale pour assurer la subsistance de la population locale.
- **Services sociaux de base** : Il est nécessaire de développer des infrastructures telles que des écoles, des centres de santé, des forages d'eau, et des magasins communautaires. Les communautés identifient un manque de personnel soignant et enseignant, et demandent des plaidoyers pour une affectation significative de ces personnels. Au Cameroun, les enquêtes incluent également la nécessité d'améliorer les voies de communication.
- **Adaptation aux changements climatiques** : Des besoins pratiques sont identifiés pour soutenir l'adaptation aux effets du changement climatique, tels que la fourniture d'outils pour les activités de reboisement, des semences améliorées, des matériels pour la construction de barrages traditionnels contre les inondations, et des insecticides pour lutter contre les criquets ravageurs.
- **Participation aux instances de gouvernance** : Les femmes et les filles souhaitent être reconnues comme des acteurs capables de participer activement au développement local. Cela nécessite des actions d'information et de communication sur l'importance de la scolarisation des filles, des exemples de réussite de femmes leaders, et une implication des hommes dans les activités liées au genre.
- **Besoins pratiques en matière de protection contre les VBG** : Ces besoins se traduisent par des sensibilisations sur les méfaits des VBG et les risques encourus par les auteurs, la mise en place de services d'écoute, d'orientation et d'accompagnement, ainsi que la mise en place de cash de protection

Pour **les besoins stratégiques**, il ressort globalement la volonté de disposer des connaissances et le développement des compétences dans certains domaines pour une participation inclusive au développement. Les besoins stratégiques recensés au Tchad et au Cameroun se résument sur les points suivants :

- **Renforcement des connaissances sur la protection de l'environnement** : Il s'agit de former les communautés aux techniques de reboisement, de plantation, de protection de la biodiversité et de préservation de l'environnement.
- **Renforcement des techniques agricoles** : Des formations sur les semences améliorées, les méthodes traditionnelles de fertilisation des sols, et les pratiques de culture maraîchère.
- **Renforcement des compétences en gestion associative et entrepreneuriale** : Il est question de développer des petits métiers tels que la couture, la menuiserie, la broderie, et la mécanique. Les formations sur les techniques de gouvernance associative sont particulièrement importantes pour les femmes.
- **Accompagnement technique et financier** : Il s'agit d'apporter un soutien ponctuel aux initiatives locales et aux AGR pour encourager et renforcer les efforts des communautés. Les femmes expriment le besoin d'un appui financier pour le développement de leurs AGR, ce qui leur permettrait d'atteindre une autonomie économique à long terme.
- **Appui à la scolarisation, à l'alphabétisation et à l'instruction** : Il est essentiel de développer des approches visant à soutenir l'accès à l'éducation, avec des bourses d'étude pour les jeunes garçons et filles, afin de leur fournir les compétences et les connaissances nécessaires pour affronter les défis de l'émancipation et de l'autonomie.
- **Engagement de plaidoyer auprès des institutions publiques et privées** : Cela permettrait de promouvoir une employabilité accrue pour les jeunes et les femmes, en luttant contre les inégalités d'emploi et en offrant plus d'opportunités de chance.

*« Pour les besoins pratiques, on peut citer le manque de diversification des activités économiques pour réduire la dépendance aux secteurs directement impactés ; le manque d'outils qualifiés pour la technique de conservation de l'eau ou la construction des réservoirs d'eau ; et le manque de cultures résilientes pour faire face au changement climatique (agroforesterie, permaculture). Pour les besoins stratégiques, nous avons le manque d'implication de la communauté dans le processus de planification et d'élaboration des stratégies d'adaptation face au changement climatique, le manque de renforcement des capacités dans les pratiques agricoles durables et la gestion des ressources naturelles, ainsi que le manque d'information et l'accès limité aux marchés. » (Entretien réalisé avec une réfugiée à Kousseri dans le Logone-et-Chari, 2024)*

*« Les hommes, c'est la pêche et l'agriculture. Les femmes, c'est le commerce. D'accord, et quels sont leurs besoins ? Les commerçants, ils souhaitent des fonds de commerce. Les gens qui labourent, ils ont besoin de motopompes, de carburant, de râtaux, de pelles... Pour la pêche, ils veulent des filets, des pirogues. En matière de sécurité alimentaire, il est nécessaire de distribuer du riz, du maïs, de l'huile... En matière de gouvernance locale, il ne faut pas de conflits et la gouvernance doit être bien. Les besoins stratégiques sont de les former à ce qu'ils ne connaissent pas. » (Entretien réalisé avec une femme de 40 ans à Bagasola dans le Lac, 2024)*

**Il ressort que les besoins pratiques et stratégiques pour les hommes se concentrent principalement sur le renforcement de leur positionnement dans la société, car ils détiennent de facto le pouvoir économique, politique et social. Pour les femmes, il s'agit d'une recherche permanente d'un équilibre de pouvoir, car elles sont marginalisées à la base.**

De manière désagrégée, les femmes et filles, en termes de besoins pratiques, sollicitent davantage des appuis financiers pour développer leurs commerces et des moyens de production pour leurs activités de maraichage ou agricoles. En ce qui concerne les besoins stratégiques, elles souhaitent bénéficier d'accompagnements techniques de la part des ONG au profit de leurs groupements, ainsi que des plaidoyers auprès de l'État pour qu'elles soient impliquées et présentes dans les instances de prise de décisions.

Pour les jeunes filles et garçons, il s'agit d'encourager la scolarisation et les études supérieures en construisant des structures éducatives avec un personnel en quantité et de qualité. En plus de cela, les jeunes ont exprimé le besoin de la construction de centres de formation professionnelles. En revanche, pour les hommes en général, leurs besoins stratégiques les plus courants dépendent du métier qu'ils exercent. Les agriculteurs, par exemple, souhaitent voir leurs capacités de production augmentées à travers l'adoption de nouvelles techniques agricoles et maraîchères. Les commerçants, quant à eux, sont intéressés par l'octroi de marchés pour la fourniture de leurs articles aux ONG et à l'État, ce qui permettrait d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Pour concrétiser ces besoins, les données empiriques ont permis de relever quelques actions pertinentes des personnes enquêtées :

- Les initiatives d'adaptation devraient inclure l'identification directe des impacts sexospécifiques des changements climatiques et la mise en place de mesures pour y répondre, en particulier dans les domaines liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à la sécurité alimentaire, etc. Il est également essentiel de prendre en compte l'accès aux ressources (eau, terres, crédits, etc.) et aux services sociaux de base.
- Les priorités des femmes, des jeunes filles et d'autres groupes vulnérables (comme les veuves, les célibataires, etc.) doivent être considérées de manière particulière. Il s'agit notamment de faire des plaidoyers pour la participation et l'implication des femmes dans les instances de prise de décision ainsi que sur des questions de gestion de l'environnement. Ces actions ne doivent pas non plus négliger l'encouragement des femmes par les partenaires publics et privés dans leurs différents investissements. Cela nécessite des actions de renforcement des capacités dans divers domaines où elles excellent.

En conclusion, les besoins pratiques et stratégiques ne sont pas opposés mais complémentaires. La satisfaction des besoins pratiques est un chemin vers les besoins stratégiques. En exprimant leurs besoins pratiques et stratégiques, les hommes cherchent à maintenir leur positionnement social, économique, politique et culturel. En revanche, les femmes sont dans une perspective de rééquilibrage des rapports de force en sollicitant à la fois des besoins pratiques, tels que l'accès aux terres, aux crédits, et les moyens de production, ainsi que des besoins stratégiques comme la scolarisation, les accompagnements techniques, les renforcements de capacités ou encore les plaidoyers auprès de l'État pour une plus grande prise de femmes dans les instances de gouvernance. Les données ont permis de constater globalement que peu de besoins ont été exprimés par les femmes ou les hommes dans le domaine de l'élevage.



## VI. Sécurité et les Violences Basées sur le Genre

### 6.1. Problématiques sécuritaires locales

Les problématiques sécuritaires dans les localités présentent à la fois des similitudes et quelques spécificités. En effet, dans les quatre communes du Logone-et-Chari ayant fait l'objet de l'étude, l'environnement de protection est caractérisé par une situation sécuritaire volatile et des incursions régulières de Groupes Armés Non-Étatiques (GANE). Ainsi, les attaques de groupes comme Boko-Haram ressortent comme un facteur d'insécurité pour les femmes, les hommes et les jeunes. Selon les sources sécuritaires, au moins 62 incidents impliquant les GANE ont été recensés en mai 2023. Ces attaques ont été marquées par des pillages, des incendies, des enlèvements de personnes (4), ainsi que des violences physiques (15) et des meurtres (26) qui continuent d'impacter négativement le quotidien des populations locales.<sup>31</sup> Ces données d'OCHA ont été confirmées sur le terrain à travers plusieurs entretiens menés au sein des communautés :

*« La sécurité, c'est ce qui nous manque à Blangoua. Nous vivons dans la peur, et si elle doit être améliorée, nous le souhaitons car elle freine notre vécu quotidien et les activités commerciales. À mon humble avis, la sécurité doit d'abord être garantie face aux aléas climatiques, surtout les insectes qui ravagent nos cultures. Nous n'avons pas de solutions adéquates à ce problème. Ensuite, la secte islamiste ne cesse de semer la terreur, nous ne pouvons pas librement vaquer à nos activités et se mouvoir en toute sécurité. » (Focus group réalisé avec une association des femmes à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024).*

Par rapport aux quatre communes, Blangoua semble être celle où les activités terroristes sont les plus intenses. En dehors de ce principal facteur d'insécurité commun aux quatre localités, les enquêtes ont mis en relief les cas d'agressions, de banditisme, de vols, de conflits Kotoko et Arabe Choa liés aux ressources agro-pastorales, ainsi que des agressions et des enlèvements, qui perturbent gravement la quiétude des communautés.

Au Tchad, la province du Lac rencontre les mêmes problématiques sécuritaires que le Logone-et-Chari. Depuis 2014, en raison de la pauvreté, des aléas climatiques et des attaques de groupes armés non étatiques (GANE), les communautés du Lac sont confrontées à des déplacements forcés massifs, avec leurs corollaires de précarité sociale et de risques de violences basées sur le genre. De nombreux informateurs pensent que le risque d'insécurité lié à la secte de Boko Haram touche plus les hommes que les femmes. Cela s'explique par le manque d'emplois et d'opportunités qui facilitent l'enrôlement des jeunes dans la secte Boko Haram, qui continue d'opérer dans la province du Lac. Cependant, les femmes et les jeunes filles sont également victimes et actrices. Dans une étude récente de l'International Crisis Group, « l'apparition puis l'insurrection de Boko Haram a radicalement transformé la vie de milliers de femmes et de filles, propulsées de gré ou de force vers de nouveaux rôles, hors de la sphère domestique. Certaines ont rejoint le mouvement pour échapper à leur condition, tandis que d'autres ont été enlevées et réduites en esclavage. » Ainsi, les femmes peuvent être à la fois victimes et actrices de l'insécurité. Dans cette étude, les femmes apparaissent comme victimes, par exemple celles à Brim qui ne s'aventurent pas loin sans être accompagnées par leurs maris ou sans être en groupe.

*« Avant, on ne craignait rien, on vivait vraiment en paix, il n'y avait pas d'insécurité. Mais présentement, on a trop de craintes vu les changements et la tendance des crises qu'on subit dans la zone. La présence de Boko Haram*

---

<sup>31</sup> OCHA, Extrême nord, Rapport de la situation en mai 2023, <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-extreme-nord-rapport-de-situation-no-32-mai-2023#:~:text=des%20monts%20Mandara.-,Les%20départements%20du%20Mayo%2DSava%2C%20Mayo%2DTsanaga%20et%20Logone,embuscades%20sur%20les%20axes%20routiers> .

*fait qu'on craint beaucoup. Lorsqu'il y a des attaques, les gens fuient la zone de conflit. Et lors de ces déplacements, les femmes sont souvent violentées, agressées. » (Focus group réalisé avec les hommes dans la localité de Brim à Bol, 2024)*

Dans les deux autres provinces de N'Djamena et de Chari-Baguirmi, on parle d'insécurité urbaines, c'est-à-dire des cas d'agressions, de vols, d'assassinats, de bagarres, etc. Les insécurité urbaines peuvent toucher toutes les couches sociales.

## 6.2. Types de violences basées sur le genre

Au Tchad et au Cameroun, les violences basées sur le genre restent des réalités quotidiennes pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. Les violences physiques, verbales, psychologiques, économiques, conjugales et le mariage précoce apparaissent comme les types de violences les plus couramment subis par les communautés. Les blessures, les mutilations, les traumatismes, les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles sont parmi les conséquences les plus graves des VBG. Dans cette analyse, les opinions tendent à reconnaître que les femmes et les filles sont particulièrement exposées à ces violences par rapport aux hommes, et ce encore plus pour les réfugiées et les déplacés internes. Pour les violences conjugales et économiques, cela concerne principalement l'utilisation et le contrôle des ressources produites par les femmes elles-mêmes, sur lesquelles elles n'ont pas de contrôle à cause des époux. Comme l'illustrent les points de vue ci-après, leurs revenus sont parfois utilisés par leurs conjoints pour prendre une deuxième épouse :

*« Et pour les femmes au foyer, parfois, elles sont violentées. Les maris les bastonnent et ils ne leur donnent pas de ration alimentaire, elles reçoivent des injures. Après avoir donné naissance aujourd'hui, avant deux ans, elles ont encore une autre grossesse, les naissances sont trop rapprochées. Parfois si la femme fait une bonne récolte, elle économise son argent, le mari ramasse cette somme pour marier une autre femme. » (Focus group réalisé avec les femmes vulnérables dans la localité de Gally à Bol dans le Lac, 2024)*

*« Le viol, la violence conjugale, la violence physique. Oui, les femmes et les filles sont confrontées à la violence dans cette communauté. » (Entretien réalisé avec une autorité traditionnelle à Kousseri dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Ces données empiriques sont le reflet de la situation générale dans les deux pays. En 2023, au Tchad, les statistiques nationales indiquent que sur 1 879 cas de violences basées sur le genre (VBG) identifiés, 4% des cas concernent des agressions physiques, 27% des violences psychologiques et 24% des dénis de ressources, d'opportunités et/ou de services. Les incidents de violences sexuelles représentent 11% des cas déclarés, et 4% des cas de mariages forcés.<sup>32</sup> La grande majorité des victimes de VBG sont des femmes et des filles, avec 99,2% des cas enregistrés. À la même année, au Cameroun, le rapport d'OCHA précise que les incidents enregistrés comprenaient des violences et des agressions sexuelles, des agressions physiques, des mariages forcés, la privation de ressources et d'opportunités, ainsi que des violences psychologiques et émotionnelles. Les personnes touchées étaient à 98,6% des femmes ou des filles et à 23,6% des enfants de moins de 18 ans. Dans la région de l'Extrême-Nord, l'enquête GBVIMS a relevé 73 incidents de violence liée au sexe au cours du même mois, y compris des enfants de moins de 18 ans (26%). Les types d'incidents

---

<sup>32</sup> UNFPA, Snapshot GBVIMS Tchad (janvier à juin 2023), [https://reliefweb.int/report/chad/snapshot-gbvims-tchad-janvier-juin-2023?\\_gl=1%2Atcywff%2A\\_ga%2AMTA1NDU2OTg0Ni4xNz1MTc0ODI3%2A\\_ga\\_E60ZNX2F68%2AMTcyNTE4MDUyNi4yLjEuMTcyNTE4MDgwMS42MC4wLjA](https://reliefweb.int/report/chad/snapshot-gbvims-tchad-janvier-juin-2023?_gl=1%2Atcywff%2A_ga%2AMTA1NDU2OTg0Ni4xNz1MTc0ODI3%2A_ga_E60ZNX2F68%2AMTcyNTE4MDUyNi4yLjEuMTcyNTE4MDgwMS42MC4wLjA).

comprenaient la violence sexuelle, le viol, l'agression sexuelle, l'agression physique, la privation de ressources, d'opportunités ou de services, et la violence psychologique.<sup>33</sup>

### 6.3. Cas spécifiques du mariage précoce et polygamie

Au Tchad comme au Cameroun, le mariage précoce est perçu par les informateurs clés (femmes, autorités administratives, les associations/groupements) comme une violence vécue par la petite fille. Toutefois, les causes profondes qui justifient les mariages précoces sont les us et coutumes, mais surtout les enseignements coraniques sur l'âge du mariage et l'âge de la consommation du mariage. En d'autres termes, certaines opinions dans les communautés musulmanes tentent de justifier qu'une fille peut être envoyée en mariage à l'âge de 14 ans, mais la consommation du mariage peut intervenir plus tard lorsqu'elle sera en mesure sexuellement d'accueillir l'homme (18 ans). Les mariages précoces produisent des conséquences à la fois sociales et sanitaires pour la jeune fille. Sur le plan social, les enquêtes mettent en évidence les divorces liés au manque de consentement, l'abandon de la scolarisation, ce qui prive l'avenir de la femme, et la prostitution. La prostitution est considérée comme une des conséquences du mariage précoce, car la fille ayant abandonné son éducation et divorcé se lance désormais dans cette activité pour subvenir à ses besoins. Sur le plan sanitaire, les conséquences sont relatives aux complications lors des accouchements, notamment la fistule obstétricale.

*« Le mariage précoce a trop d'influence sur la jeune fille, car elle subit un grand traumatisme ce qui entraîne un manque de cohésion avec son mari. Très souvent, la fille abandonne l'école et, lors de l'accouchement, elle peut avoir des complications du fait de son immaturité. » (Entretien réalisé avec un déplacé à Kousseri dans le Logone-et-Chari, 2024).*

*« Le mariage précoce influence bel et bien la perspective éducative, car la jeune fille ou le jeune garçon qui se marie arrête l'école. Cela influence également la santé de la fille lors de l'accouchement. » (Entretien réalisé avec un jeune de 18 ans dans les localités de Brim à Bol dans le Lac, 2024).*

Pour le cas de la polygamie, elle n'est pas fondamentalement perçue comme une forme de violence envers les femmes dans les cultures tchadiennes et camerounaises. La polygamie est reconnue en vertu du droit coutumier et positif, ainsi que dans la pratique religieuse musulmane. Cette acceptation fait que les femmes ont plus ou moins accepté ce statut de coépouse, même si cela peut entraîner des difficultés de cohabitation et de partage de ressources.

Cependant, les reproches adressés à la polygamie sont généralement liés à la capacité financière et à la gestion équitable de l'époux. Lors des enquêtes, il est récurrent que les personnes interrogées, hommes ou femmes, affirment que : « Marier plusieurs femmes n'est pas le problème. Le problème, c'est d'être capable de s'occuper d'elles et de leurs enfants. » La question de la polygamie se pose donc en termes de capacité économique, de justice et d'équité dans les couples. Beaucoup d'informateurs pensent que lorsque ces deux conditions ne sont pas remplies, la polygamie présente des risques. Ces risques peuvent se manifester comme des violences basées sur le genre, par exemple, lorsque le mari traite de manière inégale ses épouses, cela peut provoquer des violences physiques ou psychologiques.

*« La pratique de la polygamie affecte énormément les relations familiales. Ça affecte les relations comment, par exemple, l'homme a 4 femmes. Chaque jour, il passe la nuit avec chacune à tour de rôle. Si une des femmes manque son tour à cause d'une maladie, cela devient un problème. De même, si on donne la ration à l'une et que l'autre ne reçoit rien, c'est aussi un problème. »*

---

<sup>33</sup> OCHA, Cameroun, Rapport de la situation, 2023

*(Entretien réalisé avec un responsable OCB dans la localité de Brim à Bol dans le Lac, 2024)*

*« Les foyers polygamiques ont souvent des problèmes lorsque les femmes ne s'entendent pas. C'est cela qui crée des divisions, notamment sur les questions de rations ou d'achats dans les différents ménages. La jalousie et les coups bas deviennent alors le passe-temps de ces coépouses. » (Entretien réalisé avec une jeune fille de 27 ans à Goulfey dans le Logone-et-Chari)*

#### 6.4. Facteurs de risque

Outre les facteurs structurels tels que les normes patriarcales qui exposent les femmes et les filles à la sous-éducation, au faible pouvoir de décision et à la dépendance économique, l'analyse a identifié un certain nombre de facteurs spécifiques aux localités étudiées qui augmentent la vulnérabilité des filles et des femmes face à la violence basée sur le genre. La mobilité des femmes et des filles, qu'elles soient seules la nuit ou le jour, est entre autres citée car elle exposerait ces dernières au risque de viol.

*« Les facteurs qui exposent les femmes et les filles à des risques de sécurité ou de violence, c'est par exemple la brousse. Là où la forêt est dense, où il y a le désert, où en marchant tu ne trouves personne ni aucun village. » (Focus group réalisé avec les hommes dans la Localité de Gally à Bagasola, 2024)*

Il existe également des perceptions au sein de la communauté selon lesquelles certains comportements des femmes et des filles augmenteraient le risque de VBG. Cependant, ces attitudes doivent être remises en question, car elles sous-entendent que les femmes et les filles victimes de VBG sont responsables des actions commises par les auteurs. Les facteurs de risque perçus par la communauté sont les suivants :

- **Arguments non fondés** : De nombreux hommes et femmes affirment que certains arguments, jugés non fondés, sont à l'origine de la violence physique subie par les femmes dans la plupart des cas.
- **Fréquentation des lieux de divertissement** : La fréquentation d'endroits comme les bars, les magasins ou les boîtes de nuit les expose à des risques physiques, tels que des agressions et des viols.
- **Styles vestimentaires** : Certains styles vestimentaires des femmes sont perçus comme provocants ou attirants, et donc les exposent au harcèlement sexuel et au viol.
- **Parcourir de longues distances entre les villages** : Se déplacer seules pour les femmes et les filles peut également les exposer à des violences sexuelles et physiques.
- **Relations extra-conjugales** : Des relations extraconjugales, qu'elles concernent un homme ou une femme, peuvent générer des violences physiques et psychologiques.

*« Le fait de marcher seul et dans des endroits dangereux, les sorties nocturnes et la façon de s'habiller des filles, et surtout le mariage précoce qui est l'un des facteurs de violences conjugales. » (Entretien réalisé avec une femme de 30 ans à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

#### 6.5. Mécanismes et initiative d'adaptation de mitigation

La survenance des VBG a conduit à la mise en place de mécanismes et d'initiatives visant à gérer, prévenir et réduire ces violences. Trois mécanismes ont été identifiés au sein desquels des initiatives d'adaptation ont été relevées au cours de cette analyse. Il s'agit des mécanismes communautaires, des OSC et des ONG, ainsi que des mécanismes judiciaires.

### 6.5.1. Mécanismes communautaires

Les VBG sont des réalités qui touchent directement aux sensibilités et à l'intimité des personnes concernées. Dans la quasi-totalité des provinces concernées par l'étude, en raison d'un attachement fort aux pratiques sociales, les VBG se gèrent d'abord au sein du cercle familial. Cette première cellule représente celle où la plus grande partie des interlocuteurs choisissent de régler les violences physiques, les incompréhensions, les viols, les divorces, etc. Le choix de cette cellule de gestion est justifié par le fait que les individus sont très attachés aux normes et valeurs sociales, donc dénoncer les VBG est perçu comme un acte de trahison qui exposerait la famille de la victime aux critiques les plus acerbes. La cellule familiale est largement privilégiée parce qu'elle permet de conserver ou de garder en secret ces formes de violence. De plus, elle permet de régler le problème à l'amiable. Le cas le plus illustratif est celui du viol des mineures. Souvent, le viol est perçu comme un acte « honteux » et il serait désavantageux d'exposer la victime aux yeux du public. Dans ce cas précis, la gestion ou résolution des conflits implique les familles de la victime et celles du bourreau.

*« Les obstacles pour la victime, c'est d'abord la stigmatisation parce que l'information remonte vers tout le monde. Il n'existe pas de services spécifiques qui s'occupent de ce genre de problèmes. Quand il y a des cas comme ça, les victimes doivent s'exposer au niveau de la mairie et c'est comme si tout le monde était là, et s'il y a des cas pareils, chacun est au courant. Les victimes ne veulent pas s'exposer. » (Entretien réalisé avec un acteur humanitaire dans le quartier Digangali dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de N'Djamena)*

*« Les gens ont peur de dénoncer les violences, surtout les jeunes filles, car c'est très souvent quelqu'un de connu par elle ou sa famille qui commet cet acte. C'est pourquoi la peur des représailles et le désir de protéger leur famille poussent les femmes et les filles à ne pas dénoncer ces incidents. Il est essentiel de sensibiliser et de permettre que même de façon anonyme, on puisse dénoncer tout incident de violence sexiste. » (Entretien réalisé avec une animatrice communautaire Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

Lorsque la gestion dans le cercle familial échoue, la consultation est élargie dans un cadre plus étendu. Très souvent, la gestion communautaire des VBG concerne les questions de meurtre, de coups et blessures graves, et de viols. Ces conflits sont alors portés devant les représentants religieux et traditionnels. Dans la plupart des cas, ce sont généralement des imams, des chefs de races ou sultans, des chefs de villages ou cantons, ou encore des chefs de quartiers qui sont interpellés dans la gestion des VBG. Ces derniers utilisent leur pouvoir traditionnel ou religieux pour essayer de trouver des solutions. Les enquêtes de terrain ont révélé que ces acteurs sont les plus sollicités dans la gestion des VBG.

*« En cas d'incident de VBG, nous saisissons directement le chef de village. Il va gérer à son niveau. S'il est dépassé, il va saisir le chef de canton, qui à son tour saisira les autorités compétentes (autorités administratives, militaires, police, gendarmerie, etc.) qui pourront intervenir rapidement et efficacement. L'obstacle que les survivants de VBG rencontrent est le chantage de la part des acteurs de VBG. Ceux-ci menacent d'agresser les survivants s'ils osent dénoncer. » (Focus group réalisé avec les hommes dans la localité de Gally à Bol dans le Lac, 2024)*

*« C'est le chef qui s'occupe de ce problème, et certaines ONG. Les obstacles peuvent être la peur, la discrimination. Pour améliorer cette situation, il faudrait soutenir les victimes et les aider à surmonter cette étape difficile. » (Entretien réalisé avec une femme réfugiée à Goulfey dans le Logone-et-Chari).*

Il est donc clair que la confidentialité des victimes est un aspect crucial à considérer dans le traitement des cas de VBG. Cela pourrait être assuré par la mise en place de

canaux d'écoute anonymes, tels que des plateformes en ligne sécurisées ou des boîtes aux lettres pour signaler les violences en toute sécurité.

### 6.5.2. Mécanismes judiciaires

Il s'agit ici globalement de la gestion des VBG selon les lois en vigueur dans les deux pays. Les autorités administratives, judiciaires et les forces de sécurité intérieure sont responsables de la protection sociale et des droits de l'homme. Cette catégorie d'acteurs est peu sollicitée, intervenant principalement lorsque les mécanismes familiaux et communautaires échouent. Les autorités administratives et militaires, en tant que dépositaires du pouvoir de l'État, utilisent les lois modernes pour gérer les cas de VBG. Le processus de gestion suit une chaîne, débutant par la plainte de la partie civile auprès des brigades ou commissariats, puis devant les autorités judiciaires.

*« En cas d'incident de violence basée sur le genre, nous saisissons directement le chef de village. Il gère le problème à son niveau. S'il est dépassé, il saisit le chef de canton, qui va saisir les autorités compétentes (administratives, militaires : Police, gendarmerie, etc.) pour intervenir rapidement et efficacement. » (Focus group réalisé avec les hommes dans les localités de Brim à Bol, 2024)*

### 6.5.3. Mécanismes socio-humanitaires

Si les deux premiers mécanismes adoptent une approche de gestion et de résolution des conflits, le troisième mécanisme se concentre davantage sur la prévention et le soutien psychosocial. En effet, dans toutes les localités enquêtées, il a été observé les actions des organisations de la société civile et des ONG à travers de nombreux projets et programmes en faveur des personnes victimes de VBG. Leurs actions sont orientées vers la sensibilisation, la formation sur les droits humains ainsi que le soutien psychosocial. Quelques propos des enquêtés :

*« Oui, il y a des services sociaux présents, et aussi beaucoup d'ONG qui œuvrent dans ce domaine, notamment pour la prise en charge des cas de viols et de violences conjugales. Les obstacles liés au signalement sont très souvent la peur, car il y a des risques de représailles, et parfois le traumatisme pousse à rester silencieuse chez les filles. Il faut qu'on sensibilise et qu'on multiplie les causeries éducatives sur les VBG pour donner de la force et du courage aux personnes victimes de dénoncer ces incidents. » (Entretien réalisé avec un Responsable humanitaire à Kousseri dans le Logone-et-Chari, 2024)*

*« Il y a une ONG à Bol qui s'occupe de la question des VBG. Pour améliorer ou réduire le VBG, il faudrait que les survivants aient le courage de s'approcher de cette ONG pour dénoncer afin qu'elle prenne l'affaire en main et recherche des solutions. Leur service est gratuit. » (Focus group réalisé avec les femmes vulnérables dans la localité de Brim à Bol dans le Lac, 2024)*



## VII. Participation et accès au chapitre sur les questions de genre et changements climatiques

La participation des populations locales aux projets de développement, de l'identification des objectifs jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation, est une préoccupation croissante pour de nombreux organismes intervenants dans le développement au Tchad et au Cameroun.

Au Tchad, la participation des bénéficiaires à la conception des projets de développement, y compris ce projet mis en œuvre par la FLM, est essentielle pour une mise en œuvre réussie. En impliquant les bénéficiaires dès le début du processus de conception, le projet est plus susceptible de répondre à leurs besoins et priorités réels. Cela augmente les chances de succès et de durabilité. La participation des bénéficiaires, en particulier des groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, garantit que leurs voix sont entendues et que leurs préoccupations sont prises en compte.

Dans les deux pays, il existe des services déconcentrés de l'État animés par les acteurs et décideurs étatiques. Ces derniers peuvent bénéficier des appuis techniques du projet pour mieux intégrer les problématiques de genre et de changement climatique dans leurs planifications et interventions sectorielles. Cette approche permet de traduire les visions et missions des politiques générales dans les faits.

Les bénéficiaires possèdent en outre une connaissance approfondie de leur environnement local et des défis auxquels ils sont confrontés. Leur implication peut aider à identifier des solutions plus pertinentes, efficaces et adaptées aux réalités locales. Diverses approches ont été proposées par les autorités traditionnelles et administratives, les hommes et les femmes, pour garantir une participation significative des bénéficiaires à la conception du projet NBS au Tchad. Il s'agit de la consultation publique, de la cartographie participative, de la mise en place d'un comité de gestion participatif, et de la sensibilité culturelle. Ce point de vue est confirmé par le responsable d'une organisation locale lors d'un entretien individuel :

*« Il faut aller vers la communauté, l'écouter à travers un cadre de consultation et de concertation. Dès lors que la communauté s'exprime, donne son point de vue, et sur cette base, je crois que s'appuyer là-dessus pourra aider. Si elles ne sont pas impliquées, ça va constituer un obstacle pour que leur opinion soit prise en compte. Mais, dès lors qu'elles sont impliquées, leur opinion sera prise en compte. En amont, il faut faire un travail de sensibilisation, s'appuyant sur les personnes qui seront conviées à ces échanges ou à ces concertations. Il faut leur faire comprendre que dans notre approche, nous voulons écouter tout le monde et que la question féminine est une préoccupation pour nous. Les femmes doivent pouvoir exprimer leur avis. À ce niveau, je pense que leur voix pourra porter. » (Entretien réalisé avec un responsable d'ONG locale à Bagasola dans la province du Lac, 2024).*

Au Cameroun, les projets de développement sont souvent réalisés de manière précise et localisée dans l'espace et dans le temps, en visant à atteindre certains objectifs de développement. Ces objectifs sont en principe inscrits dans la planification nationale et sont le reflet de choix politiques et sociaux déterminés au niveau de la société. Ils résultent des besoins et priorités exprimés par les bénéficiaires ou la population cible.

*« Nous voulons que le projet fasse appel aux femmes en nous réunissant et en exposant nos problèmes. Nos principales difficultés viennent souvent de nos maris et des hommes. Si un don est fait au nom des organisations féminines, nous demandons que la FLM inclue toutes les associations, car les dons arrivent souvent sous notre nom mais on ne nous donne pas. Les autorités s'accaparent à l'aide de nos maris. Dès la finalisation du projet, nous voulons une réponse prompte à nos besoins les plus urgents (besoins stratégiques et pratiques). Les méthodes recommandées ne sont pas toujours fiables, et en*

*tant qu'association, nous espérons une collaboration nette avec vous. » (Focus group réalisé avec une association des hommes et femmes à Blangoua dans le Logone-et-Chari, 2024)*

De manière globale, la population attend beaucoup de la part du projet et de l'organisation. Les préoccupations majeures des communautés doivent être véritablement prises en compte. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes de sauvegarde et de feedback, tels qu'une boîte à suggestions dans la communauté, spécialement pour les personnes minoritaires, afin que chaque voix et chaque doléance soient entendues. De plus, il est crucial que les besoins pratiques et stratégiques soient inclus dans la conception du projet, en intégrant pleinement les doléances des femmes. Cela nécessite des consultations directes avec les femmes via leurs réseaux d'association et de groupement, ainsi qu'un dialogue permanent entre elles et le projet durant tout le processus de mise en œuvre des activités. Il est également important que le projet développe des mécanismes de redevabilité pour garantir que les bénéficiaires restent au cœur des décisions et des actions tout au long du projet. Ce mécanisme de redevabilité pourrait être réalisé par des participations communautaires pour évaluer les actions et les acquis du projet, assurant ainsi une transparence et une inclusion continue des voix locales dans la gouvernance du projet.



Gambia, l'un des villages ciblés par le projet GAC, où la FLM soutiendra le groupement de cultivateurs touché par les inondations dans leur polder. Seule une petite partie des récoltes a pu être sauvée. Photo : LWF/ M.Renaux



## VIII. Analyse comparative entre le Tchad et le Cameroun

De prime abord, l'Extrême-Nord du Cameroun et les provinces du Tchad étudiées partagent certaines réalités géographiques, sociales, culturelles et environnementales. Concernant les défis climatiques, ces localités au Tchad et au Cameroun sont caractérisées par des climats de type sahélo-soudanien ou sahélien, avec une période de pluies qui s'étend sur 3 à 4 mois et une forte chaleur. Les effets des changements climatiques se manifestent par des cycles d'inondation très marqués dans le Logone-et-Chari, N'Djamena et Chari-Baguirmi, ainsi que par l'ensablement (Lac), les sécheresses, les irrégularités pluviométriques et des vents violents communs à toutes ces localités. En termes de composition ethnique, le Logone-et-Chari est composé des communautés telles que les Arabes Choa, les Mousgoum et les Kotoko, que l'on retrouve aussi à N'Djamena (Kotoko, Lac), tandis que les Mousgoum se sont établis par migration dans le Chari-Baguirmi. D'autres groupes ethniques, comme les Kanembou, les Boudouma, les Saras, sont spécifiques au Tchad.

Il ressort des analyses que toutes ces communautés sont très patriarcales. Les normes sociales et les structures sociales qui en découlent attribuent à la fois aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons, des rôles distincts. Cette répartition des rôles conditionne de manière déséquilibrée l'accès aux ressources, à l'espace public et à la parole entre les sexes. Dans la plupart des cas, les femmes et les filles continuent de se confronter à une position sociale subordonnée. Bien que leurs efforts et contributions soient cruciaux, ils ne sont pas toujours valorisés à leur juste valeur au sein de la communauté. Leur accès limité aux ressources et aux moyens de production aggrave leur dépendance économique et sociale.

Cette position marginale que les femmes occupent les rend particulièrement vulnérables face à toutes sortes de violences basées sur le genre et d'insécurité. Il s'agit généralement de violences physiques, psychologiques, sexuelles et économiques, avec des facteurs de risque comme les pesanteurs socioculturelles, le mariage précoce, la polygamie, etc. Spécifiquement, les promenades nocturnes, les disputes non fondées, les longues distances parcourues, la fréquentation des lieux de loisir, ainsi que le style vestimentaire des filles et des femmes, exposent ces dernières aux violences dans les deux pays étudiés.

Par ailleurs, la participation des femmes et des filles dans les instances de décision reste marginale compte tenu des défis évoqués précédemment. En revanche, l'espace associatif local est celui où les femmes s'épanouissent le mieux dans les localités des deux pays. Cependant, cette situation pourrait évoluer dans le sens où plusieurs voix, notamment celles des autorités administratives, traditionnelles et religieuses, apparaissent de plus en plus ouvertes à la présence des femmes dans des réunions ou des postes de responsabilité, ainsi qu'à la disposition de leurs propres ressources. Cette évolution est une donnée importante à explorer dans la mise en œuvre de ce projet.

Les contextes étudiés sont également marqués par les méfaits du changement climatique, avec des inondations, des sécheresses, l'ensablement, l'érosion des sols, la perte de la végétation et l'avancée du désert étant parmi les impacts les plus significatifs. Ces phénomènes affectent les rendements agricoles, limitent les activités halieutiques, d'élevage et commerciales, accentuant ainsi la situation de pauvreté généralisée. Les changements climatiques aggravent également la vulnérabilité des groupes tels que les femmes et les jeunes filles, mais aussi des personnes âgées, des réfugiées/retournées/déplacées. Cependant, les difficultés croissantes des hommes à assumer la charge matérielle et pécuniaire des familles renforcent progressivement la prise en compte et la considération de l'apport des femmes. L'étude a également mis en lumière des besoins spécifiques pour chaque genre, dans un contexte où les changements climatiques redistribuent les cartes de vulnérabilité.

Ces besoins sont à la fois pratiques et stratégiques pour les deux sexes : pour les hommes, les besoins pratiques et stratégiques renforcent leur position dominante, tandis que pour les

femmes, il s'agit d'un rééquilibrage des rapports de force entre elles et la gent masculine. Au Tchad comme au Cameroun, ces besoins vont des appuis en moyens de production au renforcement des capacités dans des domaines plus larges.

## IX. Conclusions et recommandations

Une des conclusions centrales de l'étude est la permanence des déterminismes socioculturels et socio religieux qui forment un réseau de déterminismes connexes. Les effets du changement climatique créent donc une double vulnérabilité pour les communautés déjà marginalisées en raison de ces déterminismes socioculturels et socio religieux. Il s'agit là du premier élément à considérer, c'est-à-dire la capacité de toute initiative de développement à comprendre les contextes d'implémentation d'un projet. De manière générale, les recommandations suivantes sont formulées :

**Pour une approche holistique combinant la transformation des normes de genre, le renforcement du statut féminin en collaboration avec les hommes :** Cette compréhension permet de mettre un accent particulier sur le changement des comportements. Une combinaison de transformation des normes de genre et de renforcement du leadership féminin peut répondre aux besoins stratégiques des femmes dans un contexte de changements climatiques de plus en plus drastiques. De manière spécifique, il faut :

- Consulter directement avec des femmes via leurs réseaux d'association et de groupement tout en établissant un dialogue permanent entre elles et le projet durant tout le processus de mise en œuvre des activités.
- Impliquer activement les hommes ainsi que les leaders traditionnels et religieux dans les activités de sensibilisation, de formation et d'information sur le genre, les droits humains et les changements climatiques.
- Accorder un appui à la scolarisation, à l'alphabétisation et à l'instruction pour renforcer les connaissances des femmes et des jeunes.
- Mettre en place une cartographie participative des acteurs pour identifier et analyser ceux qui sont réfractaires ou ouverts aux changements, afin de mieux orienter les actions du projet.
- Apporter un soutien technique aux acteurs administratifs et décideurs (sectoriels et administrateurs) pour intégrer les thématiques de genre et de changement climatique dans les stratégies et politiques, et faciliter leur mise en œuvre effective sur le terrain.

**Améliorer et renforcer les rôles des femmes et d'autres groupes vulnérables :** Il en découle de mettre en place un axe fort dans le projet en matière de plaidoyer, d'éducation et de sensibilisation aux vulnérabilités sexospécifiques face aux changements climatiques. Il est essentiel d'améliorer la position et la perception des femmes au sein des communautés et des familles pour renforcer leur résilience. De meilleures réponses aux besoins stratégiques spécifiques aux femmes renforceront également les complémentarités avec les hommes.

Dans ces milieux majoritairement musulmans, l'implication des leaders religieux est cruciale pour contrer les narratifs erronés sur la place de la femme dans l'islam. Il est nécessaire de :

- Intégrer dans les initiatives d'adaptation l'identification directe des impacts sexospécifiques des changements climatiques et de mettre en place des mesures appropriées pour y répondre. Cela inclut notamment les domaines liés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à la sécurité alimentaire, ainsi qu'à l'accès aux ressources (eau, terres, crédits, etc.) et aux services sociaux de base.
- Prendre en compte les priorités des femmes, des jeunes filles et d'autres groupes vulnérables (comme les veuves, les célibataires, etc.) de manière particulière, notamment en plaidant pour leur participation et leur implication dans les instances de prise de décision et sur les questions climatiques.

- Offrir un accompagnement technique et financier pour soutenir les efforts des communautés et des femmes dans les AGR. Cela pourrait passer par des dispositifs comme les transferts d'argent, les microcrédits, et le financement de petits projets de développement, qui leur permettront à long terme de générer des revenus suffisants pour soutenir leur démarche d'autonomie économique.

**Renforcer la participation de la femme aux instances de gouvernance** : Le renforcement de la participation des femmes à la prise de décision est un besoin stratégique clé pour les femmes dans les contextes étudiés. Ce renforcement doit aller au-delà d'une simple représentation symbolique, comme cela est souvent le cas, pour répondre véritablement aux aspirations des femmes. Il doit être le fruit d'un plaidoyer et d'une éducation approfondis. C'est un élément central pour favoriser une inclusion réelle des femmes dans les processus de planification et de décision en lien avec la résilience aux changements climatiques. De manière spécifique, il s'agit de :

- Engager un plaidoyer auprès des institutions publiques et privées pour améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. Cela peut leur garantir un avenir meilleur et lutter contre les inégalités d'emploi et d'opportunité.
- Renforcer les compétences en gestion associative et entrepreneuriale à travers des formations sur des métiers tels que la couture, la menuiserie, la broderie, la mécanique, etc. Les femmes expriment un besoin spécifique pour des formations sur les techniques de gouvernance associative.
- Apporter un soutien aux structures existantes (associations, groupements, ONG locales) mixtes qui mènent des stratégies et projets innovants, favorisant ainsi l'émergence d'une participation significative des femmes.

**Renforcer les besoins pratiques en valorisant le rôle central des femmes dans l'agriculture** : Les femmes jouent un rôle crucial dans la production agricole et sont responsables de la nutrition familiale, malgré une reconnaissance insuffisante de cette contribution par la société. Ce rôle leur confère des savoir-faire essentiels pour l'adaptation et la gestion des ressources naturelles, plaçant ainsi les femmes au cœur des stratégies d'adaptation. Cependant, seul un accès amélioré aux moyens de production peut permettre de valoriser pleinement ce rôle. À court terme, chaque projet doit intégrer la nécessité de faciliter l'accès des femmes à la terre pour leurs activités agricoles. Plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre, incluant la location, le prêt temporaire, la mise à disposition de terres à des associations, groupements et coopératives, à travers des conventions qui garantissent un usage durable et serein. Il est question de :

- Accorder des moyens de production dans différents secteurs d'activités (agriculture, pêche, élevage, commerce).
- Octroyer du cash, des micro-crédits et du financement pour des petits projets de développement local.
- Plaider auprès des leaders traditionnels et administratifs pour un accès sans contrainte à la terre pour les femmes.
- Renforcer les connaissances en matière de protection de l'environnement et de nouvelles pratiques agricoles : formation sur les techniques de reboisement, de plantation, de protection de la biodiversité, et de préservation de l'environnement ; formation sur les semences améliorées, les méthodes traditionnelles de fertilisation des sols, et de culture maraîchère.

**Développer les actions d'information, de communication et de formation pour lutter contre les VBG**. De manière spécifique, il est question de :

- Engager les hommes, les femmes, les leaders traditionnels et religieux en tant que soutien de l'égalité de genre pour réduire les VBG.
- Utiliser l'analyse de genre pour guider les orientations du projet et les investissements afférents.

- Accroître l'attention, la compréhension et les interventions visant à lutter contre les VBG par des études spécialisées.
- Valoriser les bonnes pratiques en matière de lutte contre les VBG.
- Sensibiliser et communiquer sur un changement de comportement pour combattre les VBG.
- Encourager la dénonciation des VBG et l'application stricte des textes contre les auteurs de violences.
- Mettre en place des mécanismes d'écoute des victimes sécurisés pour protéger les victimes des regards et des menaces.

### Risques à mitiger

Le risque ici réside principalement dans la résistance aux changements au sein des communautés, surtout de la part des acteurs dominants. En effet, la transformation des normes est une tâche ardue. En plus de sensibiliser et de mener des actions de plaidoyer, le projet doit avant tout valoriser leur position et les associer fortement. Des approches telles que "ils pour elles", les "hommes engagés", les "champions des femmes", et les "pionniers du changement climatique" sont autant d'initiatives qui permettent de les associer et d'en faire les piliers du changement. Ces approches ont été expérimentées par des ONG humanitaires telles que l'IRC et la Cellule des Liaisons des Associations Féminines (CELIAF) au Tchad.



Gally Anoui, l'une des localités bénéficiaires du projet près de Bol (Tchad). Ici, des membres féminines du groupement de cultivateurs. *Photo : LWF/ M.Renaux*

## Annexes

### Annexe 1 : Acteurs rencontrés au Tchad

#### Entretien avec les informateurs clés

| Professions                                       | Statut | Âge | Genre | Lieux de résidence  | Dates      |
|---|--------|-----|-------|---------------------|------------|
| Adjoint Chef                                      | Hôte   | 42  | M     | Brim                | 21/07/2024 |
| Pasteur   | Hôte   | 50  | M     | Tchentchou          | 18/07/2024 |
| Femme débrouillarde                               | hôte   | 38  | F     | Gally               | 20/07/2024 |
| Directeur école/chef de village                   | Hôte   | 58  | F     | Tchentchou          | 18/07/2027 |
| Chef de village/agent de santé                    | Hôte   | 35  | M     | Kabé                | 24/07/2024 |
| Coordonnateur ADESOL                              | Hôte   | 44  | M     | Bol                 | 22/07/2024 |
| Assistant protection APLFT                        | Hôte   | 32  | M     | Bol                 | 23/07/2024 |
| Jeune maraichers                                  | Hôte   | 22  | M     | Digangali/N'Djamena | 23/07/2024 |
| Jeune commerçant                                  | Hôte   | 28  | M     | Brim                | 21/07/2024 |
| Jeune Cultivateur                                 | Hôte   | 27  | M     | Gally               | 20/07/2024 |
| Agriculteur                                       | Hôte   | 36  | M     | Darda               | 17/07/2024 |
| Jeune technicien d'élevage                        | Hôte   | 31  | M     | Gally Annoui        | 19/07/2024 |
| Jeune commerçant                                  | Hôte   | 28  | M     | Brim                | 21/07/2024 |
| Agent des eaux et forêts                          | Hôte   | 54  | M     | Tchentchou          | 18/07/2024 |
| Coordonnateur du groupement Dout Alshara          | Hôte   | 28  | M     | Brim                | 22/07/2024 |
| Responsable de l'ONG ACHUD                        | Hôte   | 37  | M     | Bagasola            | 18/07/2024 |
| Une femme commerçante                             | Hôte   | 37  | F     | Kabé/ N'Djamena     | 24/07/2024 |
| Une jeune élève                                   | Hôte   | 19  | F     | Kabé/ N'Djamena     | 24/07/2024 |
| Un chômeur  | Hôte   | 42  | M     | Digangali/N'Djamena | 24/07/2024 |
| Responsable religieux/cultivateur                 | Hôte   | 45  | M     | Brim                | 21/07/2024 |
| SG du préfet                                      | Hôte   | 33  | M     | Bagasola            | 17/07/2024 |
| Jeune entrepreneur                                | Hôte   | 28  | M     | Tchentchou          | 18/07/2024 |
| Jeune cultivateur                                 | Hôte   | 25  | M     | Gally               | 20/07/2024 |
| Jeune commerçante                                 | Hôte   | 30  | F     | Gally               | 20/07/2024 |
| SG délégué de l'environnement                     | Hôte   | 32  | M     | Bol                 | 23/07/2024 |
| Militaire/Chef d'inspection forestière de la Kaya | Hôte   | 45  | M     | Bagasola            | 18/07/2024 |

|   |          |    |   |                     |            |
|---|----------|----|---|---------------------|------------|
| Coordonnateur de l'association AJAB/enseignant  | Hôte     | 30 | M | Bagasola            | 18/07/2024 |
| Leader communautaire/responsable du Centre d'Animation Rurale de Mailaou                        | Hôte     | 37 | F | Mailaou             | 18/07/2024 |
| Assistante CNARR  | Hôte     | 31 | F | Bagasola            | 18/07/2024 |
| Secrétaire du groupement plateforme féminine/   | Hôte     | 50 | F | Bagasola            | 18/07/2024 |
| Chef de section et assainissement communale   | Hôte     | 58 | M | Digangali/N'Djamena | 24/07/2024 |
| Cultivateur/commerçant  | Retourné | 58 | M | Brim                | 22/07/2024 |
| Conducteur de tracteur /ANADER  | Hôte     | 50 | M | Darda               | 17/07/2024 |
| Responsable du groupement Main dans la Main/agriculteur   | Hôte     | 47 | M | Darda               | 19/07/2024 |
| Enseignant vacataire  | Hôte     | 36 | M | Tchentchou          | 18/07/2024 |
| Agriculteur   | Hôte     | 51 | H | Darda               | 17/07/2024 |
| Technicien supérieur de la santé/agent de la croix rouge Tchad                                  | Hôte     | 40 | H | Digangali/N'Djamena | 24/07/2024 |
| Ingénieur agronome/superviseur en gestion de risque des catastrophes a la croix rouge française | Hôte     | 42 | H | Kabé/N'Djamena      | 24/07/2024 |

## Focus group avec les associations et groupements

| Noms de l'organisations/groupe                                       | Tranche d'âge | Emplacement du Focus group | Nombre de participant.es | Dates      | Fonctions                                |
|--|---------------|----------------------------|--------------------------|------------|--|
| Femmes vulnérables   | 18-50 ans     | Gally/Bagasola             | 8                        | 20/07/2024 | Commerçants et tresseuse                 |
| Femmes vulnérables   | 30-40 ans     | Brim/bol                   | 6                        | 21/07/2024 | Commerçantes                             |
| Femmes vulnérables   | 30-50         | Tchentchou/Mandelia        | 6                        | 18/07/2024 | Agricultrices                            |
| Hommes   | 19-60 ans     | Brim/Bol                   | 6                        | 22/07/2024 | Pêcheurs et agriculteurs                 |
| Hommes   | 19-55 ans     | Gally/Bagasola             | 6                        | 20/07/2024 | Élève et agriculteurs                    |
| Association pour la protection de l'environnement                    | 20-30 ans     | Bol                        | 8                        | 23/07/2024 | Cultivateurs, sans emploi, transporteurs |
| TOFOÏ (Femmes)   | 30-46 ans     | Gally anoumbé/Bagasola     | 7                        | 19/07/2024 | Agricultrices                            |
| Association LOKOUANODJI, Groupement SAYTOUAYA/ Groupe de jeunes Nama | 27-55 ans     | Kabé/ N'Djamena            | 9                        | 23/07/2024 | Agricultrices, maraichères et éleveuse   |
| Association des femmes maraichères                                   | 43-55 ans     | Tchentchou/Mandelia        | 4                        | 21/07/2024 | Maraichères                              |
| Association des femmes TAÏWALI                                       | 25-53 ans     | Brim/Bol                   | 9                        | 21/07/2024 | Agricultrices et commerçantes            |

## Annexe 2 : Acteurs rencontrés au Cameroun

### Entretien avec les informateurs clés

| Profession  | Statut   | Age | Genre    | Lieu de résidence | Date       |
|---|----------|-----|----------|-------------------|------------|
| Ménagère  | Refugiée | 50  | Féminin  | Makary            | 16/07/2024 |
| TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT                             | Hôte     | 34  | Masculin | Blangoua          | 18/07/2024 |
| Imam (leader religieux)                                 | Hôte     | 55  | Masculin | Goulfey           | 20/07/2024 |
| Commerçante   | Hôte     | 35  | Féminin  | Kawadji/Kousseri  | 22/07/2024 |
| Cultivateur (Chef traditionnel)                         | Hôte     | 40  | Masculin | Moulouang/Goulfey | 21/07/2024 |
| Commerçant (Responsable communautaire de base)          | Hôte     | 39  | Masculin | Shéhéba/Kousseri  | 23/07/2024 |
| Conservateur eaux et forêts (responsable environnement) | Hôte     | 33  | Masculin | Kousseri          | 20/07/2024 |
| Agriculteur   | Hôte     | 24  | Masculin | Blangoua          | 18/07/2024 |
| Agriculteur (responsable ONG et OSC)                    | Hôte     | 35  | Masculin | Blangoua          | 19/07/2024 |
| Elève (Jeune fille)                                     | Hôte     | 17  | Féminin  | Makary            | 16/07/2024 |
| Médecin Vétérinaire (responsable environnement)         | Hôte     | 58  | Masculin | Bodo              | 17/07/2024 |
| Monitrice Tammundé (responsable ONG)                    | Déplacée | 33  | Féminin  | Kousseri          | 23/07/2024 |
| Imam (responsable religieux)                            | Hôte     | 65  | Masculin | Kousseri          | 22/07/2024 |
| Pasteur (autorité religieuse)                           | Hôte     | 62  | Masculin | Makary            | 16/07/2024 |
| Pompier (Responsable communautaire)                     | Hôte     | 58  | Masculin | Goulfey           | 20/07/2024 |



### Focus group avec les associations et groupements

| Nom de l'organisation                    | Tranche d'âge des enquêtés | Emplacement du Focus group | Date       | Fonction   |
|--|----------------------------|----------------------------|------------|--|
| GIC MINETOYA de Shéhéba                  | 27-58 ans                  | Shéhéba/Kousseri           | 23/07/2024 | Agricultrices/<br>Éleveuses/<br>Ménagères                    |
| Association BARGA                        | 24-50 ans                  | Goulfey                    | 20/07/2024 | Agricultrices,<br>Maraichères                                |
| REFEBLAN (Réseau des Femmes de Blangoua) | 24-61 ans                  | Blangoua                   | 18/07/2024 | Commerçantes,<br>agricultrices,<br>éleveuses                 |
| Groupe Rapide                            | 19-70 ans                  | Bodo (Makary)              | 17/07/2024 | Ménagères,<br>agricultrices                                  |
| Femmes Vulnérables                       | 21-60 ans                  | Blangoua                   | 19/07/2024 | Maraichères,<br>agricultrices,<br>éleveuses                  |
| Réseaux des femmes de Makary             | 27-45 ans                  | Makary                     | 16/07/2024 | Agricultrices,<br>commerçantes,<br>maraichères,<br>éleveuses |
| Association femmes éleveuses             | 29-57 ans                  | Kawadji/Kousseri           | 22/07/2024 | Eleveuses,<br>agricultrices                                  |
| Association des agriculteurs             | 28-45 ans                  | Kawadji/Kousseri           | 22/07/2024 | Agriculteur,<br>Commerce                                     |
| ARDEBENIA AJEPAD                         | 25-45 ans                  | Blangoua                   | 18/07/2024 | Agriculteurs,<br>éleveurs,<br>pêcheurs,<br>commerçants       |
| Afrique Solidaire de Makary              |                            | Makary                     | 16/07/2024 | Commerçants,<br>agriculteurs                                 |
| Afadé Ngabri et Débrouillard             | 29-44 ans                  | Goulfey                    | 20/07/2024 | Agriculteurs,<br>éleveurs,<br>pêcheurs                       |

## Références bibliographiques

- Anne DAIWE, LES DISCRIMINATIONS LIEES AU GENRE ET LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT A L'EXTREME-NORD CAMEROUN. 2021, Université de Maroua, <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2021/12/Anne-DAIWE.pdf>,
- Banque Mondiale, Climat et développement. 2022, Rapport national, <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-rapport-national-sur-le-climat-et-le-developpement-2022>,
- Castells-Quintana David, Inégalité en Amérique Latine : tour d'horizon. 2019, Université de Barcelone, [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=RERU\\_192\\_0239&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RERU_192_0239&download=1),
- CRISIS GROUP, Nigeria : les femmes de Boko-Haram. 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/nigeria/nigeria-women-and-boko-haram-insurgency> [ancophonie.org/sites/default/files/2023-02/2012\\_07\\_Femmes\\_4c\\_femmesrurales\\_Cameroun.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2023-02/2012_07_Femmes_4c_femmesrurales_Cameroun.pdf),
- DAI, Analyse genre, rapport d'analyse, 2018, [https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coop%C3%A9ration%20Tchad-UE\\_Version%20Finale\\_0.pdf](https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2018-3089%20Rapport%20analyse%20genre%20coop%C3%A9ration%20Tchad-UE_Version%20Finale_0.pdf),
- Djebaroum Madjitoingar, Transports routiers et environnement à N'Djamena au Tchad. 2023, mémoire de master en histoire, Université de Yaoundé 1, 2023, [https://dicames.online/jspui/bitstream/20.500.12177/11682/1/FASLH\\_MEM\\_BC\\_23\\_0167.Pdf](https://dicames.online/jspui/bitstream/20.500.12177/11682/1/FASLH_MEM_BC_23_0167.Pdf)
- FAO Tchad, Situation de genre dans le secteur de l'agriculture et le développement rural. 2018, <https://www.fao.org/tchad/actualites/detail-events/ar/c/1146973/>,
- FAO, Etude sur la foresterie urbaine et périurbaine de N'Djamena : rôle et place de l'arbre en milieu urbain et périurbain, 2012, <https://www.fao.org/4/i2850fwp6/i2850fwp6.pdf>,
- FAWE, Améliorer les connaissances sur les normes de genre et mieux comprendre les résistances au changement en vue de promouvoir l'égalité de sexe dans l'éducation. 2024, Rapport d'étude, [https://lartes-ifan.org/sites/default/files/2024-01/rapport\\_final\\_gn\\_tchad.pdf](https://lartes-ifan.org/sites/default/files/2024-01/rapport_final_gn_tchad.pdf)
- Francophonie, Autonomisation Femmes rurales au Cameroun, <https://apf-fr OCHA, Extrême nord, Rapport de la situation en mai 2023, https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-extreme-nord-rapport-de-situation-no-32-mai-2023#:~:text=des%20monts%20Mandara.-,Les%20d%C3%A9partements%20du%20Mayo%2DSava%2C%20Mayo%2DTsanaga%20et%20Logone,embuscades%20sur%20les%20axes%20routiers>,
- Frédéric Saha, Dynamique des extrêmes hydrauliques du système Chari et Logone et risques naturels dans la région de l'extrême nord du Cameroun. 2021, Université Yaoundé 1, <https://piahs.copernicus.org/articles/384/241/2021/piahs-384-241-2021.pdf>,
- IRAM, Adaptation aux Changements Climatiques et Renforcements de la Résilience au Tchad : diagnostic et perspective. 2019, [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/braced\\_etude\\_resilience\\_et\\_adaptation\\_tchad\\_rapport\\_complet.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/braced_etude_resilience_et_adaptation_tchad_rapport_complet.pdf),

- ONACC, Pluviométrie et température dans la région extrême nord du nord. 2018, Rapport d'étude, [https://files.aho.afro.who.int/afahobckpcontainer/production/files/EN\\_Climate\\_profile\\_2018.pdf](https://files.aho.afro.who.int/afahobckpcontainer/production/files/EN_Climate_profile_2018.pdf),
- OCHA, Cameroun, Rapport de la situation, 2023
- PNUD, Climat promise, 2021, <https://climatepromise.undp.org/fr/what-we-do/where-we-work/tchad>,
- République du Tchad, Plan d'adaptation aux changements climatiques, 2021, [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP\\_FR\\_web.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP_FR_web.pdf),
- République du Tchad, Politique Nationale de Genre. 2011, <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Tchad-Politique-Nationale-Genre-2011.pdf>,
- République du Cameroun, Politique Nationale de Genre. 2011,
- République du Cameroun, Politique Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques, [https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/PNACC\\_Cameroun\\_VF\\_Validee\\_24062015%20-%20FINAL.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/PNACC_Cameroun_VF_Validee_24062015%20-%20FINAL.pdf),
- République du Cameroun, Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme PANPPDH (2015– 2019), <http://www.minjustice.gov.cm/index.php/fr/legalis/publications/286-plan-d-action-national-de-promotion-et-de-protection-des-droits-de-l-homme-au-cameroun-2015-2019>
- République du Tchad, Stratégies Nationales de Lutte contre les Changements Climatiques au Tchad. 2017, <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cha186306.pdf>
- République du Tchad, Plan National de Développement 2017-2021, <https://chad.un.org/fr/35283-plan-national-de-developpement-du-tchad-2017-2021>,
- République Tchad, Plan quinquennal de mise en œuvre de la politique nationale genre, 2019-2023, [https://www.unicef.org/chad/fr/media/1041/file/PLAN\\_D\\_ACTIONS\\_QUINQUENNAL\\_DE\\_MISE\\_EN\\_OEUVRE\\_DE\\_LA\\_POLITIQUE\\_NATIONALE\\_GENRE.pdf](https://www.unicef.org/chad/fr/media/1041/file/PLAN_D_ACTIONS_QUINQUENNAL_DE_MISE_EN_OEUVRE_DE_LA_POLITIQUE_NATIONALE_GENRE.pdf),
- SFCG et APRODAID, Prévention et gestions des conflits violents autour de ressources naturelles partagées dans les régions de Chari-Baguirmi, Moyen chari et Mandoul, Rapport [http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org/classified/TCH\\_EV\\_May14\\_Rapport\\_etude\\_de\\_base\\_UE\\_FED\\_SFCG\\_Ressources\\_naturelles.pdf](http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org/classified/TCH_EV_May14_Rapport_etude_de_base_UE_FED_SFCG_Ressources_naturelles.pdf),
- UNESCO, Paysage culturel du Lac Tchad.2023, revue Unesco, <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6361/>, t République du Cameroun, Profil genre du Cameroun, document stratégique, 2020, <https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/Profil-Genre-Final-Final-BON.pdf>,
- UNFPA, Snapshot GBVIMS Tchad (janvier à juin 2023), [https://reliefweb.int/report/chad/snapshot-gbvims-tchad-janvier-juin-2023?\\_gl=1%2AAtcywff%2A\\_ga%2AMTA1NDU2OTg0Ni4xNzI1MTc0ODI3%2A\\_ga\\_E60ZNX2F68%2AMTcyNTE4MDUyNi4yLjEuMTcyNTE4MDgwMMS42MC4wLjA](https://reliefweb.int/report/chad/snapshot-gbvims-tchad-janvier-juin-2023?_gl=1%2AAtcywff%2A_ga%2AMTA1NDU2OTg0Ni4xNzI1MTc0ODI3%2A_ga_E60ZNX2F68%2AMTcyNTE4MDUyNi4yLjEuMTcyNTE4MDgwMMS42MC4wLjA),